



Fusions
Harel
et Bouchard
intransigeants
- page 25

la ligne
concours
Le Nouvelliste
Théâtre
CONCOURS EN PAGE 17

CITF
Des autobus
le samedi soir
et le dimanche ?
- page 3



Météo



Maximum: 1
Minimum: -5
Détails: page 44

Le Nouvelliste

81e année, No 27

Trois-Rivières, le mercredi 29 novembre 2000

65¢ plus taxes

Gagnon reprend Champlain

Le bloquiste mène maintenant par sept voix

Guy Veillette
Trois-Rivières

Autre revirement majeur dans la rocambolesque élection fédérale du comté de Champlain. Le directeur du scrutin, Jean-Paul Couture, a annoncé, peu avant 22 h hier soir, que le candidat du Bloc québécois Marcel Gagnon était maintenant élu grâce à une infime majorité de sept voix sur sa rivale libérale, Julie Boulet.

Mais un dépouillement judiciai-



Julie Boulet



Marcel Gagnon

re viendra trancher définitivement le débat au cours des prochaines heures.

On pourra dire que les deux principaux candidats à cette élection seront passés par toute la gamme des émotions depuis lundi soir. Un épisode digne de la confusion qui règne chez nos voisins du sud!

Rappelons qu'en fin de soirée lundi, Radio-Canada annonçait que Marcel Gagnon remportait ce scrutin, avant le dépouillement de toutes les boîtes de scrutin. On évaluait

alors sa majorité à quelques centaines de voix.

Vers 1 h mardi matin, renversement de situation. Julie Boulet est déclarée élue à la surprise générale, par une mince majorité de 57 votes.

À la suite de cette controverse, le directeur du scrutin dans le comté de Champlain, Jean-Paul Couture, a soigneusement procédé à la validation des résultats reçus jusqu'en milieu de nuit mardi. Des représentants des deux partis participaient à l'exercice, qui a duré près de sept

heures.

Il fallait vérifier les relevés des 196 sections, incluant les votes par anticipation et les votes spéciaux. Et au bout du compte, Marcel Gagnon hérite maintenant de 20 434 bulletins en sa faveur, contre 20 427 pour Julie Boulet.

L'article 300 de la Loi électorale du Canada prévoit que le directeur du scrutin doit présenter une

Gagnon, page 2

Chrétien jubile

«Pour les fédéralistes du Québec, ce fut une journée très, très importante»

Jules Richer
Ottawa (PC)

Le premier ministre Jean Chrétien n'a pas manqué hier de mettre en lumière les solides résultats que son parti a obtenus au Québec lors des élections de lundi soir.

«Pour les fédéralistes du Québec, ce fut une journée très, très importante», a-t-il affirmé à l'occasion d'une rencontre avec la presse.

Selon lui, il faut y voir là l'indication que les Québécois sont moins intéressés à entendre parler de souveraineté et aussi qu'ils cautionnent sa loi sur la «clarté» référendaire.

«Beaucoup de gens avaient prévu (...) que le projet de loi sur la clarté allait créer une révolution contre mon parti. Et, moi, j'ai toujours cru que les Québécois étaient pour la clarté.»

«Bien sûr, la cause (souveraineté) est moins bonne pour eux aujourd'hui», a-t-il poursuivi. La cause n'est pas morte pour autant: elle fait

partie du paysage depuis trop longtemps, a-t-il précisé. «Mais je pense que les Québécois ne veulent pas de référendum et, ça, j'en suis convaincu. (...) Les gens veulent qu'on règle les problèmes, qu'on crée des emplois et qu'on prépare le Québec et le Canada pour la nouvelle économie.»

Le Parti libéral a obtenu au Québec 43,7 pour cent du vote exprimé et 36 sièges, ce qui représente une nette amélioration par rapport à 1997, alors que 26 députés libéraux avaient été élus et que l'appui s'était établi à 36,7 pour cent.

Ces résultats révèlent autre chose, a signalé M. Chrétien. «Nous avons eu plus de votes que M. Bouchard lors de son élection (provinciale), la dernière fois.» Il s'agit, à son avis, d'un autre signe démontrant que les fédéralistes ont repris du poil de la bête.

Chrétien, page 2
Les élections, pages 10 et 11



(Photo - PC)

Jean Chrétien et sa femme, Aline, étaient tout sourire, hier, après la victoire de la veille.

Julie c'est l'enfer!

Il faut reconnaître que les médias de la région s'étaient un peu entichés de Julie Boulet et que la salle de rédaction du *Nouveliste* n'avait pas échappé à son charme discret, son sourire naturel, ses mots gentils et la poignée convaincante d'une main pourtant bien délicate.

Sans égard aux opinions politiques des uns et des autres, il y avait un fort courant de sympathie qui s'était forgé derrière elle et qui s'était manifesté tout au long de la soirée électorale au *Nouveliste*.

Mais jamais personne n'aurait pu croire que le nom de cette candidate allait être associé à autant de rebondissements imprévisibles, nous faire vivre autant d'émotions, mais aussi, nous forcer à refaire constamment ce qu'on pensait pourtant avoir bien fait. Dans les 24 heures qui allaient suivre, on allait passer, sur le plan journalistique, par des émotions franchement surréalistes. Que Bush et Gore aillent se rhabiller. On a chez nous de quoi se degourdir. Leur Floride, c'est notre Champlain!

Dans l'effervescence et le stress de la soirée d'élections, où les résultats pleuvent drus sur tous les écrans et sur tous les fils de presse, Internet compris, les candidats sont familièrement appelés par leur nom de famille. Question d'efficacité. Mais aussi une façon de bien marquer la



Jean-Marc Beaudoin

Julie, page 2



(Image-Média Mauricie: Colombe Lisée)

Quelque 2000 étudiants de l'UQTR ont pris part à une assemblée générale spéciale, hier, au cours de laquelle ils ont voté en défaveur d'une grève d'une journée et demie. Les étudiants ont dû patiemment faire la file avant de pouvoir s'engouffrer dans le gymnase.

Les étudiants disent non à la grève

Ils optent plutôt pour l'occupation des locaux administratifs de l'UQTR

Marie-Eve Lafontaine
Trois-Rivières

Les étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont refusé de combattre le feu par le feu, hier, lors d'une assemblée générale spéciale, au gymnase du CAPS. Ils ont voté en défaveur d'une grève limitée d'une journée et demie à 60 %.

Par contre, ils ont décidé d'occuper le pavillon Pierre-Boucher, où se trouvent les locaux administratifs de l'université, à partir de ce matin, dès 7 h. Une occupation

qui devrait se poursuivre jusqu'à la fin du conflit.

La grève d'une journée et demie devait commencer aujourd'hui et se terminer demain, à 11 h. L'Association générale des étudiants de l'UQTR (AGEUQTR) voulait par ce moyen de pression attirer l'attention du ministre de l'Éducation, François Legault, qui croit que c'est à la direction de l'université de régler le problème. «On a toujours dit que cette année, on voulait que ça se règle. On y a toujours cru jusqu'à temps qu'on voit qu'il y a de la mauvaise volonté des deux côtés. Il faut que le mi-

nistre se soucie de nous. Une grève ferait parler de nous à l'Assemblée nationale», affirme Mme Pascale Nadeau, présidente de l'AGE.

Cet argument n'a visiblement pas convaincu les quelque 2000 étudiants présents à l'assemblée. «On nous dit qu'en faisant la grève, on va se faire remarquer par le gouvernement. Il me semble qu'il y a d'autres moyens pour le faire», estime Martin

Les étudiants, page 2
Autres textes, pages 5 et 25

Pensée

Pour l'optimiste, le verre est à moitié plein. Pour le pessimiste, il est à moitié vide. Le réaliste sait que, s'il reste là, il devra le laver.

20% de rabais additionnel sur tous nos meubles en magasin

Maynards 600 Saint-Maurice
Cajupéneur Super C. Trois-Rivières

La télévision numérique

SYSTÈME COMPLET
• Son ambisonique Dolby
• 25 minutes
• Programmation personnalisée

99⁹⁹\$

STAR CHOICE
NOTRE TÉLÉ, C'EST D'ABORD LA VÔTRE.



- 345, rue THIBEAU, CAP-DE-LA-MADELEINE 379-4366
- 1623, ave. ST-MARC, SHAWINIGAN 537-5885
- 758, 6e AVENUE, GRAND-MÈRE 533-1289
- 711, boul. ST-LAURENT-O, LOUISEVILLE 228-9237
- 5715, boul. ROYAL, TROIS-RIVIÈRES-OUEST 374-6323

Sourire

Le directeur du personnel à un postulant: «Nous n'engageons que des hommes mariés. Un employé a un meilleur rendement quand il est soumis à une tension constante.»

PHILIPS RASOIR
à compter de **39⁹⁹\$**
374-6890
Boutique de la BALAYEUSE

Faits et méfaits

Boisvert condamné à six mois de prison

Trois-Rivières (CS) — Il n'aura fallu que quelques jours pour que Sylvain Boisvert, un individu de 32 ans, de Trois-Rivières-Ouest, ne plaide coupable à des accusations de conduite avec les facultés affaiblies, de conduite dangereuse et de refus de s'arrêter à la demande des policiers.

Boisvert avait d'abord été intercepté par des policiers de Victoriaville. Alors que ceux-ci faisaient les vérifications d'usage, Boisvert a quitté précipitamment les lieux avec son véhicule. S'en est suivi une poursuite qui s'est terminée au pied du pont Lavolette. A un certain moment, la SQ a pris la relève de la police de Victoriaville.

Arrivé au pied du pont Lavolette a tenté de forcer le barrage de police, allant même jusqu'à accrocher une voiture de patrouille mais la manoeuvre fut inutile. Sylvain Boisvert a été condamné à une peine de six mois de prison derrière les barreaux.

Un couple avoue une série de vols qualifiés

Québec (PC) — Les 11 hommes victimes de Christine Guay et de Mario Bond n'auront pas à relater en cour les «événements malheureux» dont ils ont fait les frais. Le couple a en effet plaidé coupable aux accusations de vols qualifiés. Bond a été condamné mardi à six ans de pénitencier.

Il s'agit d'un couple qui attirait les hommes en vantant les charmes de la femme dans un quotidien, a rappelé la procureure de la Couronne, Me Caroline Vallières. Après avoir attiré les 11 hommes chez eux ou après s'être rendus chez eux, l'homme et la femme en profitaient pour les voler sous la violence physique, et souvent sous la menace d'un pistolet à air comprimé.

Selon la procureure, Bond, 37 ans, cachait son arme dans son dos puis la sortait pour réclamer l'argent. Au grand dam des victimes, aucune des faveurs sexuelles offertes dans les petites annonces n'a même été échangée avant de passer aux questions pécuniaires.

En tout, les 11 victimes ont été soulagées de 6700 \$. Certains des hommes ont également donné des bijoux.

Des autobus le samedi soir et le dimanche ?

Alain Croteau prêt à étudier l'hypothèse avec ses collègues

Michel Cloutier
Cap-de-la-Madeleine

Dans un échange de propos parfois vifs avec des citoyens, des étudiants et des chauffeurs d'autobus, Alain Croteau, président de la CITF et maire de Cap-de-la-Madeleine, a finalement accepté d'examiner la possibilité de prolonger le service du transport en commun, le samedi soir et le dimanche.

«Comme président, je m'engage à ce qu'on regarde ça à la CITF dans les mois qui viennent, même si la question a déjà été soulevée voilà plusieurs années», a convenu M. Croteau, sous les pressions de l'auditoire, composée d'une soixantaine de personnes. Elles investissaient hier matin l'assemblée publique bisannuelle de la Corporation intermunicipale de transport Des forges (CITF), tenue au Centre culturel de Cap-de-la-Madeleine. Pancartes en mains, des étudiants dénonçaient les compressions budgétaires de la CITF.

Dès la période de questions, la polémique s'est engagée lorsque des citoyens ont protesté devant l'heure matinale de l'assemblée (10h30), privant, selon eux, les travailleurs et les usagers du transport en commun d'y participer.

«Pourquoi une réunion de jour? Par stratégie? Avez-vous peur qu'il vienne mille personnes si c'était le soir?», s'indignaient des intervenants dont une dame qui réclamait ni plus ni moins une assemblée extraordinaire. M. Croteau a aussitôt fait remarquer que c'est plutôt une tradition et que cette heure est fort pratique pour... les médias.

«Qu'il vienne mille personnes, le sujet reste le même, et pour moi l'impact reste le même», a alors jugé le président de la CITF.

Se montrant à son tour d'attaque au sujet des compressions budgétaires qu'on lui reproche de mener, M. Croteau a répliqué que «la rationalisation est légère, mais nécessaire. On ne peut avoir 500 000 \$ de plus en dépenses. Ces compressions n'affecteront pratiquement pas notre clientèle», insiste-t-il. Le président



(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp)

Les compressions budgétaires dans le service d'autobus ont été dénoncées hier, à l'assemblée bisannuelle de la CITF, tenue au Centre culturel de Cap-de-la-Madeleine.

n'apprécie guère la pétition de la Coalition dont l'énoncé à son avis, est tout à fait biaisé, «ce qui la rend fautive à 80%».

«La pétition, note M. Croteau, affirme que la CITF a un surplus de 315 000 \$. C'est faux, absolument faux. Nous accusons en 2001, un déficit annuel de 1,8 million, épongé par les trois villes. Si le surplus était vrai, je signerais volontiers cette pétition. Par contre, nous avons fait de l'expansion en ajoutant 30 nouveaux autobus en un an et demi... et nous sommes loin de la fin du transport

en commun, comme on tente de le faire croire.»

L'aménagement du terminus Les Rivières qui a coûté 110 000 \$ et assumé à 75 % par le ministère des Transports du Québec, a intrigué une étudiante en théâtre, Christine Mercure du Cégep de Trois-Rivières. Elle a demandé pourquoi décrocher une telle subvention pour de si beaux terminus, mais sans service adéquat selon elle. M. Croteau a rappelé que le gouvernement ne subventionne que les infrastructures du transport en commun.

Quant à la tarification de 2001, le passage est haussé de 25 cents, passant à 2,25 \$. De même qu'une liasse de 10 billets qui se vend désormais 20 \$. L'inter-passe est augmentée de 1 \$ (générale à 47 \$, 21 ans et moins à 38 \$). Les 65 ans et plus la paieront 34 \$ au lieu de 33 \$. Hors scolaire, il en coûtera 17 \$.

Pour les personnes handicapées, le service du transport adapté est maintenu. Le manque à gagner de la CITF, en hausse de 200 000 \$, atteint 1 800 000 \$, selon le rapport annuel.

«Les plus démunis écopent encore»

La Coalition pour l'amélioration du transport en commun s'indigne

Trois-Rivières-Ouest (MC)

«Les plus démunis écopent encore», se sont indignés les représentants de la Coalition pour l'amélioration du transport en commun, formée de huit organismes.

C'est la riposte servie hier, à peine deux heures plus tard, aux administrateurs de la CITF dont le président Alain Croteau faisait part du réaménagement du service des autobus à l'assemblée publique annuelle de la CITF au Centre culturel madelinçois.

«M. Croteau a annoncé que la CITF renonce à certaines coupures de service le jeudi et vendredi où la fréquence devait être aux heures à partir de 8 h au lieu de 22 h. La CITF a reculé là-dessus en maintenant le service aux demi-heures jusqu'à 22 h. C'est une demi-victoire pour la Coalition. Mais la coupure est maintenue pour les circuits 5 (les Pins) et 8 (Trans-Cap) à partir de 20 h 15 du lundi au mercredi, de 22 h 15 à minuit 45 les jeudi et vendredi, et à partir de 18 h 15 le samedi. De plus, la CITF remanie les circuits 2 (Papineau-Sanctuaire), 3 (Sainte-Marguerite) et 7 (Du Passage) pour tenter de pallier à la desserte du territoire causée par l'abolition des circuits 5 et 8», a déploré Luc Giroux, président de la section locale 4115 du Syndicat canadien de la fonction publique (chauffeurs de la CITF).

Dans une conférence de mécontentement et de protestation convoquée par la Coalition aux bureaux de la SCFP de la rue Marion à Trois-Rivières-Ouest, M. Giroux a soutenu

«qu'une telle décision a pour effet d'augmenter le temps de marche, de même que le temps d'attente des usagers de façon totalement inacceptable. Les personnes qui ont le moyen de voyager en voiture risquent d'y recourir davantage alors que les personnes les plus démunies verront encore leur situation se dégrader.»

Toutefois, faire rouler les autobus le samedi soir et le dimanche coûterait quelque 300 000 \$ de plus, croit le président Alain Croteau. Somme vite contestée par le syndicat: «Il en coûterait plutôt 200 000 \$ selon les chiffres de la CITF», soutient René Fréchette, conseiller syndical, croyant que M. Croteau grossit la facture.

Et pourquoi? Nos élus manquent de courage, répond M. Fréchette. «M. Croteau craint que les coûts puissent l'obliger à aller frapper à la porte des citoyens et hausser la taxe foncière. Il ne veut pas le faire, il n'a pas une vision sociale assez grande pour convaincre ses concitoyens et ceux des autres villes.»

Sur ce ton, M. Fréchette affirme qu'une fois de plus la hausse de tarifs annoncée est de sept fois supérieure à la hausse du coût de la vie. «Elle se fera sur la tête des plus démunis, soit les familles à très bas revenus, sur l'aide sociale, les personnes âgées, etc. Les élus font donc payer aux usagers le manque à gagner généré par la faiblesse même de leurs contributions à la CITF. La participation des municipalités à la CITF est toujours de 15 % moins élevée que la moyenne québécoise qui est de 37 %.»

En septembre dernier, le Syndicat des chauffeurs avait proposé des solutions en six points, générant des revenus de 709 000 \$, auxquelles aurait pu s'ajouter la mise sur pied d'une loterie régionale de concert avec Loto-Québec «pour un financement récurrent d'un service de transport en commun de qualité», signale le syndicat. Solutions rejetées du revers de la main par la CITF.

«Nos propositions avaient le mérite de faire assumer par les mieux nantis les fonds nécessaires au maintien et à l'amélioration de notre transport en commun. Mais les élus ont manqué de courage politique, ils ont agité en fonction de leurs intérêts politiques et personnels», reprend Luc Giroux.

Quant aux élus de l'Assemblée nationale, le ministre Guy Julien en tête, «ils sont devenus de plus en plus muets au fil du temps. Récemment, ils nous informaient qu'il fallait considérer la problématique du transport en commun dans un ensemble plus large, et attendre la fusion des villes avant de prendre quelque décision que ce soit», a indiqué Luc Giroux.

Le syndicat promet d'élargir la coalition et donner de l'ampleur à sa lutte. Hier, la conférence réunissait cinq représentants de divers groupes sociaux: François Dubois de l'Association des handicapés de la Mauricie; Nicole Beaudin de l'Association des locataires des HLM de Cap-de-la-Madeleine; Mariette Giroux de la FADOQ; Isabelle Duval de l'Association des handicapés adultes, et Josiane Gagnon de l'Association des étudiants du Cégep de Trois-Rivières.



un canada branché

Organismes sans but lucratif

VOUS AVEZ JUSQU'AU
1^{ER} DÉCEMBRE !

LE PROGRAMME VOLNET VOUS OFFRE:

- Un ordinateur neuf pour 587 \$ taxes incluses
- Un service de branchement internet pour un an
- Un apprentissage internet

MAIS VOUS DEVEZ FAIRE VITE!

Procurez-vous le questionnaire et retournez-le avant le 1^{er} décembre



INFORMATION: Liette Gagnon (819) 373-1473

«Volnet est un programme fédéral administré par Industrie Canada qui vise à améliorer l'accès à des organismes bénévoles aux technologies de l'information et aux compétences et outils connexes pour les aider à jouer un plus grand rôle dans la société canadienne. Volnet a pour but d'offrir à 10 000 organismes bénévoles, d'ici le 31 mars 2001, des services de branchement, y compris du matériel informatique, un apprentissage internet et un soutien réseau.»



Financé par le programme Volnet d'Industrie Canada

NOUVEAU
STAR CHOICE
 présente la nouvelle
 antenne **ELLIPTIQUE**
3 fois la capacité de tout autre système
 AC35-1, DOLBY, HDTV, DISPONIBLE

Pas d'intermédiaire
 Nous vendons
 et installons

Ayez un système
 complet pour
99\$ - 299\$
 -200\$ de frais de programmation

HORAIRE
 Lun-mar-mer
 9 h à 17 h
 Jeu-ven
 9 h à 21 h
 Sam 10 h à 16 h

DANIEL FORAND Satellite inc.
 2501, boul. des Récollets, Trois-Rivières (Québec) (819) 372-0690
 Sujet à l'approbation de crédit, détails en magasin, Calculé avec rabais,
 taxes en sus, S.A.C., *Commandes téléphoniques acceptées.

<http://danielforand.com>

Nicolet passe aux actes

La Ville adopte un règlement qui confirme l'abolition de son corps de police

Marcel Aubry
Nicolet

■ Après avoir adopté, en août dernier, une résolution faisant état de sa décision d'abolir son corps de police, la Ville de Nicolet est passée aux actes, lundi soir, en adoptant un règlement visant à confirmer sa décision. Ce règlement a été adopté sur division puisque le conseiller Sylvain Mercier a voté contre.

Dans sa résolution du mois d'août, le conseil municipal avait précisé que si le ministre de la Sécurité publique, M. Serge Ménard, donnait son autorisation à cette décision, le corps de police municipal, vieux de plus de 125 ans, serait aboli le 31 décembre prochain, à 23 h 59.

Or dans une lettre signée, le 14 novembre, par le directeur du ministère de la Sécurité publique, M. Daniel Saint-Onge, celui-ci mentionne que le ministre de la Sécurité publique, M. Serge Ménard, a autorisé, le 10 novembre dernier, l'abolition du corps de police de Nicolet.

M. Saint-Onge signale toutefois que cette décision n'aura effet qu'après qu'un comité de reclasse-

ment aura examiné la situation et formulé ses recommandations. À défaut de telles recommandations dans les six mois suivant la constitution de ce comité, le corps de police sera aboli à l'expiration de cette période, soit le 10 mai 2001.

Le directeur du ministère de la Sécurité publique ajoute que le comité de reclassement a pour mandat d'étudier «la possibilité d'intégrer les policiers concernés dans un autre corps de police ou de leur procurer un autre emploi au sein de la municipalité». Comme la Sûreté du Québec a déjà fait savoir qu'elle acceptait d'intégrer dans ses rangs les policiers municipaux nicolétains, on peut croire que cela ne causera pas de problèmes.

Selon le maire de Nicolet, M. Daniel McMahon, le rôle de ce comité consistera essentiellement à prévoir la mécanique de transfert des policiers d'un corps de police à un autre. Ces pourparlers se feront, d'une part, avec l'Association des policiers, présidée par M. Claude Courchesne et, d'autre part, avec le directeur de la Sécurité publique, M. Gilles Roy, qui a aussi une offre de reclassement.

M. McMahon a indiqué que

dans le plus court délai, l'abolition du corps de police pourrait être effective dès le 1er janvier 2001 si le comité de reclassement s'entend avec tout le monde. Sinon, l'abolition se fera au plus tard le 10 mai. Le maire doute que les choses aillent jusque là, d'autant plus, souligne-t-il, que la Sûreté du Québec a déjà fait mention qu'elle était prête à reprendre tous les policiers à temps plein du service municipal, incluant le directeur Roy. Il croit donc que les parties devraient pouvoir en arriver assez rapidement à un accord sur le transfert des policiers.

La position de la Ville dans ce dossier, a indiqué M. McMahon, c'est de faciliter ce reclassement dans les meilleurs délais et dans les meilleurs intérêts des parties concernées.

Le comité de reclassement comprendra deux représentants du ministère de la Sécurité publique, deux représentants du ministère des Affaires municipales, un représentant de la Ville de Nicolet, un représentant de l'Association des policiers de la Ville de Nicolet, un représentant de la direction de la Sûreté du Québec et un représentant de l'Association des policiers de la SQ. ●

Pour des bijoux originaux,
un choix et une
qualité supérieure

Pavé de diamants
monté sur or blanc 14k

Perle des mers du sud
et diamants taille princesse
montés sur or blanc 14k

BIJOUTERIE
Paul Bellemare

396 rue des Forges (centre-ville) Trois-Rivières Tél.: (819) 376-7013

Et criez-nous quatre-vingt-dix-neuf!

Ne payez que **99\$*** pour le système Navigo 301 de Star Choice quand vous vous abonnez aux forfaits Nickel, Platine ou Diamant.



Le système Navigo 301 fait partie de la famille des récepteurs les plus avancés sur le marché :

- son et image numériques de qualité supérieure
- réception satellite simple ou double

Abonnez-vous avant le 31 décembre 2000 et obtenez automatiquement un mois gratuit à Super Ecran.™



ESSAI DE 30 jours SANS OBLIGATION**

STAR CHOICE
NOTRE TÉLÉ, C'EST D'ABORD LA VÔTRE.
www.starchoice.com 1 888 554-STAR

Rive-Sud Électronique
Parisville
800 552-2811

Les Services Vidéo du Parc
Saint-Mathieu-du-Parc
(819) 532-2789

Antenne J. Deshaie
Sainte-Angèle de Laval
(819) 222-9813

Service Antennes Plus enr.
Plessisville
(819) 362-6157

Dumoulin

La Clé de Sol

CYBERTRONIC
MARCHAND AFFILIÉ

ZONE
ÉLECTRONIQUE

STEREO
ÉLECTRONIQUE

*Après crédit de programmation rétro cabot postal. Offre offre en limite le 31 décembre 2000 et s'applique aux nouveaux clients résidents seulement. Voir les restrictions. Demandez tous les détails à votre détaillant participant. (Offre crédit sans intérêt au compte de nouveau client Star Choice.)

**S'applique aux prix d'achat au détail en vigueur actuellement, à l'installation d'un système standard et au premier mois de programmation (après concurrence de 4999 \$). Star Choice™ le logo Star Choice ainsi que tout autre logo ou concept contenu sur des marques de commerce de Star Choice Communications Inc. et Star Choice Television Networks Incorporated.

1048142

Le décret adopté dès aujourd'hui?

La fusion du Grand Nicolet est imminente

Nicolet (MA)

■ Le Conseil des ministres à Québec pourrait adopter dès aujourd'hui le décret visant à rendre officielle la fusion des trois municipalités du Grand Nicolet, soit Nicolet, Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet et Nicolet-Sud.

Selon les informations qui sont parvenues, ces derniers jours, aux oreilles des autorités municipales, le décret portant sur ce regroupement municipal figure effectivement à l'ordre du jour de la réunion du conseil des ministres d'aujourd'hui et devrait normalement faire l'objet d'une adoption, à moins que d'autres dossiers plus urgents ne viennent retarder l'évolution des discussions et faire en sorte que l'adoption de ce décret ne soit reportée à la prochaine séance hebdomadaire du Conseil des ministres.

Pour le moment, le dossier évolue normalement et les différentes étapes prévues dans le processus de regroupement se déroulent tout à fait à l'intérieur des délais prévus, signale le maire de Nicolet, M. Daniel McMahon.

Comme tout est clair dans le dossier, celui-ci croit que le décret devrait prévoir la constitution de la nouvelle municipalité qui deviendrait donc effective le 1er janvier 2001.

On se souviendra que selon une entente intervenue préalablement entre les dirigeants des trois municipalités, il avait été prévu que chaque administration municipale travaillerait dans un premier temps sur une amorce de budget individuel dans le but d'en arriver par la suite à la préparation d'un budget collectif.

Un comité budgétaire a été créé. Chaque municipalité est représentée par trois élus, en plus du directeur général ou du secrétaire-trésorier(ère) en poste dans chaque municipalité.

Le budget en janvier

Ce comité aura pour tâche de préparer le budget de l'an 1 de la nouvelle municipalité regroupée et ce budget sera adopté par le grand conseil (regroupant les 21 élus municipaux) qui commencera à siéger le mois prochain.

Le budget de la nouvelle municipalité fusionnée devrait normalement être adopté le lundi, 15 janvier puisqu'il a été établi que le conseil municipal se réunirait en assemblée publique une fois par mois, soit le 3e lundi du mois. C'est donc dire qu'aucune des trois municipalités du Grand Nicolet n'adopterait de budget en décembre, contrairement à ce qui se fait habituellement. ●

la lecture en Cadeau
du 13 novembre 2000 au 7 janvier 2001
Une invitation de la **Fondation québécoise pour l'alphabétisation**

Achetez un livre jeunesse neuf à un enfant défavorisé
Détails dans toutes les librairies participantes.
(514) 289-1178 ou 1 800 361 9142

Le Nouvelliste
Une présentation de **Domtar** et **Hydro Québec**

Un calendrier scolaire réorganisé

La poursuite de la grève des chargés de cours oblige l'UQTR à adopter des mesures d'urgence

Isabelle Légaré
Trois-Rivières

■ Si rien n'a changé depuis minuit et que le Syndicat des chargés de cours maintient, ce matin, son mot d'ordre de grève générale illimitée, les étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières devront maintenant s'adapter à un calendrier universitaire complètement remanié.

Réunis plus tôt cette semaine en assemblée générale spéciale, les membres de la Commission des études ont soumis divers scénarios au conseil d'administration de l'UQTR qui, devant l'importance du conflit, a convenu d'adopter des mesures d'urgence.

Si les chargés de cours étaient retournés en classe aujourd'hui, la session aurait été considérée comme valide, sans reprise de cours.

Dans le cas où l'arrêt de travail des chargés de cours se poursuit jusqu'au 5 décembre, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Raymond Leblanc, explique qu'il devient nécessaire de reprendre les cours, ce qui devrait être fait les 20, 21 et 22 décembre 2000 ainsi que les 4 et 5 janvier 2001.

À l'origine, la session d'automne se terminait le 19 décembre alors que la session d'hiver débutait le 8 janvier et finissait le 27 avril 2001.

Pour les activités d'enseignement suspendues jusqu'au 12 décembre, des cours devraient être repris entre le 8 et le 12 janvier de telle sorte que le début de la session d'hiver serait reporté au 15 janvier. Par ailleurs, la semaine de relâche, normalement à la mi-session, serait substituée en une semaine de travaux de lecture.

Si aucune entente n'est survenue entre les chargés de cours et la direction de l'université après le 12 décembre, le calendrier prévoit la reprise des cours entre le 15 et 19 janvier et le début de la session d'hiver, le 22 janvier. Pour que la session d'hiver puisse se terminer, tel que prévu, le 27 avril 2001, les semaines de travaux de lecture et de relâche seraient alors annulées. Plutôt que de cumuler seize semaines, la session d'hiver en comporterait quatorze.

Le conseil d'administration de l'université, sur la recommandation de la Commission des études, a également convenu que si la grève se prolonge au-delà du 19 décembre, la

session d'hiver devra démarrer le 8 janvier pour les étudiants inscrits à des cours dispensés par des professeurs. Ce qui veut dire qu'un étudiant pourrait, dans la même période, suivre certains cours de la session d'hiver 2001 avec des professeurs tout en reprenant les cours perdus de la session d'automne 2000. «C'est difficile de trouver une solution qui accomode tout le monde. Ça demande des ajustements», a indiqué au Nouvelliste M. Leblanc avant d'ajouter que des professeurs pourraient être appelés à faire du rattrapage avec les étudiants qui n'ont pas reçu toute la formation nécessaire durant la session précédente, alors que ces derniers étaient inscrits à des activités d'enseignement assumées par des chargés de cours. «Comme ce fut le cas lors de la dernière grève, en 1997, les plans de cours des professeurs devront être modifiés pour tenir compte de ce qui a été fait et ce qui n'a pas été fait», a-t-il résumé.

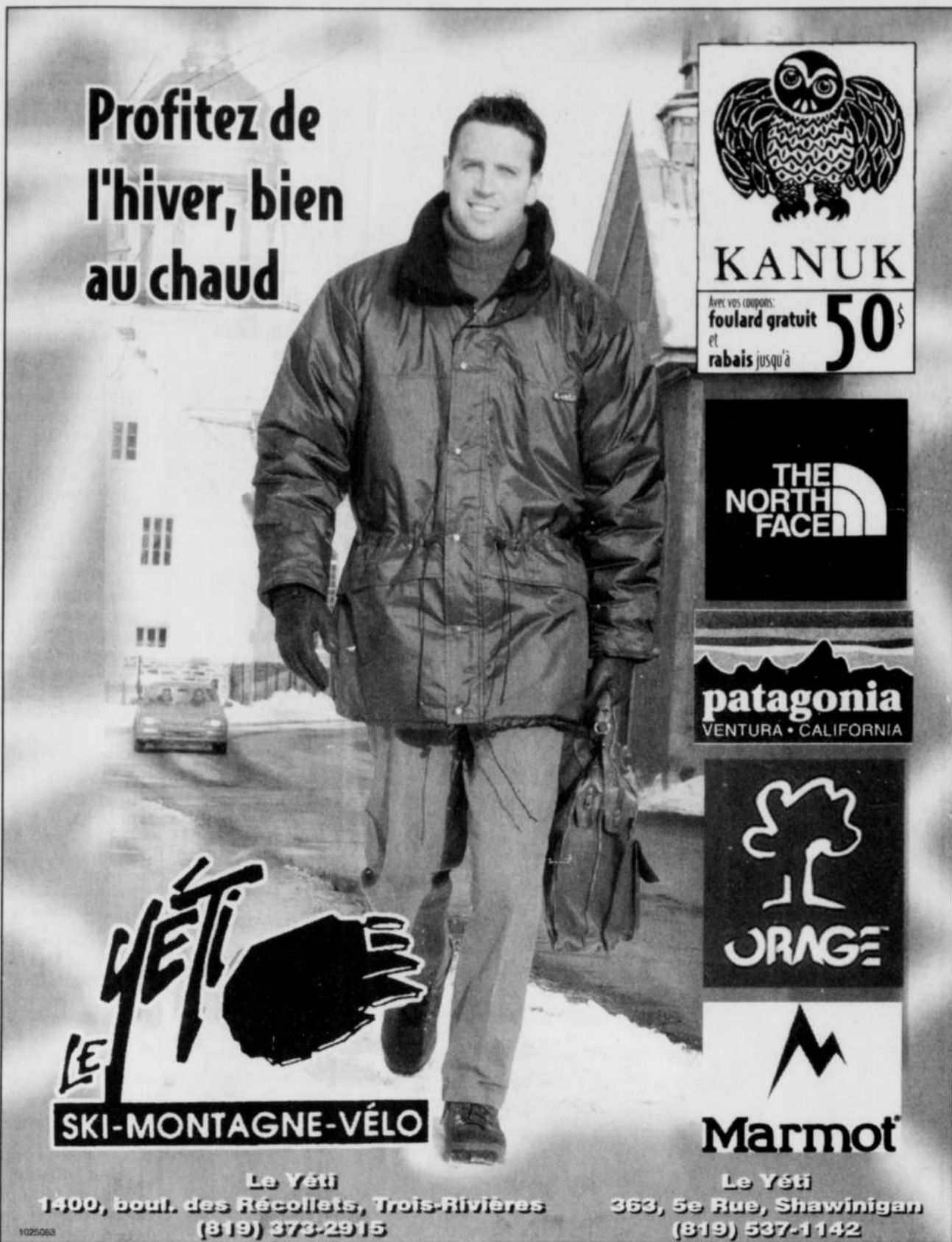
Selon M. Leblanc, les dossiers des étudiants devront être analysés à la pièce. Parmi les plus «compliqués», le vice-recteur mentionne le cas de l'étudiant étranger qui devait compléter son baccalauréat en décembre pour ensuite retourner dans son pays d'origine.

«C'est certain qu'il n'est pas intéressé à revenir pour une semaine, faire les cours qui lui manquent», reconnaît M. Leblanc avant de parler de ces autres étudiants, pratiquement diplômés, qui ont déjà décroché un emploi pour janvier dans la région comme ailleurs au Québec.

«Il y a les stages aussi. Je pense entre autres à des étudiants du programme d'enseignement qui, à compter de janvier, seront stagiaires à temps plein dans une école. Eux non plus ne sont pas disponibles pour faire du rattrapage», poursuit-il avant de préciser que ces stages ont été planifiés depuis plusieurs mois déjà avec les commissions scolaires et les écoles hôtes.

Quant aux étudiants en chiropratique dont les cours-clinique font partie de leur formation, M. Leblanc précise que ces cours devront nécessairement être complétés aussitôt le conflit de travail terminé. «Ce programme prévoit que chaque étudiant traite un nombre obligatoire de patients, des gens qui présentent différents types de problèmes», souligne-t-il. ●


Profitez de l'hiver, bien au chaud



LE YÉTI

SKI-MONTAGNE-VÉLO





Le Yéti
1400, boul. des Récollets, Trois-Rivières
(819) 373-2915




KANUK

Avec vos coupons
foulard gratuit
et rabais jusqu'à

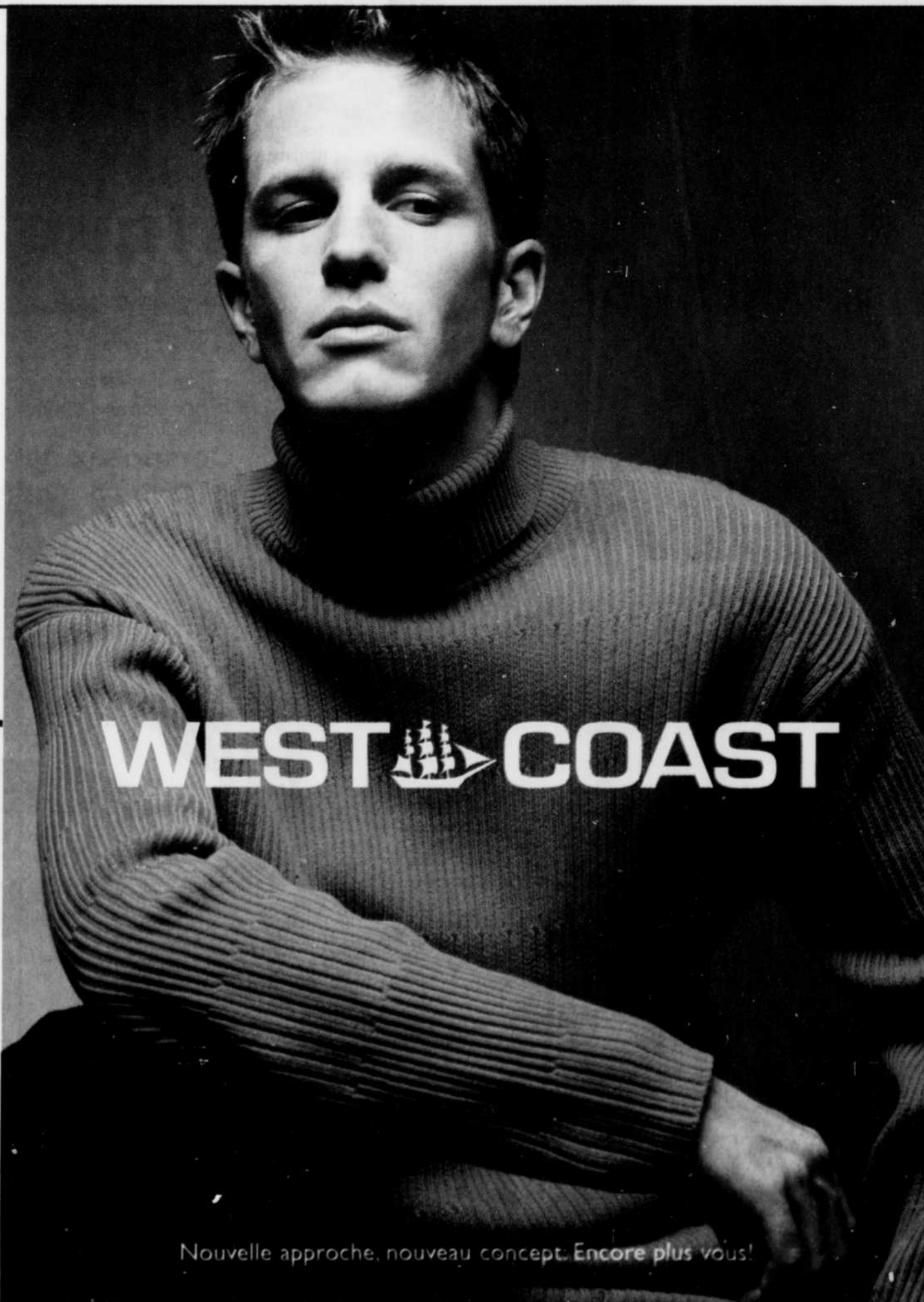
50%

Le Yéti
363, 5e Rue, Shawinigan
(819) 537-1142







Centre commercial Les Rivières
24 boutiques au Québec et en Ontario
www.westcoast.ca



WEST COAST

Nouvelle approche, nouveau concept. Encore plus vous!

«Un dossier qui est préoccupant»

La Ville de Nicolet a formulé deux demandes à la direction du Pavillon Ton avenir

Marcel Aubry
Nicolet

■ Les craintes exprimées récemment par des citoyens de la Ville de Nicolet relativement à la présence de la clientèle du Pavillon Ton Avenir dans l'ex-Foyer de Nicolet, ne laissent pas insensible le maire de cette ville, M. Da-

niel McMahon.

«Je ne vous cache pas qu'humainement parlant, c'est un dossier qui est préoccupant», a reconnu celui-ci dans une entrevue au Nouvelliste.

Selon M. McMahon, la grande majorité des personnes qui fréquentent le centre de thérapie sont des personnes qui sont là volon-

tairement, mais on y retrouve aussi, selon lui, «des personnes qui ont peut-être un profil plus particulier pour lesquelles il faut être plus prudent.»

Aussi, le message qui a été passé par les autorités municipales à la direction du Pavillon Ton avenir, c'est que celle-ci s'assure au moins de deux choses, à savoir qu'elle implante à l'intérieur du bâtiment des mesures de sécurité qui soient rassurantes pour la population et qu'elle s'organise pour avoir avec le Complexe santé et services sociaux Nicolet-Yamaska, un protocole d'entente qui prévoit une desserte en matière de santé à ces gens qui sont en cure.

Le maire McMahon a mentionné qu'il avait formulé ces deux demandes au nom de la population. «C'est maintenant à la ressource en question de s'exécuter et c'est à la population de juger si, effectivement, elle se sent rassurée», a-t-il dit. Si tel n'est pas le cas, M. McMahon ajoute que ce sont beaucoup plus les pressions populaires qui pourront entraîner des suites que la pression faite par la municipalité.

En tant que celle-ci est concernée, le maire signale qu'elle n'a pas de prise sur ce dossier puisque le Pavillon Ton avenir est conforme à la réglementation d'urbanisme et que cet établissement a le droit d'exister.

«Je sais qu'une pétition circule en ville, a-t-il poursuivi, nous allons voir quelle en est la teneur exacte. Ce que nous pourrions faire, le 18 décembre, ce sera de recevoir cette pétition, d'expliquer les tenants et les aboutissants à la population et de l'acheminer ensuite au bon endroit s'il y a un bon endroit pour l'achemi-

ner.»

Le maire McMahon a rappelé qu'une rencontre avait eu lieu, il y a quelques semaines, à l'édifice concerné, que plusieurs organismes y étaient représentés, qu'on leur avait présenté le projet en question et que ceux-ci avaient eu l'occasion de poser leurs questions et de faire part de leurs craintes ou de leurs appréhensions par rapport au projet.

D'ici à ce qu'une délégation se rende à l'hôtel de ville pour sensibiliser les autorités municipales aux craintes des gens, une autre rencontre des différents intervenants devrait avoir lieu, a laissé entrevoir le maire, afin de faire le point sur le dossier en question.

M. McMahon a par ailleurs indiqué que la Ville n'avait pas encore pris position sur le sujet, mais qu'il fallait être conscient qu'au niveau de la réglementation municipale, en tant qu'elle respectait la Code du bâtiment, la direction du Pavillon Ton avenir avait tout à fait le droit d'utiliser cette bâtisse pour ce projet qui est conforme au règlement d'urbanisme de la Ville.

«C'est une entreprise de services publics, ils sont dans une zone de services publics. Au niveau de la réglementation municipale à proprement parler, tout est fait dans les règles de l'art», a-t-il dit, en rappelant que le droit de fournir des services de santé relevait de la compétence provinciale et non pas municipale.

«C'est donc de ce côté-là qu'on doit faire des vérifications et de ce que l'on sait présentement, ils auraient le droit d'opérer», a-t-il conclu. ■

Grande foire de la FOURRURE

Une rafale de
BAS PRIX

...ET LES TAXES SONT INCLUSES

VASTE CHOIX

tel que :

- VISON
- CASTOR RASÉ
- RAT MUSQUÉ RASÉ
- Etc...

Ainsi que tous nos
manteaux en
AGNEAU
REVERSE

Laflamme
FOURRURE
(SHAWINIGAN) ENR.

742, 4e Rue, Shawinigan
536.5095

POSSIBILITÉ
DE PAYER
DANS 1 AN
SANS INTÉRÊT

Lancement officiel de l'APICS-UQTR

Trois-Rivières (IL)

■ Pas peu fiers de souligner que l'Université du Québec à Trois-Rivières était la seule institution universitaire canadienne présente au récent congrès international de l'American Production and Inventory Central Society (APICS), des étudiants en ingénierie industriel, recherche opérationnelle de même qu'en administration procèdent aujourd'hui au lancement officiel du chapitre trifluvien de cette association.

Pour l'occasion, une centaine d'invités sont attendus à un Vin et Fromage dans l'Atrium du pavillon Albert-Tessier. Les organisateurs de cet événement ont fait appel

à plusieurs conférenciers. Des gens des entreprises Nortel et de Corus s'adresseront aux étudiants et aux entrepreneurs membres, pour la plupart, du regroupement dont la désignation française est l'Association de formation professionnelle de gestion des ressources. Lors de cette soirée, il sera notamment question des avantages de faire partie de cet organisme. À ce sujet, les conférenciers partageront leurs expériences professionnelles.

Enfin, les étudiants de l'UQTR profiteront du fait qu'ils deviennent le troisième chapitre de l'APICS au Québec - après l'HEC et l'école Polytechnique - pour lancer leur site WEB. ■

Avec les nouveaux certificats-cadeaux offrez la télé numérique

Offrez un **certificat-cadeau** pour l'achat d'un décodeur numérique et profitez de la **télé numérique**!

Et ce n'est pas tout! Pendant le temps des fêtes, COGECO offre **1 mois gratuit** de télé numérique.

Composez dès maintenant le
1 866 6CADEAU
(1 866 622-3328)

COGECO
COGECO CABLE INC.

Avec le câble,
TOUT est possible.

Fusion: Croteau peaufine sa stratégie

Martin Lafrenière
Trois-Rivières

■ Alain Croteau grossit sa collection d'armes dans le dossier de la réorganisation municipale en demandant à la Fédération québécoise des municipalités de mener une étude sur le «navettage» entre les villes de Cap-de-la-Madeleine et de Trois-Rivières.

Le mandat confié à la FQM permettra aux élus de Cap-de-la-Madeleine de connaître le «coût» d'une personne qui utilise des services de la ville-centre à comparer à l'apport économique de cette même personne. «On veut faire cette étude pour pouvoir dire à nos citoyens qu'ils ne sont pas des "parasites" et des "têtués" lorsqu'ils utilisent des services à Trois-Rivières, car la ville-centre en retire aussi des bénéfices», a commenté M. Croteau à l'occasion d'une allocution prononcée hier au dîner des membres du Club Richelieu de Trois-Rivières.

Ce genre d'étude de la FQM mesure l'apport des villes périphériques aux villes-centres. Réalisée au coût de 37 000 \$, elle sera effectuée à partir de différentes méthodes de calcul et d'évaluation selon les services disponibles dans la ville-centre. Par exemple, on pourra déterminer ce que coûte à la Ville de Trois-Rivières un Madelinois qui étudie à l'Université du Québec à Trois-Rivières en ce qui concerne l'eau potable (l'utilisation des toilettes) ou le service de police (relé à la patrouille). Cette évaluation sera ensuite comparée à tout ce que la présence d'un Madelinois à Trois-Rivières peut rapporter à cette ville (dépenses d'essence ou de restauration dans des commerces qui payent des

taxes à l'administration trifluvienne). L'étude va permettre de connaître le nombre de navetteurs qu'on retrouve à Cap-de-la-Madeleine par rapport à Trois-Rivières et le coût net de chacun.

Selon Alain Croteau, cette étude sur le «navettage» devrait commencer dans les jours qui viennent et on devrait en connaître les résultats d'ici la période des fêtes. Et toujours d'après le maire de Cap-de-la-Madeleine, cette étude va servir d'arme supplémentaire lorsque les discussions auront lieu entre Cap-de-la-Madeleine et le mandataire du gouvernement dans le dossier de la réorganisation municipale. «Selon sept études faites par la firme Roche, l'apport économique qu'engendrent les navetteurs par rapport aux dépenses des villes-centres est toujours à l'avantage des villes-centres, a ajouté M. Croteau. Cette étude sera donc un outil de plus dans nos négociations avec André Thibault.»

Si jamais le mandataire du gouvernement provincial recommande d'inclure la salle J.-A.-Thompson dans une liste d'équipements supra-locaux, le maire de Cap-de-la-Madeleine croit que cette étude permettra aux élus madelinois de dire à leurs gens qu'ils seront victimes d'une injustice.

«Les citoyens de Cap-de-la-Madeleine qui assistent à un spectacle à la salle Thompson, dont les rénovations ont d'ailleurs été largement défrayées par des subventions du gouvernement provincial, payent un billet d'entrée. Mais ils dépensent également à Trois-Rivières en allant, par exemple, manger dans un restaurant du centre-ville avant le spectacle. C'est la même chose pour des équipements et des services gouver-

nementaux comme le palais de justice, alors que les avocats préfèrent avoir leur bureau dans son environnement, pour le Cégep de Trois-Rivières et l'UQTR, où on retrouve plusieurs immeubles à logement qui

rappellent des taxes à Trois-Rivières.»

Alain Croteau a profité de sa présence au dîner du Club Richelieu pour souligner que le sondage sur les fusions municipales a été lancé

lundi dernier. Les résultats de cette enquête effectuée par la firme Léger marketing devraient aussi être connus d'ici la période des fêtes. ■



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

ÉCOLE SECONDAIRE SAINTE-URSULE

JOURNÉE D'ÉVALUATION

SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2000

À L'ÉCOLE SECONDAIRE SAINTE-URSULE (AUDITORIUM)

CONCENTRATION MUSIQUE - Heure : 8 h 45

Premier programme de musique reconnu et autorisé dans la région Mauricie - Bois-Francs par le ministère de l'Éducation. La concentration musique a acquis depuis 1983 une solide réputation tant au Québec qu'à l'extérieur de la province. Chaque élève a droit à un cours privé hebdomadaire avec un moniteur hautement qualifié.

Les instruments offerts : instruments à vent, percussions, instruments à cordes, piano, chant.

Musique d'ensemble : orchestre, musique de chambre, jazz-band, harmonie de concert, ensemble vocal, etc.

CONCENTRATION OMNI-SCIENCES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES - Heure : 8 h 45

Ce programme enrichi en informatique ainsi qu'en sciences est unique par son volet robotique. De ce fait, il répond aux besoins actuels et croissants de connaissances au niveau des nouvelles technologies présentes autour de nous. L'accent est mis sur l'exploration, les projets ainsi que sur la résolution de problèmes.

CONCENTRATION ANGLAIS - Heure : 12 h 45

Ce programme enrichi répond aux besoins croissants des jeunes de l'an 2000.

En plus de vivre à l'école dans une ambiance exceptionnelle, le bilinguisme est assuré à la fin du secondaire par plusieurs projets qui alimentent l'apprentissage de la langue : voyages d'immersion, théâtre en anglais, programme « Ouverture sur le monde » et « Edutainment ».

Ce programme permet de se concentrer sur une seule langue seconde, pour un apprentissage plus approfondi. L'évaluation finale est administrée par le département des langues modernes de l'UQTR.

UNE ÉCOLE À DIMENSION HUMAINE

Pour information et inscriptions :

Yolande Barrette

École secondaire Sainte-Ursule,

1725, boulevard du Carmel,

Trois-Rivières

(Entrée et stationnement : rue de la Terrière)

(819) 379-3644

DIFFÉRENTE, BELLE,
ATTIRANTE...

20 %
30 %
40 %

sur la marchandise
automne-hiver
en boutique
(sauf accessoires)

Tailles :
6 à 18 ans

La
Flânerie

Un style jeune pour
les 30 ans et plus

Christiane Pratte, prop.
3075, côte Rosemont
Trois-Rivières-Ouest
(à côté de Métro Jean-XXIII)
375-4438

Avec les nouveaux

certificats-cadeaux offrez l'Internet à ultra-haute vitesse

Offrez un **certificat-cadeau** pour l'achat d'un **modem câble** et **VOLEZ** sur le Web avec Rapidus, l'accès Internet à ultra-haute vitesse de COGECO.

Et ce n'est pas tout ! Pendant le temps des fêtes, COGECO offre **1 mois gratuit** d'accès Internet à ultra-haute vitesse Rapidus.

Composez dès maintenant le
1 866 6CADEAU
(1 866 622-3328)

COGECO
COGECO CÂBLE INC.

Avec le câble,
TOUT est possible.



Peut varier selon les régions. Certaines conditions s'appliquent. Certificat-cadeau de 25\$ applicable sur les équipements également disponibles. Offre résidentielle seulement.

Incendie majeur à Saint-Cyrille-de-Wendover

Nancy Massicotte
Saint-Cyrille-de-Wendover

■ L'usine de séchage de bois appartenant à Matériaux Berfranc de Saint-Cyrille-de-Wendover a été la proie d'un violent incendie, hier matin, qui a complètement détruit le bâtiment et les matériaux qui s'y trouvaient. Les pertes matérielles sont de 800 000 \$ environ.

Cet incendie majeur, qui a eu lieu sur le 4e rang, a d'ailleurs été à l'origine d'un véritable branle-bas de combat dans la municipalité au cours de la journée. Trois canalisations d'eau de la municipalité se sont en effet brisées en début de matinée, compliquant ainsi le travail des pompiers et privant les citoyens d'eau courante pendant plusieurs heures. C'est pour cette raison, entre

autres, que deux écoles ont fermé leurs portes.

Il a aussi fallu fermer la route 122 entre le 3e et le 6e rang, de même que la route 255 à partir de l'autoroute 20 pour permettre aux employés de la ville de réparer les canalisations.

Finalement, cet incendie a également eu des conséquences sur la circulation ferroviaire puisque la distance séparant l'usine de la voie ferrée est de 150 pieds seulement. La Sûreté du Québec a donc informé le Canadien National de retenir tout train transportant des matières dangereuses. Ce fut le cas d'ailleurs pour un convoi de wagons-citernes remplis d'essence qui a été immobilisé à proximité.

En ce qui concerne l'incendie de l'usine qui comptait une quinzaine



(Alpha Presse: Alain Bédard)

L'incendie qui a détruit une usine de séchage de bois à Saint-Cyrille-de-Wendover, hier, a eu des répercussions dans la toute la municipalité à la suite du bris de trois canalisations d'eau. Les citoyens ont en effet été privés d'eau courante pendant plusieurs heures.

d'employés environ, il a laissé peu de chances aux pompiers. L'alerte générale a été déclenchée vers 6 h 30. À leur arrivée, les sapeurs ont commencé à arroser mais la pression supplémentaire engendrée dans le réseau d'eau a immédiatement causé le bris des trois canalisations.

À ce sujet, le maire de Saint-Cyrille-de-Wendover, M. Jean-Guy Bergeron, a expliqué que les ingé-

nieurs se chargeraient de faire des vérifications dans le réseau pour déterminer la cause exacte du bris. « Il y a probablement eu une faiblesse. C'est ce que nous allons tenter de savoir. Pour l'instant, deux équipes ont été affectées à réparer les bris et nous avons fait venir de l'eau des municipalités voisines pour remplir notre citerne et approvisionner les pompiers », a-t-il indiqué.

En fin d'après-midi, le maire

était en mesure d'affirmer que l'alimentation en eau serait rétablie au cours de la soirée.

De leur côté, les pompiers à temps partiel de Saint-Cyrille-de-Wendover ont reçu l'aide de leurs confrères de Saint-Charles-de-Drummondville, de Saint-Joachim-de-Courval et de Saint-Félix-de-Valois pour combattre le sinistre. Plus d'une trentaine de combattants étaient sur place. Mais de toute évidence, leur nombre et leurs efforts n'ont pas suffi à empêcher la destruction de l'usine, non seulement en raison des difficultés d'alimentation en eau mais également à cause de l'ampleur des flammes.

Le bâtiment a donc été ravagé par l'élément destructeur, de même que les chargements de bois qui s'y trouvaient, prêts pour l'expédition. Cependant, personne n'a été blessé.

Pour l'instant, les causes du sinistre sont inconnues. Une enquête sera menée par la Sûreté du Québec aujourd'hui. Notons par ailleurs que ce n'est pas la première fois que cette usine est la proie d'un incendie. Pas plus tard que dimanche dernier, un début d'incendie avait causé quelques dégâts dans le bâtiment à la suite d'un problème électrique.

Hier, avant de commencer l'enquête, la Sûreté du Québec s'est surtout préoccupée d'établir un périmètre de sécurité et de fermer les routes 122 et 255. Pour ce faire, elle a reçu la collaboration d'une douzaine de bénévoles du Service d'intervention d'urgence du Centre-du-Québec.

• MICHEL HERBELIN • SIMON CHANG
• SEIKO • PULSAR • CITIZEN
• BULOVA • CARAVELLE • FIORI
• GIORGIO MILANO

25% à 40% DE RABAIS

...et de plus **NOUS PAYONS LES TAXES**



**Bijouterie
DUGRÉ & RACINE**
JOAILLIER FABRICANT HORLOGER FABRICANT

1624, 6e RUE, TROIS-RIVIÈRES 378-3220
745, 5e RUE, SHAWINIGAN 537-9644

Arrêté pour avoir battu une fillette

Victoriaville (NM)

■ Les policiers de la Sécurité publique de Victoriaville ont procédé, lundi soir, à l'arrestation d'un homme, soupçonné d'avoir violenté la fille de sa conjointe.

Selon leur enquête, l'individu dont l'identité ne peut être dévoilée pour protéger celle de l'enfant, aurait agressé physiquement la fillette de cinq ans dimanche. Il lui aurait notamment asséné des coups au visage.

Or, c'est la direction de l'école qui a informé les policiers des mauvais traitements dont avait été victime la petite fille lors de son retour en classe lundi. Elle a par la suite été prise en charge par un travailleur social qui devait signaler ce cas de mauvais traitements à la Direction de protection de la jeunesse. Une enquête devrait être faite au sein de la famille en question qui compte quatre enfants en tout.

Le suspect a par ailleurs comparu hier au palais de justice. Il fait face à une accusation de voie de fait. Son enquête sur détention aura lieu aujourd'hui.

Porté disparu

Trois-Rivières (NM)

■ La collaboration de la population est demandée pour tenter de retrouver Luc Garceau, 38 ans de Trois-Rivières, porté disparu depuis vendredi dernier. L'individu souffre de problèmes psychologiques. Son frère l'a vu pour la dernière fois vers 15 h, vendredi, au restaurant Tim Horton, sur le boulevard des Forges à Trois-Rivières. Depuis, il est sans nouvelles de lui. Au moment de sa disparition, Luc Garceau portait un manteau en nylon de couleur bleu marine, de longueur trois-quarts avec l'inscription Point Zéro sur le dos, des jeans bleus et des bottes de travail.

Notons que ce n'est pas la première fois que M. Garceau disparaît de cette façon. À l'époque, il avait été retrouvé au Nouveau-Brunswick. Quiconque peut aider les policiers à localiser M. Garceau est prié de communiquer avec la Sécurité publique de Trois-Rivières au (819) 691-2929.



Luc Garceau

Grande liquidation de hockey

INTERSPORT®
Plus de 4300 magasins dans 26 pays

2 pour 1

Sur tous les bâtons
**SHER-WOOD
PRO-5000**

Régulièrement 19,99\$

30 à 50%
de rabais
sur tout l'équipement de protection de hockey
(sauf casques, grilles et visières)

40%
de rabais

Sur tous les sacs de hockey

40%
de rabais

Sur tous les pantalons de hockey

40%
de rabais

Sur toutes les jambières

30%
de rabais

Sur toutes les épaulettes

30%
de rabais

Sur tous les protège-coudes

30%
de rabais

Sur tous les gants de hockey

Jusqu'à **50%**
de rabais

Sur tous les bâtons et palettes de hockey

INTERSPORT®

Vous en sortez gagnant !

SPORTS HENRI DESHAIES
Centre commercial LesRivières
TROIS-RIVIÈRES • 375-6313

Plaza de la Mauricie
SHAWINIGAN
539-3389

PELLERIN SPORTS
276, rue Saint-Laurent
LOUISEVILLE • 228-2759

® - Marque déposée de commerce d'AMILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et par Le Groupe Forzani Ltd. Les offres de récompense ne s'appliquent pas sur les achats de certificats-cadeaux, les locations, les permis et les services.

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'au dimanche 3 décembre 2000.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles.



Offre de base :
Obtenez 1 mille de récompense AMILES® pour chaque tranche d'achat de 20\$, avant taxes.



L'affaire est dans le sac!



CHAISE OPÉRATEUR

DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS

AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR

PRIX SUGG. : 72 \$
29⁹⁹

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

PRIX SUGG. : 114 \$
39⁹⁹



CHAISE OPÉRATEUR

DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

MODÈLE SANS BRAS

PRIX SUGG. : 161 \$
79⁹⁹

MODÈLE AVEC BRAS

PRIX SUGG. : 202 \$
99⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR

DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT OU GRIS

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

PRIX SUGG. : 179 \$
59⁹⁹



CHAISE OPÉRATEUR

DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR



PRIX SUGG. : 248 \$
129⁹⁹

FAUTEUIL ERCONOMIQUE

DISPONIBLE EN CUIR / SIMILI CUIR NOIR

• BASCULANT
• BRAS MULTI-AJUSTABLES



PRIX SUGG. : 428 \$
199⁹⁹



PRIX SUGG. : 113 \$
59⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE

FINI ÉRABLE NATUREL

• DIMENSIONS : 40" L X 16" P X 28" H

FAUTEUIL ERCONOMIQUE

DOSSIER MOYEN

DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS

• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

• BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

• DOSSIER AJUSTABLE

PRIX SUGG. : 343 \$
169⁹⁹

FAUTEUIL ERCONOMIQUE

HAUT DOSSIER

DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS

• MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE

• BRAS AJUSTABLES



PRIX SUGG. : 500 \$
299⁹⁹



PRIX SUGG. : 342 \$
159⁹⁹

COFFRE-FORT

ANTI-FEU GRIS SENTRY

• DIMENSIONS : 16" L X 18" P X 13" H

PRIX SUGG. : 163 \$
89⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE

FINI ACAJOU OU HÊTRE

• SUPPORT À CPU MOBILE

• TIROIR CLAVIER 27"

• CAPACITÉ DE 18 CD

• DIMENSIONS : 30" L X 20" P X 53" H



BIBLIOTHÈQUE

FINI CHÊNE NATUREL

• DIMENSIONS : 28" L X 10" P X 66" H

PRIX SUGG. : 90 \$
49⁹⁹



PRIX SUGG. : 305 \$
159⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE

FINI NOIR SUR ÉRABLE OU MIEL

• TIROIR UTILITÉ

• TIROIR CLAVIER 30"

• CAPACITÉ DE 27 CD

• DIMENSIONS : 48" L X 24" P X 54" H



POSTE INFORMATIQUE

FINI ÉRABLE

• DIMENSIONS : 34" L X 16" P X 30" H

PRIX SUGG. : 264 \$
139⁹⁹



ARMOIRE INFORMATIQUE

FINI CHÊNE NATUREL

• DIMENSIONS : 40" L X 20" P X 55" H

PRIX SUGG. : 339 \$
199⁹⁹



PRIX SUGG. : 409 \$
199⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE

FINI CERISIER ITALIEN

• TIROIR FILIÈRE

• ESPACE POUR CPU

• CAPACITÉ DE 28 CD

• DIMENSIONS : 58" L X 24" P X 41" H



POSTE INFORMATIQUE

DISPONIBLE EN HÊTRE DORÉ

• TIROIR UTILITÉ • TIROIR FILIÈRE

• CAPACITÉ DE 54 CD

• DIMENSIONS : 48" L X 48" P X 58" H

PRIX SUGG. : 440 \$
249⁹⁹



COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES • OUVERT LE SAMEDI

MAGASINEZ EN LIGNE : www.denis.ca



TROIS-RIVIÈRES 2450, BOUL. DES RÉCOLLETS 376-2538

9 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE DE MONTRE

LIVRAISON GRATUITE** MÊME LE SAMEDI



ANJOU BROSSARD GATINEAU LAVAL OTTAWA POINTE-CLAIRE QUÉBEC ST-JÉRÔME

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 5 DÉCEMBRE 2000. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS À UN PAR CLIENT ET/OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. *ASSEMBLAGE REQUIS **TERRITOIRES LIMITÉS

Éditorial

Une condition repoussante

Si le Bloc québécois avait augmenté sa députation, accru pour la peine son soutien populaire et creusé l'écart avec les libéraux, tous les souverainistes y auraient vu là une manifestation à associer aux conditions gagnantes. Ils auraient senti qu'il y avait du mouvement en faveur de la souveraineté et n'auraient pas manqué de tabler là-dessus.

Or, parce que ce n'est pas ce qui s'est produit, lundi soir, force est de conclure que le score du Bloc n'incitera certainement pas le premier ministre Bouchard à accélérer la machine référendaire. D'ailleurs, c'est Bernard Landry qu'on a chargé de formuler les premiers commentaires suite aux résultats. Lucien Bouchard ne s'est pas précipité. C'est révélateur.



Ginette Gagnon

À l'élection de 1993, le Bloc avait fait élire 54 députés et attiré la faveur de 49,5% de l'électorat. En 1997, le score du Bloc était tombé à 44 élus avec 38% des votes. Lundi soir, le Bloc n'a fait élire que 37 députés avec 39,8% des voix.

Gilles Duceppe s'accrochait d'ailleurs à cette légère remontée dans le vote populaire pour se consoler de la perte de sept sièges. Si l'appui aux libéraux s'était révélé timoré, on aurait pu interpréter sous un jour positif cette petite remontée du Bloc de près de 2%. Mais ça ne saurait servir de bonne nouvelle pour les souverainistes parce que c'est Jean Chrétien qui a fait le meilleur score au Québec.

En 1997, les libéraux avaient fait élire 26 députés québécois avec 36,7% des voix. Lundi soir, ils ont fait élire 37 députés et ont gagné à leur cause 44,2% des électeurs. Une augmentation du vote populaire de 7,5%. Pour un parti au pouvoir ayant un chef controversé, c'est quelque chose! Si les électeurs désabusés avaient voulu servir une leçon aux libéraux déjà assurés de réélection, se seraient-ils comportés de la sorte? À qui ont-ils voulu envoyer un message?

La crédibilité du Bloc en prend pour son rhume. Le parti ne pourra pas prétendre être la voix des Québécois à Ottawa puisque Jean Chrétien a obtenu davantage de voix. D'ailleurs, si on tient compte des quelques pourcentages de votes obtenus au Québec par l'Alliance (6,1%), le NPD (1,8%) et le PC (5,5%), la majorité des électeurs se sont exprimés en faveur d'une formation politique fédéraliste.

Il est vrai qu'une élection ce n'est pas un référendum. Mais en début de campagne, le chef bloquiste avait clairement dit que l'élection serait une «étape importante vers la souveraineté». Il souhaitait même la tenue d'un nouveau référendum d'ici les quatre prochaines années. De son côté, Jacques Parizeau avait fait le tour des cégeps pour recruter des jeunes à la cause en leur disant que l'avenir de l'option souverainiste passait par un bon score du Bloc. Or, le score du Bloc piétine et les troupes de Jean Chrétien ont même gagné du terrain chez les francophones. C'est très dur à encaisser pour le Bloc et la grogne associée aux fusions, qui s'est manifestée à Québec, n'explique pas tout.

En cours de campagne, quand il est devenu évident que la lutte serait définitivement serrée entre les libéraux et les bloquistes, Gilles Duceppe a rajeuné le tir. D'abord pour tenter de récupérer une partie du vote conservateur de 1997, mais surtout pour qu'un éventuel score décevant du Bloc ne jette pas d'ombre sur l'option. Au sein des souverainistes, on ne dissocie jamais tout à fait l'équation élection et humeur des Québécois face à la cause.

Hier, M. Duceppe admettait qu'une meilleure performance de son parti aurait représenté «un stimulant plus puissant» pour la souveraineté. Il n'y a pas de doute que bloquistes et péquistes encaissent une déception crevé-cœur.

Loin du paradis...



Votre opinion

Je suis d'accord, mais ne me demande pas...

■ Dans les années 60, je fredonnais la chanson de Françoise Hardy:

Je suis d'accord pour le cinéma,

Je suis d'accord pour le rock
Mais ne me demande pas d'aller chez toi!

Les temps ont bien changé, mais des situations de prise de position se succèdent dans la vie.

Aujourd'hui, concernant la grève des chargés de cours à l'UQTR, je suis d'accord pour l'amélioration des conditions de travail des chargés de cours. Je suis d'accord, avec le fait que les finances de l'UQTR sont dans un mauvais état. Mais qu'on ne me demande pas d'accepter sans rien dire une situation qui punit injustement des étudiants et des parents.

Priver des étudiants de cours en un moment stratégique de la session punit infiniment plus ceux qui fréquentent l'UQTR que l'on pourrait le croire. L'incertitude et la prolongation de l'arrêt des cours plonge notre jeunesse, qui essaie de se tailler un avenir, dans une zone grise et nébuleuse. Tous les efforts mis depuis le début de la session seront-ils comme un coup d'épée dans l'eau? Plus l'étudiant met du sérieux à ses études afin d'atteindre ses buts dans la vie, plus il souffre de ce bras de fer entre deux factions qui, sans clientèle, n'auraient aucun lieu d'être.

Croyez-vous qu'avec tous ces arrêts survenus dernièrement, notre institution universitaire pourra refaire le plein d'une clientèle récurante? La réputation d'un établissement tient également à l'assurance que ceux qui le fréquenteront auront les services pour lesquels ils payent!

Pour nous rejoindre: opinions@lenouvelliste.qc.ca

À l'heure de redéposer des arguments afin de s'assurer de la session hiver 2001, on se demande si ce n'est pas payer pour du vent.

Quand on réfléchit sur les conséquences de cet arrêt prolongé, impossible d'y trouver un seul avantage. Il n'y a que des pertes.

Tout d'abord, le risque de perdre une session peut se chiffrer quand on regarde les pertes de salaires dues à une entrée sur le marché du travail avec six mois de retard.

Qu'advient-il des frais de scolarité versés pour des services non reçus?

Croyez-vous que les propriétaires des logements, Hydro-Québec et les services téléphoniques vont donner six mois gratuits quand nos jeunes vont reprendre la session perdue?

Sur qui vont retomber les dommages et les frais? Sur les étudiants qui travaillent pour subvenir à leurs besoins, ainsi qu'aux parents qui supportent leurs enfants.

Autrefois, on disait «qui s'instruit s'enrichit»; mais à ce stade-ci, on peut dire qui veut s'instruire, s'appauvrit.

Je trouve la situation injuste. Le sort fait que quelques chanceux ont des professeurs qui leur enseignent. D'autres, qui ont pourtant payé les mêmes frais de scolarité, ont le malheur d'être parmi ceux qui sont privés de cours malgré eux.

Dans cette malheureuse situation, il n'y a que des perdants.

Où est la bonne volonté, la recherche collective d'arriver à fournir les services vendus, la conscience sociale qui mettra une sonnette d'alarme. Il y a péril en la demeure. Si chacun y met du sien, tout en pensant qu'ils font des étudiants leurs otages, il pourra y avoir des valeurs respectées.

Le respect des objectifs et des efforts des étudiants.

Le respect des demandes des chargés de cours.

Le respect du budget de l'UQTR

OU

La mort d'un rêve... du développement de notre région, car la preuve est faite: quand notre futur... (nos enfants) quittent la région, le risque est grand de les perdre pour toujours.

Les prises d'otages n'ont jamais conduit à du positif.

Je ne veux pas me taire, car je connais l'adage: «qui ne dit mot consent».

Danielle Germain Bergeron
St-Tite

Le 51e État...

■ Bravo à M. Raymond Dorion (je lui lèverais mon chapeau, si j'en avais un). Il dit ce que j'ai déjà écrit au journal *Le Nouvelliste*, mais qui n'a pas été publié. C'est-à-dire que je craignais que le Québec risquer de devenir le 51e État américain, si la séparation était réussie.

Ce ne sont pas exactement les mêmes paroles, mais ça reflète bien mes intentions. Les États-Unis veulent de nous, de notre eau et de nos autres ressources aussi.

Une Québécoise qui est aussi une Canadienne.

Alice Britton
Trois-Rivières

Vous pouvez faire parvenir vos lettres d'opinion à l'adresse suivante:

Votre opinion
Le Nouvelliste c.p. 668
Trois-Rivières G9A 5J6

Ou par courrier électronique
opinions@lenouvelliste.qc.ca
en format Microsoft Word 97

Ou par télécopieur:
819-376-0946

Les lettres doivent être brèves et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur auteur. Le Nouvelliste se réserve le droit d'abréger ou de refuser des lettres.

L'actualité américaine

Égalité et conflit d'intérêts

Si il y a des experts qui fondent le maintien du système électoral compliqué sur la tradition, d'autres en revanche possèdent des arguments plus convaincants. Des voix se sont élevées depuis quelques jours pour le maintien du double niveau électoral lors des présidentielles en prétextant l'équité de tous les États. Des juristes sérieux ont aussi dénoncé les nombreux conflits d'intérêt observés en Floride et croient qu'il faudrait légiférer à ce sujet.



Jean-Marc Paradis

Les partisans de l'équité des États justifient leur opinion sur le fait que le seul vote populaire pour désigner le président écarterait automatiquement les petits États de la visite des candidats. Pourquoi se déplacer au Vermont pour s'attirer quelques milliers de votes, disent-ils. On prête donc aux futurs candidats des idées sombres et machiavéliques: ne visitons que les États peuplés et ne prêtons pas l'oreille aux petites communautés.

De prime abord, l'argument semble plausible, mais il ne tient pas à l'examen. Les candidats actuels visitent les petits États comme les deux Dakota et l'Iowa malgré le fait que leur représentation au niveau des Grands électeurs se limite à trois chacun. Aucun politicien di-

gne de ce nom ne peut négliger une partie des électeurs, car cette forme de discrimination lui serait vite reprochée et risquerait de faire tache d'huile.

À titre d'exemple de gaffes politiques de chez nous qui ont leur pendant aux États-Unis, on pourrait citer quelques phrases assassines citées hors contexte ou quelques gestes malheureux qui poursuivent leurs auteurs trop longtemps. De mémoire, les «non-instruits» de Jean Lesage, les «Yvettes» de Lise Payette, «la main de Dieu» de Claude Ryan, les dentiers perdus en plein discours par Camille Sanson et j'en passe.

La question de l'équité réfutée parce qu'elle est peu probable et

peu rentable sur le plan électoral, passons au problème réel des conflits d'intérêt qui marquent la majorité des interventions dans le roman-feuilleton des présidentielles en Floride. Le secrétaire d'État de la Floride et responsable de l'application de la loi électorale de cet État, Katherine Harris, est elle-même l'organisatrice en chef du candidat Bush en Floride. Qui plus est, son patron politique immédiat, le gouverneur de la Floride, est Jed Bush, le frère du prétendant républicain.

Que penser des différentes comparaisons dans les nombreux recours judiciaires intentés où on scrute le passé politique du juge de première instance qui instruira la cause. Comme on peut le constater,

l'élection des juges n'a pas que des côtés positifs. On dit même des juges de la Cour suprême de Floride qu'ils et elles sont des créatures des démocrates puisque leur nomination provient des dirigeants de ce parti.

Et si on veut aller plus loin et connaître un enjeu évident de l'élection présidentielle, c'est bien celle du remplacement de cinq des neuf juges de la Cour suprême des États-Unis qui atteindront l'âge de la retraite durant le prochain mandat. À choisir, je crois que les conflits d'intérêt sont plus importants à éviter que le double palier électoral. Les Américains ne pourront pas éviter de retoucher la machine électorale, car, à l'évidence, tout ne tourne pas rond.

Le Nouvelliste

Fondé le 30 octobre 1920
1920, Bellefeuille
Trois-Rivières - G9A 3Y2
(819) 376-2501

Président et éditeur:
Jean Sisto

Rédaction:

Rédacteur en chef: André Poitras
Directeur de l'information: Michel Saint-Amant
Télécopieur: (819) 376-0946

Publicité - Marketing

Directrice: Ginette Panneton
Annonces locales: André Garceau
Promotion et annonces classées: Céline Parent
Télécopieur: (819) 691-4356

Tirage:

Directeur: Normand Dumoulin

Finances et administration:

Directeur: Alain Rocher

Production:

Directeur: Marc Pronovost

Imprimé à TROFFSET

Directeur: Fernand Sylvain



MEMBRE DE ABC
Eros de publication
enregistrement no. 0746

Rencontre sur la vision urbaine en pleine soirée électorale

Royal Saint-Arnaud
Grand-Mère

Pendant que toute l'attention était retenue sur la grande soirée électorale fédérale, les dirigeants des trois villes du Centre-de-la-Mauricie étaient réunis à l'hôtel de ville de Grand-Mère pour y discuter de «vision urbaine».

C'est sur l'invitation de la mairesse Linda Lafrenière, de Grand-Mère, que sa consœur Lise Landry, de Shawinigan et Maurice Héroux, de Shawinigan-Sud, ainsi que les directeurs généraux et les conseillers municipaux des trois villes ont participé à cette rencontre qualifiée de positive par Mme Lafrenière.

Selon elle, l'idée d'une rencontre pour ouvrir le dialogue sur la «vision urbaine» au Centre-de-la-Mauricie, vient des conseillers municipaux eux-mêmes, d'où sa décision de convoquer tout le monde à cette première rencontre.

Elle signale que la vingtaine de participants se sont entendus sur quatre points, peu importe le projet ou le modèle final qui sera retenu concernant l'avenir des municipalités de la MRC.

Elle estime que tout le monde s'entend sur l'importance de freiner l'étalement urbain, pratiqué dit-elle parce que le contribuable recherche un meilleur taux de taxes en milieu rural.

Le développement économique est le deuxième point sur lequel s'entendent les représentants des trois villes, particulièrement sur la nécessité de créer une «unité de commande», une structure qui serait responsable de la gestion et du financement, en cette matière, et ce, pour l'ensemble d'un nouveau territoire municipal.

Le troisième point qui a fait l'unanimité à cette rencontre est «l'équité fiscale». On souhaite travailler à l'harmonisation des taux de taxation, afin de les uniformiser, compte tenu des services disponibles et de leurs coûts et des équipements supralocaux. À titre d'exemple, la question du déneigement est distincte en milieu urbain, comparativement au milieu rural, où le déneigement se fait dans des secteurs moins habités.

On s'est également entendu pour s'opposer au modèle «une MRC renforcée» proposé par les ruraux, qui aimeraient bien récupérer plus de pouvoir dans une future fusion des trois villes et de leurs localités périphériques.

Mme Lafrenière estime que la rencontre a été marquée d'un dialogue franc et harmo-

nieux entre les urbains. «Nous avons un bon bout de chemin de parcouru, dit-elle. Nous avons eu de bonnes discussions, mais sans affrontement.»

Elle dit enfin que les participants à la rencontre s'entendent aussi pour dire que la nouvelle formule qui pourrait s'appliquer pour un regroupement des villes du Centre-de-la-Mauricie, ne doit pas conduire à l'augmentation des problèmes provenant de l'un des quatre points retenus.

Invitée à réagir, la mairesse, Lise Landry de Shawinigan, a qualifié de «très bonne» la rencontre de lundi soir à Grand-Mère. Elle reconnaît que cette réunion des urbains est la réponse aux rencontres qui ont déjà eu lieu entre les ruraux, sur l'avenir des villes de la MRC.

Elle rappelle que la position de Shawinigan est toujours la même avec une «ville urbaine» regroupant les trois villes et leurs localités limitrophes.

De son côté, le maire de Shawinigan-Sud, Maurice Héroux, dit aussi que cette rencontre a été très positive. Il estime de plus que compte tenu des décisions majeures à prendre incessamment, une telle rencontre était nécessaire. Il souhaite qu'elle soit répétée. «Pas question de faire des clans», d'insister M. Héroux.

Il rappelle que Shawinigan-Sud prône toujours la création d'une Régie intermunicipale, intégrant tous les services de proximité, et à laquelle, toutes les municipalités de la MRC devraient adhérer, tout en conservant les conseils municipaux en place. Selon lui, cette régie serait l'unité de commande discutée lundi soir. ●

loto-québec		résultats	
Tirage du 2000-11-28		Tirage du 2000-11-28	
01 02 04 05 11	055 6516	3 4	
15 23 35 36 40		Extra	
41 44 49 50 58		Tirage du 2000-11-28	
59 60 61 64 68	NUMÉRO 981636		
1048135 Le jeu doit rester un jeu			
<small>Les résultats d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.Q. cette dernière a priorité.</small>			
TVA. LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC			

Oui! Nos députés méritent un rattrapage salarial!

Le 15 novembre dernier, un projet de loi sur la rémunération des députés a été déposé à l'Assemblée nationale. Ce projet de loi reprend les recommandations du rapport Godin produit par un groupe de sages.

Lors de l'émission *Le Midi-quinze*, à Radio-Canada, messieurs François Gendron (député péquiste d'Abitibi-Ouest) et Jacques Chagnon (député libéral de Westmount - Saint-Louis, critique en matière d'Enseignement supérieur) ont appuyé les propositions du groupe externe et ont bien expliqué la différence qu'il faut faire entre une augmentation salariale et un rattrapage salarial. **Oui! Nos députés méritent sûrement un rattrapage salarial.**

Mais que dire des chargés de cours universitaires; un rapport d'un groupe externe (Institut de la statistique du Québec, ISQ) a conclu l'an dernier que pour être payés équitablement, le rattrapage moyen des chargés de cours devrait être de 71,5 %.

M. Gendron a déclaré sur les ondes de Radio-Canada: «Nommez-moi quelqu'un qui a eu le même salaire pendant 7 ans et puis là on jase». C'est le cas des chargés de cours de l'UQTR. M. Gendron a rappelé que les députés ont «un salaire point» et que cela justifie (en partie) le rattrapage salarial des parlementaires. M. Gendron a également signalé qu'étant donné le salaire fixe des députés, les coupures des dernières années n'ont pas été pour eux des journées de congé. C'est aussi le cas des chargés de cours de l'UQTR.

En fait, la plupart des arguments avancés par nos députés s'appliquent tout à fait aux chargés de cours.

Comme le veut
l'expression populaire,

**« Si c'est bon pour pitou,
c'est bon pour minou ».**

Ce clin d'oeil médiatique vous est offert par le Syndicat des chargés de cours de l'UQTR en grève générale.
SCFP 2661 (FTQ)

SCFP
Syndicat canadien de la fonction publique

Syndicat des Chargés de Cours de l'UQTR
Section locale 2661

Taux

0,9%
de financement
à l'achat

ou

Tard

Rien à
payer avant
1 an*

Faites votre choix mais faites vite!

Sur la plupart de nos véhicules 2001 et 2000 en stock.

Pour un temps limité.



Avant de signer pensez
AUGER
NICOLET
CHEVROLET Oldsmobile

3725, rue Marie-Victorin, Nicolet 293-2121

* Détails chez Auger Chevrolet Oldsmobile



Taux

0,9%
de financement
à l'achat*

ou

Tard

Rien à
payer avant
1 an*

**Faites votre choix mais faites vite !
Sur la plupart de nos véhicules 2001 et 2000 en stock.
Pour un temps limité.**



Les Associations marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit.
Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement à l'achat de 0,9 % disponible jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules 2001 et 2000 en stock.
Pas de versement initial, pas d'intérêt, pas de paiement avant 90 jours. Exclut: Corvette, Express et Savana 2000 et 2001 ainsi que les modèles 2001 suivants: Cadillac, camionnettes de série CX 1500 2500 3500, châssis-cabine, Tahoe, Yukon, Yukon Denali, Suburban, Yukon XL et Yukon XL Denali. L'offre est disponible avec un taux de financement à l'achat de 9,9 % jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules 2001 et 2000 en stock. Pas de versement initial, pas d'intérêt, pas de paiement avant un an. Exclut: Corvette, Express et Savana 2000 et 2001 ainsi que les modèles 2001 suivants: camionnettes de série CX 2500 3500, châssis-cabine, Sierra C3, Tahoe, Yukon, Yukon Denali, Suburban, Yukon XL et Yukon XL Denali. *Taux aux diplômés taxables et accordé selon les critères du manufacturier. **Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange (ou commande) de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.



Therrien plus qu'un motivateur
— page 18

Sports

Maxime Ouellet est en ville
— page 16



«Une ville de hockey formidable»

Lindros veut poursuivre sa carrière avec les Maple Leafs

Toronto (PC)

Eric Lindros veut poursuivre sa carrière avec les Maple Leafs de Toronto mais il semble bien que ce ne sera pas facile de conclure une entente avec le directeur général des Flyers, Bobby Clarke.

Le joueur de 27 ans a obtenu le feu vert lundi d'un neurologue de Chicago, le docteur James Kelly, pour recommencer à jouer.

Un retour avec les Flyers étant écarté, Lindros a indiqué hier matin qu'il avait entrepris des démarches pour devenir un joueur des Maple Leafs.

«Bob m'a demandé de conclure une entente avec une équipe et c'est bien parti», a déclaré Lindros aux reporters à l'issue d'une séance d'entraînement sur glace avec l'ancien joueur des Maple Leafs Nick Kypreos et un autre patineur qui n'a pas été identifié.

Dans un communiqué émis à Philadelphie, Clarke a indiqué que les Flyers ne feront pas une vente de feu.

«Les Flyers vont certainement considérer les propositions de toute équipe de la Ligue nationale et notre position a toujours été claire, a précisé Clarke. Si Eric Lindros est un joueur en santé, comme l'a apparemment dit le docteur Kelly, il est un des meilleurs joueurs de la ligue et nous nous attendons à obtenir une compensation équivalente en fonction de sa valeur.

«Notre organisation et nos amateurs méritent rien de moins, et nous ne considérerons rien de moins qu'une compensation équitable.»

Il est possible que Clarke ne reçoive qu'un seul appel. Lindros n'a pas nié l'information publiée dans le Dallas Morning News à l'effet que Toronto était la seule équipe pour laquelle il souhaitait évoluer.

«C'est une ville de hockey formidable et je veux en faire partie», a-t-il dit.

Questionné à savoir s'il voulait jouer avec une autre équipe, Lindros a toujours parlé de Toronto.

«J'aimerais vraiment jouer à Toronto, a-t-il dit. C'est une organisation formidable, une ville formidable, et comme je suis d'ici, il me semble que ça irait bien.»

Appel de son avocat

Selon le Morning News, le directeur général des Stars, Bob Gainey, a reçu un appel dimanche soir de l'avocat de Lindros, Gord Kirke, l'informant de sa décision de vouloir jouer



«J'aimerais vraiment jouer à Toronto», a confirmé, hier, Eric Lindros à la meute de journalistes qui ont voulu en savoir davantage sur cette rumeur qui envoie le numéro 88 avec les Maple Leafs.

(Photo - PC)

avec les Maple Leafs.

«Nous voulions être informé, a dit Gainey au Morning News. J'ai reçu un message de Kirke à l'effet que Lindros allait subir un examen médical, qu'il devrait obtenir le feu vert et que son premier choix serait de jouer avec l'équipe de sa ville natale, Toronto.

«Il ne veut pas semer la confusion en entreprenant des négociations avec d'autres équipes qui ont manifesté de l'intérêt pour ses services, incluant notre équipe.»

L'entraîneur et directeur général des Maple Leafs, Pat Quinn, a confirmé à l'issue de la séance d'entraînement mardi qu'il avait eu

des discussions avec les Flyers en ce qui concerne Lindros samedi dernier.

«Un Eric Lindros est-il intéressant pour nous? Sûrement, a dit Quinn aux reporters. Sa façon de jouer nous intéresse sûrement. Mais dans les circonstances, personne ne peut offrir des garanties et nous ne prendrons pas tous les risques.»

Quinn a prévenu que tout échange devrait tenir compte de l'état de santé de Lindros.

«Ce ne serait pas la bonne façon de faire d'effectuer un échange qui ne serait pas assorti de conditions.»

Lindros n'a pas joué depuis qu'il a subi

une commotion cérébrale, sa sixième en 27 mois, quand il a été mis en échec par le défenseur Scott Stevens des Devils du New Jersey lors d'un match à Philadelphie, en mai. Il s'agissait de son deuxième match seulement après une absence de 10 semaines à la suite d'une commotion cérébrale.

«Il y a beaucoup de risques au plan médical mais j'ai obtenu le feu vert et je me sens bien», a soutenu Lindros.

En juillet, Lindros a rejeté une offre de 8,5 millions \$ US des Flyers. Il a le droit de se joindre à une autre équipe mais les Flyers ont le droit d'égaliser l'offre. ●

Koivu de retour sur la glace

Edmonton (PC)

Surprise hier dans les prairies de Stockwell Day. Saku Koivu a pris part à l'entraînement facultatif du Canadien et est resté sur la glace jusqu'à la fin pour subir les



Saku Koivu

séances de patinage de Guy Carbonneau. Le capitaine aurait pu quitter la patinoire quand il le souhaitait mais il a mis son genou à l'épreuve avec succès.

«Ç'a été un dur entraînement», a-t-il dit tout en avouant être fatigué, mais surtout heureux d'avoir passé le test avec succès.

Koivu avait reçu le feu vert des médecins la veille, après des examens encourageants. Tellement encourageants qu'on parle d'un retour au jeu d'ici deux ou trois semaines, «si tout va bien», a tenu à préciser Michel Therrien.

Ça serait avec près d'un mois d'avance sur un retour originellement prévu en janvier.

Koivu a subi une déchirure du ligament collatéral interne le 11 octobre, dès le quatrième match de la saison contre les Rangers de New York, et a été opéré six jours plus tard. ●

«Il y aura des rabaskas sur la rivière Saint-Maurice», soutient Bournival

Robert Martin Trois-Rivières

Les membres du conseil d'administration de l'Association des coureurs en rabaska amateurs (ACRA) s'étaient réunis, hier soir, afin d'analyser la réponse reçue, récemment, de la part des promoteurs de la Classique internationale de canots qui ont décidé d'évincer le rabaska de leur prochaine édition. Un comité sera prochainement formé afin d'étudier les possibilités d'intervention.

«Il y aura des rabaskas sur la rivière Saint-Maurice lors de la prochaine fin de semaine de la fête du Travail», trançait la présidente de l'ACRA, Isabelle Bournival. Est-ce à dire que son organisation compte forcer les dirigeants de la Classique à revenir sur leur décision? «Comprenons-nous bien. Nous affirmons qu'il y aura des rabaskas sur la rivière Saint-Maurice lors de cette fin de semaine. Nous ne disons pas que nous allons faire partie de la Classique», précisait Bournival.

Il y a donc lieu de penser qu'une organisation parallèle pourrait brouiller davantage les cartes et, conséquemment, envenimer le conflit qui existe entre les deux groupes.

«Nous n'avons pas encore décidé des actions à prendre. Ce sont les membres du comité qui sera formé, et dont feront partie plusieurs membres du CA, qui décideront de la bonne marche à suivre. Ce que nous disons, pour l'instant, c'est que nous gardons la porte grande ouverte aux discussions. Nous souhaitons la reprise du dialogue et, de cette façon, nous croyons que nous pourrions trouver un terrain d'entente», confiait Isabelle Bournival.

Événement récréotouristique

Cette dernière estime que la présence des rabaskas représente une «valeur ajoutée» à la Classique. «Dans la perspective où la Classique



(Photo - Sylvain Mayer) Isabelle Bournival

est, en plus d'être un événement sportif, une activité récréotouristique d'importance, nous prétendons

que nous représentons une part importante du succès de la Classique. Nous offrons aux dirigeants de la Classique la possibilité de diversifier leur événement, d'attirer encore plus de monde le long de la rivière. Il serait impensable, par exemple, que le Grand Prix de Trois-Rivières présente une seule épreuve. C'est la même chose pour la Classique», soutenait Bournival.

«Nous ne voulons pas reprendre sur la place publique le débat et relever les erreurs faites lors de la dernière édition. Nous voulons en discuter avec les promoteurs de la Classique et contribuer à améliorer l'événement. Toutefois, il est bon de préciser que nous pouvons compter sur une armée de bénévoles lors de la dernière Classique et que nous avons offert leurs services. On a toutefois refusé notre offre», confiait la jeune femme.

Le dossier n'est donc pas clos dans l'esprit des intervenants du rabaska. La balle est maintenant dans le camp de l'organisation de la Clas-

sique internationale de canots. Seront-ils ouverts, comme les promoteurs du rabaska, au dialogue? ●

POUR LE SPORT ET LE PLAISIR !

AguaGanka, BAMA, THERMO-Homme, AFDEN

A partir de 24.95 \$ A partir de 99.95 \$

VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES POUR LE PLEIN AIR

SURPLUS D'ARMÉE DU CAP ENR.

VASTE GAMME DE VÊTEMENTS D'HIVER

• Vêtements de travail, de chasse et de plein air • Accessoires de camping et de plein air

- HEURES D'OUVERTURE -
Mardi, mercredi, samedi : 10 h à 17 h 30 • Jeudi, vendredi : 10 h à 21 h

66, rue Saint-Pierre, Cap-de-la-Madeleine
Voisin de la Bibliothèque du Cap
Tél./télé.: (819) 372-0879

CATARACTES SHAWINIGAN

CE SOIR 19 h

ARÉNA JACQUES-PLANTE

ROUYN-NORANDA **ROUYN-NORANDA**

SUPPORTONS NOS CATS

Une population une équipe une fierté

Blimo

1034241

Réservation 537-6327

EXPORT

STATISTIQUES

Ligue nationale de football Association américaine. Table with columns: G (Gagné), P (Perdu), N (Nul), Moy (Moyenne), Pp (Pénalités), PC (Passeuses). Includes sections for Section Est, Section Centrale, and Section Ouest.

HOCKEY SENIOR. Ligue centrale senior AA du Québec. Table with columns: G (Gagné), P (Perdu), N (Nul), Moy (Moyenne), Pp (Pénalités), PC (Passeuses). Includes sections for Division Ouest and Division Est.

LNH. Buffalo 1 Ottawa 3. Table with columns: G (Gagné), P (Perdu), N (Nul), Moy (Moyenne), Pp (Pénalités), PC (Passeuses). Includes sections for Troisième période, Pénalités, Tirs au but, and Gardiens.

Chicago 6 Detroit 5 (P). Table with columns: G (Gagné), P (Perdu), N (Nul), Moy (Moyenne), Pp (Pénalités), PC (Passeuses). Includes sections for Troisième période, Pénalités, Tirs au but, and Gardiens.

Ligue nationale de basket-ball Association de l'Est. Table with columns: G (Gagné), P (Perdu), N (Nul), Moy (Moyenne), Pp (Pénalités), PC (Passeuses). Includes sections for Section Est and Section Ouest.

HOCKEY MINEUR. Lige Montréal métropolitain. Table with columns: G (Gagné), P (Perdu), N (Nul), Moy (Moyenne), Pp (Pénalités), PC (Passeuses). Includes sections for Pee wee, Midget, Bantam, and Les meneurs.

HOCKEY AMATEUR. Lige Lavolette. Table with columns: G (Gagné), P (Perdu), N (Nul), Moy (Moyenne), Pp (Pénalités), PC (Passeuses). Includes sections for Les meneurs and Résultats.

Los Angeles 6 N.Y. Rangers 7. Table with columns: G (Gagné), P (Perdu), N (Nul), Moy (Moyenne), Pp (Pénalités), PC (Passeuses). Includes sections for Troisième période, Pénalités, Tirs au but, and Gardiens.

BASKET-BALL — NBA. Lige nationale de basket-ball Association de l'Est Section Atlantique. Table with columns: V (Victoire), D (Défaite), Moy (Moyenne), Dif (Différence).

LHJMQ. Cap-Breton 5 Victoriaville 4. Table with columns: G (Gagné), P (Perdu), N (Nul), Moy (Moyenne), Pp (Pénalités), PC (Passeuses). Includes sections for Première période, Pénalités, Tirs au but, and Gardiens.

LNH. Calgary 1 Nashville 6. Table with columns: G (Gagné), P (Perdu), N (Nul), Moy (Moyenne), Pp (Pénalités), PC (Passeuses). Includes sections for Première période, Pénalités, Tirs au but, and Gardiens.

LNH. Tampa Bay 4 N.Y. Islanders 7. Table with columns: G (Gagné), P (Perdu), N (Nul), Moy (Moyenne), Pp (Pénalités), PC (Passeuses). Includes sections for Première période, Pénalités, Tirs au but, and Gardiens.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST SECTION NORD-EST. Table with columns: Mj, G, P, N, Dp, Bp, Bc, Pts, Dm, Extérieur, G, P, N, Ség.

ASSOCIATION DE L'OUEST SECTION CENTRALE. Table with columns: Mj, G, P, N, Dp, Bp, Bc, Pts, Dm, Extérieur, G, P, N, Ség.

ASSOCIATION DE L'OUEST SECTION PACIFIQUE. Table with columns: Mj, G, P, N, Dp, Bp, Bc, Pts, Dm, Extérieur, G, P, N, Ség.

CLASSEMENT GÉNÉRAL. Table with columns: Association, Mj, Pts.

CALENDRIER. Table with columns: Date, Équipe 1, Équipe 2, Heure.

RENDEMENT. Table with columns: Marqueur, B, P, Pts, Pén.

LES MENEURS. Table with columns: Équipe, Mj, Pts.

HOCKEY—MIDGET AAA. Table with columns: Équipe, Mj, Pts.

HOCKEY—LAH. Table with columns: Équipe, Mj, Pts.

HOCKEY COLLEGIAT. Table with columns: Équipe, Mj, Pts.

HOCKEY UNIVERSITAIRE. Table with columns: Équipe, Mj, Pts.

HOCKEY UNIVERSITAIRE FÉMININ. Table with columns: Équipe, Mj, Pts.

BASKET-BALL. Table with columns: Équipe, Mj, Pts.

TÉLÉ-SPORT. Table with columns: Équipe, Mj, Pts.

LES RÉSULTATS. Table with columns: Équipe, Pts.

Guy Pellerin honoré pour son engagement bénévole

Un prix de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires

Louise Plante
Shawinigan-Sud

Le pharmacien Guy Pellerin, copropriétaire de la Pharmacie Pellerin-Desbiens, affiliée à Uniprix, de Shawinigan-Sud, vient de recevoir le prix Hygie de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP).

La remise du prix a eu lieu devant plusieurs centaines de personnes à l'Hôtel Reine-Élisabeth de Montréal, le 11 novembre dernier. Il s'agit d'une collaboration entre l'AQPP et la compagnie pharmaceutique Whitehall Robins qui remet ce prix à travers l'Amérique depuis plus de 35 ans.

Ce trophée vient reconnaître une contribution exceptionnelle d'un pharmacien auprès de sa collectivité.

M. Claude Gagnon, président de l'AQPP, a souligné que ce n'est pas seulement le professionnel qui est honoré mais la personne qui, en plus de sa carrière de pharmacien propriétaire, se distingue par ses activités bénévoles dans son milieu.

M. Guy Pellerin est pharmacien depuis 1957 et s'implique bénévolement dans sa communauté depuis son enfance que ce soit au sein du Club Optimiste, du Noël du pauvre, du Téléthon de la paralysie cérébrale, du Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, de la Fondation Claude Mongrain et du Tournoi de hockey Midget Optimiste de Shawinigan-Sud, dont il a accepté la présidence de la 25^e édition qui aura lieu l'année prochaine.

«Mes parents m'ont enseigné une évidence: c'est lorsque l'on don-



M. Claude Gagnon, président de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires, M. Guy Pellerin, récipiendaire du trophée Hygie et M. Pierre Gervais, de la compagnie Whitehall Robins.

ne sans rien attendre en retour que l'on reçoit, raconte M. Pellerin. Alors, j'ai pu difficilement refuser les nombreux défis d'engagement bénévole qui m'ont été lancés au cours des années. Puis à notre tour, mon épouse Danielle et moi avons donné la «piqûre» du bénévolat à notre fille Mélanie qui, elle aussi, sait partager.»

M. Pellerin aime bien raconter une anecdote de son enfance, alors qu'une personne démunie était venue frapper à la porte de la maison

familiale pour demander de l'assistance à l'occasion de Noël. Les parents de M. Pellerin avaient ouvert les portes de leur dépense qui regorgeait de pâtés et de bonnes choses préparées en prévision des fêtes.

Au même moment, on sonnait à la porte avant de la maison: la famille venait de gagner une dinde de Noël. «Il n'y a pas de meilleur exemple pour vous décrire d'où je viens: on donnait d'un côté et on recevait plus de l'autre!», de conclure M. Pellerin. ●

Nouvelle directrice aux soins infirmiers au CHRTR

Trois-Rivières (LP)

Le conseil d'administration du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières vient de procéder à la nomination de Mme **Andrée Proulx** à titre de directrice des soins infirmiers au CHRTR. Elle assumait la direction des soins infirmiers par intérim depuis mai 2000.



Mme Andrée Proulx

Mme Proulx est à l'emploi de l'hôpital Trifluvien depuis 1979 où elle a occupé successivement les postes de cadre intermédiaire au centre d'activités orthopédiques de 1985 à 1992, de chef de service à l'urgence de 1992 à 1995 et de conseillère en gestion des ressources humaines et budgétisation de 1995-98.

Depuis cette date, elle a assumé la fonction de coordonnatrice administrative avant d'assurer l'intérim à la direction des soins infirmiers.

Avec ses 1100 employés, la direction des soins infirmiers compte près de la moitié des effectifs du centre hospitalier. ●

BÉNÉVOLES DEMANDÉS MOISSON MAURICIE

Moisson Mauricie est un organisme communautaire faisant partie des dix banques alimentaires de la Fédération des moissons du Québec. Sa mission: distribuer les surplus de nourriture des entreprises agroalimentaires pour venir en aide aux personnes démunies de la région.

A BESOIN DE BÉNÉVOLES POUR SA GRANDE COLLECTE

Tâches: recueillir les dons en argent et en nourriture dans les épiceries de la région.

Disponibilités: entre le 6 et le 9 décembre; chaque bénévole effectuera une période de 4 heures.

Lieu: Trois-Rivières métropolitain.

Personne à contacter: Dominique Frigon au 371-7778.

* En collaboration avec le Centre de bénévolat du Trois-Rivières métropolitain et Le Nouvelliste.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 2000, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Achats sur place seulement. Certains articles ont peut-être été déjà soldés au cours de la semaine dernière. Les rabais ne peuvent être combinés à aucune autre offre



Heures de magasinage des fêtes

NOVEMBRE	SAMEDI 25	8 h - 8 h	DIMANCHE 26	9 h - 8 h
MARDI 28	MERCREDI 29	8 h - 21 h	JEUDI 30	8 h - 21 h
			VENDREDI 1	8 h - 21 h

Jusqu'à dimanche

Des rabais de dernière minute!
Ne laissez pas passer de telles aubaines!

rabais 30%
TOUS LES PORTEFEUILLES POUR FEMMES

offre spéciale
CHANDELLES PARFUMÉES AVEC TOUT ACHAT DE FRAGRANCES OU DE PRODUITS DE BEAUTÉ
Avec tout achat de fragrances ou de produits de beauté de 35 \$ ou plus, avant les taxes, vous recevrez un ensemble de 4 chandelles parfumées.
Un ensemble par client, dans la limite des stocks

rabais 40%
TOUS LES VÊTEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER
BOTTINES DE BÉBÉ^{MD}
Rabais sur beaux vêtements pour bébé. Tailles 13-30 lb.
Rég. Sears 9,99-84,99. Ch.
5,99-50,99

rabais 25-40%
PEIGNOIRS ET TENUES DE NUIT À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES

rabais sur tenues d'extérieur pour toute la famille
RABAIS 30%. Vêtements d'extérieur à prix ordinaires pour femmes.
RABAIS 25-40%. Vêtements d'extérieur à prix ordinaires pour hommes, y compris les accessoires d'hiver.
RABAIS 25-30%. Vêtements d'extérieur à prix ordinaires pour enfants, y compris vestes, parkas, tenues de neige, accessoires et pantalons de neige.

rabais 25%
TOUS LES VÊTEMENTS DE SPORT DE GRANDES MARQUES À PRIX ORDINAIRES POUR GARÇONS ET FILLES, EN TAILLES 7-18
Dont Nike^{MD}, Adidas^{MD}, Brooks^{MD} et Reebok^{MD}.

Projet de 75 000 \$ au CHSLD d'Arthabaska

Roger Levasseur
Victoriaville

Les dirigeants de la Fondation de l'Ermitage ont annoncé qu'on allait prendre les devants dans la réalisation du réaménagement des aires de vie du centre d'hébergement. Ainsi, le nouveau président du conseil d'administration, M. Denis Desrochers, a fait savoir que 75 000 \$ seront dégagés des sommes amassées pour supporter le projet d'agrandissement du 61 avenue de l'Ermitage (Résidence Le Chêne) et le projet-pilote d'aménagement des chambres du 45, avenue de l'Ermitage (Résidence Le Roseau).

Le président du ca a mentionné que la Régie régionale avait donné un avis favorable à la proposition de la Fondation de commencer l'achat d'équipements prévus dans le projet d'agrandissement. «Devant l'urgence des besoins des résidents et l'importance de doter les employés d'équipements adaptés à une clientèle en grande perte d'autonomie, le conseil d'administration de la Fondation s'est voulu pro-actif. Il déboursa 50 000 \$ pour l'achat de lits sur rail et de lits électriques, et 25 000 \$ pour doter plus de 30



(Alpho Presse: Alain Bédard)
Le président d'honneur de la campagne de financement de la Fondation de l'Ermitage, M. Michel Héon, au centre, est ici en compagnie de M. Daniel Bérubé, à gauche, président sortant du ca, et de M. Denis Desrochers, nouveau président du conseil d'administration.

chambres d'unités de rangement intégrées et de somnos (tables de nuit pour les objets des bénéficiaires)», a fait part M. Denis Desrochers.

Mentionnons en terminant que la Fondation de l'Ermitage est en pleine campagne de financement. Le président d'honneur de la campagne, M. Michel Héon, a rappelé que ces équipements allaient être en place très prochainement, la commande de février 2001.

Colloque sur l'agriculture biologique

Victoriaville (RL)

Le cégep de Victoriaville sera l'hôte du 5e colloque québécois sur l'agriculture biologique, le 2 décembre prochain. L'activité est organisée par le comité d'agriculture biologique du CRAAQ.

L'année dernière, à Drummondville, l'événement avait réuni pas moins de 450 personnes.

Le président du colloque 2000, M. Denis Lafrance, mentionne que l'objectif est d'offrir au milieu de

l'agriculture biologique des rencontres et des échanges très riches en information et en contenu techniques.

«Des conférenciers provenant de France et de Suisse se joindront à leurs homologues québécois pour présenter un programme de colloque très relevé aux participantes et participants (des agriculteurs et agricultrices, des intervenants et intervenantes en milieu agricole, des enseignants et enseignantes en agriculture)», a fait part le président

Lafrance.

Mentionnons que les conférenciers européens profiteront de cette semaine pour visiter des fermes en Montérégie, dans le Bas-du-Fleuve et dans les Bois-Francs. À partir d'aujourd'hui, les étudiants du programme GEEA du Cégep de Victoriaville pourront également les rencontrer.

À noter que le Cégep de Victoriaville est le seul au Québec qui offre un DEC en agriculture biologique.

UN BIJOU

Le cadeau des fêtes toujours apprécié!



15%
DE RABAIS
sur notre marchandise à prix régulier
De plus, nous payons les taxes

SPECIAL JONC SPECIAL
SEMI-ÉTERNITÉ
Semi-éternité, or 14 k, 50 points de diamants
490\$

- Un plan de garantie à vie contre la perte des diamants de 15\$/année
- Assurance contre la perte totale de vos bijoux.

Achetez directement du fabricant et économisez!

Bijouterie DUGRÉ & RACINE
JOAILLIER FABRICANT HORLOGER FABRICANT
1624, 6e RUE, TROIS-RIVIÈRES 693-1699
753, 5e RUE, SHAWINIGAN 537-7293

rabais 40%
TOUTES LES DORMEUSES ET PLUS LUV 'N' CUDDLES POUR BÉBÉS
Dormeuses, ensembles, langes et plus, 3, 6, 9 mois. Rég. Sears 6,99-29,99. Ch. ou ens.
4,19-17,99

rabais 25%
TOUS LES SÉPARABLES V.I. PETITES® ET JESSICA® PETITES À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES

rabais 25%
TOUS LES SOUTIENS-GORGE ET CULOTTES COORDONNÉS OLGA
Prix en vigueur jusqu'au dimanche 10 décembre 2000

rabais 40%
TOUS LES VÊTEMENTS SPORT VAN HEUSEN® À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES
Pulls, chemises sport, pantalons sport.
Rég. Sears 16-80 \$. Ch.
9,60-48\$

rabais 25-50%*
TOUTES LES BOTTES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS
* Rabais basés sur les prix Sears marqués à l'origine. Certains prix ont peut-être été démarqués auparavant.

rabais 25-50%*
TOUTES LES PANTOUFLES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

rabais 40%
JEUX DE LUMIÈRES CLAIRES OU MULTICOLORES SUR FILET
Filets avec 100 ampoules pour l'extérieur, raccord d'extrémité et fil vert.
Ampoules claires ou multicolores au choix.
N° 25520/2. Rég. Sears 9,99. Le jeu
5,99

moitié prix
TOUS LES ARBRES DE NOËL EN STOCK

39⁹⁹ Chacune
DOUILLETES CHOISIES POUR ENFANTS
Dont à motif Teletubbies® et plus.
Rég. Sears 49,99-79,99.
Accessoires coordonnés aussi en soldé

219⁹⁹
MAGNÉTOSCOPE HAUTE FIDÉLITÉ SONY À 4 TÊTES VCR PLUS+®. Entrées A/V en façade, saut d'annonces, réglage auto de l'heure.
N° 30390. Rég. Sears 229,99.

moitié prix
NAPPES ET SERVIETTES RENOIR
Rég. Sears 19,99-59,99. Chac.
9,99-29,99

moitié prix
PURIFICATEUR D'AIR KENMORE
Ventilateur à 3 vitesses, générateur d'ions négatifs.
N° 32212. Rég. Sears 119,99.
59,99

moitié prix
SERVICES 20 PIÈCES À BORDURE TON OR OU ARGENT
N° 39384. Rég. Sears 79,99. Ch.
39,99
Ensemble complémentaire à bordure ton or aussi disponible

rabais 40%
ARTICLES EN VERRE MIKASA À MOTIF DE FLOCON DE NEIGE GIVRÉ
Rég. Sears 11,99-49,99. Ch.
7,19-29,99

rabais 40%
TOUTES LES FINS DE SÉRIE DE COUVERTURES
Dans la limite des stocks. Le choix peut varier suivant le magasin.

moitié prix
BATTERIE DE CUISINE TOUT POUR LA MAISON GOURMET® 'SAVOY' DE 10 PIÈCES EN ACIER INOXYDABLE
N° 13747. Rég. Sears 499,99.
222\$

rabais 10\$
GAUFRIER OU GRILLE-SANDWICH KENMORE®
N° 81672/68. Rég. Sears 29,99. Chacun
19,99

119⁹⁹
SCIE ROTOZIP 4 A
RABAIS 40\$. Pour couper dans le bois, le contre-plaqué, le vinyle, le plastique, la céramique, les tuiles, le marbre et le ciment.
N° 53700. Rég. Sears 159,99.

SEARS

La Tuque mise sur le Parc des chutes pour l'accueil touristique



Échange étudiants Québec - Colombie-Britannique

De plus en plus d'écoles secondaires ont compris que les voyages forment la jeunesse. Récemment, une vingtaine d'élèves de Prince George, en Colombie-Britannique, ont rendu visite à leurs «jumelles» et «jumelles», des élèves de 4e et 5e secondaire qui fréquentent l'école Le Sentier, à Cap-de-la-Madeleine. Pendant une semaine, ils ont visité la région et plusieurs autres endroits touristiques du reste de la province. Du 28 février au 7 mars prochain, ce sera au tour des élèves de l'école Le Sentier de se rendre dans l'Ouest Canadien. Ce programme d'échange est parrainé par Vision Canada.

Hélène Langlais La Tuque

■ Même si le nombre de touristes de passage à La Tuque qui font une halte au kiosque d'information touristique du Parc des chutes de la Petite rivière Bostonnais est à la baisse depuis deux ans, le conseil municipal de La Tuque a décidé qu'il s'agissait du meilleur endroit en sol latuquois pour l'accueil touristique en assurant par résolution le volet touristique de la MRC du Haut-Saint-Maurice que le kiosque d'information y restera au moins pour les cinq prochaines années.

Les élus ont eu à se prononcer à la demande de la MRC du Haut-Saint-Maurice qui tente actuellement de trouver des fonds pour rénover les bâtiments municipaux du Parc des chutes. Il est aussi question de créer de l'animation dans les sentiers pédestres et de rajeunir le terrain de jeux pour les enfants.

«Le Parc des chutes est en fait une image du Haut-Saint-Maurice en miniature. C'est le site idéal pour accueillir les touristes et leur montrer tout ce qu'ils pourront trouver dans notre région. Nous voulons procéder à quelques améliorations pour intéresser davantage les touristes à demeurer plus longtemps chez nous, mais aussi pour que les gens de La Tuque profitent encore plus de ce petit milieu forestier en pleine ville», a expliqué Mme Hélène Pelletier, coordonnatrice du volet tou-

ristique à la MRC du Haut-Saint-Maurice.

Mme Pelletier a présenté les statistiques de l'été dernier sur la fréquentation du bureau d'information touristique, ainsi que sur les visites au Circuit Félix-Leclerc, à l'usine de Smurfit-Stone et au Barrage Trenché de Hydro-Québec. Du 1er juin au 30 septembre, 8 948 visiteurs ont fréquenté le kiosque touristique du Parc des chutes, soit 1 296 visiteurs de moins que l'an dernier.

«Je ne suis pas inquiète par cette baisse. Pour moi, il est clair que nous avons eu encore plus de touristes dans le Haut-Saint-Maurice cette année. Nous sommes présents dans tellement d'événements et de salons. Nous distribuons des milliers de guides touristiques, nous offrons de l'information par l'entremise de plusieurs associations, sur le train, par téléphone et sur notre site Internet. Il y a donc beaucoup de monde qui viennent chez nous sans faire un arrêt au kiosque d'information touristique parce qu'ils ont déjà en main l'information dont ils ont besoin», a ajouté Mme Hélène Pelletier.

Le préfet de la MRC du Haut-Saint-Maurice et maire de La Tuque, M. Gaston Fortin, est du même avis. Selon lui, les pourvoyeurs de la région n'ont jamais reçu autant d'Européens ce qui prouve sans aucun doute que la commercialisation internationale en France et en Belgique porte fruit. La motoneige et le Quad, deux loisirs très touristiques

sont aussi de plus en plus populaires en Haute-Mauricie. M. Fortin est persuadé que les élus ont pris la bonne décision en misant davantage sur le tourisme.

«Nous avons de belles années qui s'en viennent devant nous avec des événements comme Mauricie capitale forestière canadienne en 2001 et le Championnat mondial féminin de pétanque en 2002. Le centre-ville sera dans les travaux de rénovations à travers cela. Il y a aussi le développement de la rivière St-Maurice qui s'en vient. Nous avons aussi une très belle route plus sécuritaire et très panoramique. On doit lever notre chapeau au gouvernement du Québec qui a fait un travail énorme de ce côté. Il y a des choses qui se font partout et nous sommes sur la bonne voie», a précisé M. Gaston Fortin.

En prenant l'option de développer davantage le Parc des chutes de la Petite rivière Bostonnais pour l'accueil touristique, le conseil municipal latuquois met une croix sur un déménagement vers le centre-ville au moins pour les cinq prochaines années. Les élus et le volet touristique n'excluent pas cependant la possibilité de créer de petits satellites pour la distribution de documentation à quelques endroits dans la ville. En fait, Mme Hélène Pelletier aimerait que chaque Latuquois joue son rôle d'ambassadeur en accueillant les touristes à l'occasion et en les guidant aux endroits où ils trouveront réponses à ses questions. ●

Réouverture du pont Levasseur

La Tuque (HL)

■ Les utilisateurs de la route forestière numéro 13 située à proximité du Réservoir Gouin au nord de La Tuque seront heureux d'apprendre que le pont du lac Levasseur est à nouveau ouvert à la circulation.

La MRC du Haut-Saint-Maurice, la division des Ressources forestières de Smurfit-Stone et Hydro-Québec qui ont à gérer ce secteur avaient ordonné la fermeture du pont en septembre à l'ouverture de la chasse parce qu'il avait un urgent besoin de réparations. L'infrastructure n'était plus sécuritaire. Le pont risquait de s'effondrer au passage d'un véhicule.

Les bénéficiaires de contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestiers (CAAF) de l'aire commune 043-20 avec Kruger Scierie de Parent en tête, Hydro-Québec, Smurfit Stone, la MRC du Haut-Saint-Maurice et le conseil de bande attikamekw d'Obédiwan ont tous versés les dollars nécessaires à la reconstruction de l'infrastructure.

Le pont du lac Levasseur est situé au kilomètre 156 de la route forestière numéro 13 (451). ●

Denis Giroux nouveau président

Trois-Rivières (IL)

■ M. Denis Giroux vient d'être élu président du conseil d'administration du Cégep de Trois-Rivières. Il succède à M. Claude Emard qui occupait ce poste depuis cinq ans.

Diplômé du collège en sciences pures et appliquées, M. Giroux détient également un baccalauréat en génie électrique de l'Université de Québec à Trois-Rivières.

Il possède d'ailleurs près de 25 ans d'expérience dans ce domaine. Co-fondateur et président de la firme Célibec, M. Giroux a également participé à la création de l'entreprise Kaptra qui est issue d'un produit mis au point par Célibec. ●

MAGIE SUR GLACE



Location avec

0\$ comptant
Dépôt garanti de **0\$**

Choisissez les modalités et le taux qui vous conviennent car nous vous offrons différentes possibilités. Les locations sont aussi flexibles que le sont nos costumes de patinage extensibles... mais ils ne remontent pas lorsque vous vous penchez!

Financement de

3,9%



Sportage X 4 RM 2001

Glaces, verrous et rétroviseurs extérieurs commandés électriquement • Radiocassette AM/FM stéréo • Moteur 4 cylindres de 2 litres à DACT, 16 soupapes et 130 HP • Boîte manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables, un trottoir aux genoux du conducteur • Porte-neige et cache-neige extérieurs • Système anti-roul • Direction assistée

20 995\$¹ Louez à **299,89\$** par mois
Comptant de 0 \$ à un taux de 1,4% pendant 48 mois



Rio S 2001

Moteur 4 cylindres de 1,5 litres à DACT et 96 HP • Boîte manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables • Poutrelles d'acier dans les portières • Radio AM/FM stéréo • Consommation sur la route : 5,8 l/100 km

11 995\$¹ Louez à **199,89\$** par mois
Comptant de 0 \$ à un taux de 3,8% pendant 48 mois



Sephia L 2001

Radiocassette AM/FM stéréo • Moteur 4 cylindres de 1,8 litres à DACT et 125 HP • Boîte manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables • Cage de protection en acier • Poutrelles d'acier dans les portières • Essuie-glace à trois temps et balayage intermittent • Direction assistée

13 845\$¹ Louez à **219,96\$** par mois
Comptant de 0 \$ à un taux de 2,23% pendant 48 mois



Enfin, la qualité accessible à tous!

www.kia.ca



Chaque Kia est protégée par une garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur, une garantie de base de 3 ans/60 000 km et une assistance routière 24-heures.

Kia Trois-Rivières
4200, boulevard Royal, Trois-Rivières (819) 373-7300

Besoin de Te confier?
Tel-Écoute
Trois-Rivières..... **376-4242**
Louiseville..... **228-9633**
Shawinigan..... **537-5225**
DISCRÉTION ASSURÉE

Les programmes de location sont soumis à l'approbation du CMAA, par Credit Kik Canada Inc. Ils sont réservés pour toutes les nouvelles Kia 2001 (2001-2002) et pour la location de 48 mois. Les véhicules peuvent différer des images présentées. Ils sont loués sans de l'assurance offert en option. Durée de location de 48 mois, avec remise du véhicule, à des taux de financement de location de 1,9% pour la Rio S, de 2,23% pour la Sephia L et de 3,8% pour la Sportage X avec un comptant de 0 \$ pour chacun des trois véhicules. *Premier paiement de 299,89 \$ et dépôt garanti de 0 \$ payable lors de la livraison de la Sephia L. **Premier paiement de 299,89 \$ et dépôt garanti de 0 \$ payable lors de la livraison de la Sportage X. Obligations liées à la location de la Rio S, louée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 11 995 \$, est de 9 594,72 \$ et l'option d'achat est évaluée à 4 066,61 \$. Obligations liées à la location de la Sephia L, louée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 13 845 \$ et de 10 392,09 \$ et l'option d'achat est évaluée à 4 066,61 \$. Obligations liées à la location de la Sportage X, louée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 20 995 \$, est de 14 184,72 \$ et l'option d'achat est évaluée à 7 016,61 \$. Le calcul des obligations de location est basé sur une entrée de 20 000 heures (20 heures par semaine) valeurs moyennes. Si la durée est supérieure de 12 000 heures supplémentaires, les paiements, les intérêts, les assurances et les taxes ne sont pas inclus et sont payables en sus. Cette offre n'est valide que pour les clients qui ont fait le remboursement pour leur location de location pour moins de 60 jours de détail suggéré du manufacturier pour un modèle Rio S (2001-2002) est de 11 995 \$. Le prix de détail suggéré du manufacturier pour un modèle Sephia L (2001-2002) est de 13 845 \$. Le prix de détail suggéré du manufacturier pour un modèle Sportage X (2001-2002) est de 20 995 \$. Intérêts, taxes, assurances et taxes ne sont pas inclus et sont payables en sus. Les prix peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Êtes financièrement à l'aise. Le financement de 1,9% est disponible pour tous les modèles Rio S, Sephia L et Sportage X 2001 et 2002 pour une période de 48 mois. Exemple de financement : 20 000 \$ à 1,9% par année représente un paiement mensuel de 225,54 \$ pendant 48 mois. Le taux d'intérêt est de 0,05, pour une obligation totale de 10 392,09 \$. Toutes les modalités et tous sont disponibles. ** Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Voir un concessionnaire participant Kia pour les détails. Kia et le slogan "L'été, la qualité accessible à tous!" sont des marques de commerce de Kia Motors Corporation.

Économie

Mode



Pour les doux moments d'intimité, Jean-Christophe a créé une robe de nuit ultraféminine avec ses bretelles spaghetti et son polyester satiné et un peignoir de velours extensible pour tenir au chaud en toute élégance. Les confortables mules sont faites en ratine avec semelle de caoutchouc.

« Ah! chéri
tu n'aurais
pas dû »

Vêtement d'intérieur autant que de nuit, cet ensemble pantalon en polyester satiné et pull à rayures légèrement lustrées de Jean-Christophe permet même de recevoir des amis chez soi.



De la belle lingerie en cadeau à Noël,
ça fait toujours très plaisir

A

L'approche de Noël, beaucoup de gens pensent à offrir de la lingerie. Ce qui est bien avec ce type de cadeau, c'est que peu importe le style de la personne qu'on veut gâter, il y a toujours un pyjama, une robe de nuit, un peignoir ou une robe d'intérieur pour lui plaire.

Il y a aussi une tellement grande diversité dans les matériaux utilisés qu'on a l'embaras du choix: flanelle pour les frileuses, ratine pour celles qui aiment s'envelopper au sortir du bain, jersey de coton et coton molletonné pour leur grande facilité d'entretien, velours extensible pour les sensuelles qui aiment une certaine sensation de chaleur et polyester satiné pour ces autres sensuelles qui, elles, ne craignent pas le fini glacé. On retrouve même des tricot moelleux qui pourraient très bien sortir sur la rue sans qu'on pense qu'ils ont été conçus pour l'intimité du foyer.

Les couleurs! Parlons-en! Ce n'est pas le choix qui manque! Cela en devient presque un casse-tête. Trois choses primordiales:

1) La couleur plaît-elle à la dame? Même si vous adorez le vert profond, si elle le déteste, je ne crois pas qu'elle aimera recevoir un peignoir de cette teinte.
2) Lui va-t-elle bien? N'oubliez pas que lorsqu'elle portera votre cadeau, madame ne sera pas maquillée, à peine coiffée. Si la

couleur du vêtement n'est pas flatteuse pour elle, elle ne s'aimera pas dedans et ne sera donc pas portée à le mettre. Deux choses sont alors à surveiller: les tons chauds (rouge tomate, orange, jaune, kaki et tout ce qui contient du jaune) et les tons froids (bleus, vert forêt, rouge cerise, rose et tout ce qui rosé ou bleuté) sont diamétralement opposés. Demandez-vous quelles couleurs lui vont habituellement mieux. Une fois cela déterminé, décidez si les teintes pastel ou plus pâles conviennent mieux, aussi bien ou moins bien que les plus vives ou les foncées. C'est encore une fois une question de teint de peau et de couleur de cheveux. Il ne faudrait pas que la dame ait l'air malade dans son vêtement de nuit.

3) Finalement, est-ce qu'elle a déjà deux ou trois éléments de lingerie de la teinte de ce que vous vous préparez à acheter. Même si cette couleur lui va à merveille, vous pourriez en choisir d'autres qui lui feront aussi bien tout en lui donnant l'impression de ne pas porter toujours la même chose.

En terminant, vérifiez si elle a des pantoufles qui s'agencent en style et en couleur avec ce que vous vous apprêtez à lui offrir. Si la réponse est non, ce serait peut-être une bonne idée d'investir le prix d'un chou décoratif plus quelques dollars pour lui en donner une paire.

Après avoir emballé votre cadeau, vous pourriez remplacer le chou par les pantoufles joliment disposées sur le paquet. Bien sûr, si vous préférez mettre les pantoufles à l'intérieur du paquet pour garder la surprise jusqu'à la toute dernière seconde, libre à vous.



Marie Villeneuve



Ce pantalon de polyester de satin et sa tunique en velours de polyester extensible ne vous font-ils pas un peu penser au confortable costume des chinoisés?

Styliste: Marie Villeneuve
Mannequin: Josée Lampron
Photographe: Patrick Beauchamp
d'Image-média Mauricie
Merci à la direction et au personnel du Manoir de Blois à Trois-Rivières où nous avons pris ces photos.

Agence
Mousseline
(819) 693-7469

Ces vêtements de rêve sont disponibles au :

Les destinations les plus fines sont signées

Lucette Black propriétaire

Le Cachet inc.
lingerie

- Service personnalisé
- Balles gammes de lingerie
- Suggestions de cadeaux de Noël
- Beaux emballages-cadeaux gratuits

180, rue des Forges, Trois-Rivières
(Au centre-ville, voisin Boutique au pas)
374.1608

La grève risque de faire tache d'huile

Des chargés de cours de l'UQAM et de l'UQAR risquent d'imiter leurs collègues de l'UQTR

Norman Delisle
Québec (PC)

La grève des chargés de cours de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) risque de faire tache d'huile.

Les chargés de cours de deux autres composantes de l'Université, soit l'UQAM à Montréal et l'UQAR à Rimouski, risquent d'imiter leurs collègues de Trois-Rivières au début de 2001 et de cesser le travail, a déploré mardi à l'Assemblée nationale le député de Westmount-Saint-Louis, Jacques Chagnon.

Les 9600 étudiants de l'UQTR



(Alpha Presse:Alain Bédard)
Le ministre de l'Éducation,
François Legault.

sont déjà privés de cours depuis quatre semaines et leur année scolaire est compromise, a raconté le député Chagnon.

La direction de l'établissement a en effet fixé au 29 novembre la date butoir à partir de laquelle les cours perdus ne pourront plus être repris en janvier prochain.

«Cela implique que ceux qui auraient dû finir leurs cours cette année vont être obligés de reprendre un loyer, de revenir à l'Université pour reprendre leurs cours. Des étudiants étrangers qui ne pourront pas le faire devront quitter», a déclaré le député de Westmount-Saint-Louis.

Le ministre de l'Éducation, François Legault, a jugé «fructueuses» les deux séances de négociations qui ont été tenues les 21 et 24 novembre dernier entre la direction de l'établissement et le regroupement de ses chargés de cours, en présence d'un conciliateur du ministère du Travail.

«Je fais confiance aux dirigeants de l'Université pour trouver une solution et aboutir à la conclusion d'une nouvelle convention collective», a conclu le ministre Legault.

Puisqu'il était question de la Mauricie à l'Assemblée nationale, la députée de Sauvé, Mme Line Beauchamp, en a profité pour déplorer le retard du gouvernement à répondre à Médiat-Muse, un regroupement de musées de Trois-Rivières qui cherche à organiser une exposition sur l'industrie du bois pour mai prochain.

Le groupe demande un financement de 30 000 \$ et se plaint de ne pas avoir reçu de réponse du ministère de la Culture depuis février dernier.

Lucien Bouchard et Louise Harel tiennent mordicus aux fusions

Pierre April
Québec (PC)

La ministre d'État aux affaires municipales et à la Métropole Louise Harel n'a même pas invoqué les résultats de l'élection fédérale de lundi dans son allocution d'ouverture de l'ultime consultation sur son projet de fusions municipales.

Plus tard, le premier ministre Lucien Bouchard a profité de la période de questions pour affirmer que, lui aussi, n'a pas été impressionné par le message transmis, lundi, par certains électeurs à qui on avait recommandé de voter contre le Bloc québécois pour désapprouver les fusions.

«Ce n'est pas parce que des gens ont participé à une élection fédérale, a-t-il dit, que ça modifie le bien-fondé et la nécessité de réaliser cette réorganisation. Il faut procéder.»

La défaite de trois députés du BQ dans la région de Québec - Hélène Alarie (Louis-Hébert), Jean-Paul Marchand (Québec-Est) et Patrice Dallaire (Portneuf) - attribuée aux fusions et à l'opposition farouche d'élus municipaux n'a pas altéré la détermination de Mme Harel.

«Je vous réitère aujourd'hui (mardi), a-t-elle déclaré, la volonté du gouvernement de compléter cette réforme. Le premier ministre et le

«Ce n'est pas parce que des gens ont participé à une élection fédérale, que ça modifie le bien-fondé et la nécessité de réaliser cette réorganisation», soutient le premier ministre

gouvernement sont déterminés à s'acquitter de cette tâche.»

Sans accorder d'importance aux résultats des élections fédérales, Mme Harel a rappelé que les fusions ne se limiteront pas aux régions de Montréal, Québec et de l'Outaouais

et s'étendront, au plus tard le printemps prochain, à Chicoutimi, Jonquière, Sherbrooke, Trois-Rivières, Alma, Thetford Mines, Matane, Saint-Georges, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Jérôme.

En réaffirmant sa volonté de fonder, Mme Harel a attaqué ses adversaires qui utilisent l'argument de la démocratie pour se justifier. «J'ai eu l'occasion, a poursuivi Mme Harel, de qualifier d'arrière-garde le combat pour maintenir le caractère immuable des structures locales, ce combat qui prend la démocratie comme cheval de bataille et qui la travestit.»

La ministre a ensuite invoqué l'argument voulant, qu'une fois les fusions complétées, la grande majorité des citoyens y verront «les avantages et ne voudront plus revenir en arrière».

Négociateur fort

La ministre d'État au Travail et à l'emploi Diane Lemieux a réaffirmé qu'il faut «que ces regroupements se fassent de manière harmonieuse et respectueuse de l'ensemble des acteurs concernés». Elle a précisé qu'il faudra négocier fort.

«Il faudra voir à l'intégration du personnel des nouvelles organisations municipales, a-t-elle dit. Ce sera exigeant pour les salariés, les décideurs et les gestionnaires.»

Mais ces difficultés appréhendées ne feront pas, selon elle, déraiper le gouvernement. «Le processus de négociation d'une nouvelle convention collective, a-t-elle précisé, commencera au printemps 2002... et nous avons prévu qu'en cas d'impasse, il y ait une série de moyens qui seront mis à la disposition des parties, comme des conciliateurs et des médiateurs-arbitres.»

Les porte-parole de l'opposition Roch Cholette (Hull) et François Ouimet (Marquette) ont repris leurs arguments voulant que le gouvernement cache des études, ignore les citoyens et se prépare à bâillonner l'Assemblée nationale.

«On est devant un projet de loi qui bafoue les citoyens, a soutenu M. Cholette, qui leur cache des études, qui ne leur dit pas combien ça va coûter et qui les empêche d'exprimer leur opinion.»

«Le seul bastion de la démocratie reste l'Assemblée nationale et le gouvernement, lorsqu'on lui deman-



(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp)
La ministre d'État aux affaires municipales et à la Métropole,
Louise Harel.

de d'écouter d'autres groupes et opinions, répond non.»

Pour M. Ouimet, «le réflexe totalitaire du gouvernement a remplacé le réflexe démocratique».

Le premier témoin entendu a été le maire de Montréal Pierre Bourque qui a louangé le gouvernement pour «cette décision audacieuse» qui s'inscrit dans la foulée des grandes réalisations de la révolution tranquille des années 1960.

«À l'ère de la mondialisation, a-t-il dit, le renforcement de Montréal au sein de sa zone métropolitaine représente un choix qui profitera à tout le Québec.»

Je veux grandir

Pour offrir des services sociaux et de santé courants dans tous nos établissements, dès la naissance et tout au long du développement de l'enfant jusqu'à l'âge adulte, il nous faut des moyens suffisants.

CLSC : Centre local de services communautaires

J'AI BESOIN DE MON CLSC

Économie

Abolition de postes

TVA et Vidéotron éliminent respectivement 35 et 78 emplois

Pierre Roberge
Montréal (PC)

Le réseau privé TVA a annoncé hier, qu'il abolit 35 postes suite à une baisse des ventes de temps commercial.

Ailleurs dans le groupe Vidéotron, dont Quebecor vient de prendre le contrôle, la division Vidéotron Communications a décidé de se séparer de 78 employés, soit 44 cette semaine et 34 en janvier prochain.

L'entité Groupe TVA, qui inclut Télé-Métropole et les autres stations, a par ailleurs nommé Raynald Brière directeur général du réseau; il sera ainsi responsable de toutes les activités de diffusion.

Les abolitions de poste à TVA, a expliqué M. Brière, ne touchent directement que 15 personnes car 20 postes sur 35 sont soit inoccupés, soit sujets à des départs à la retraite.

«Nous avons recensé nos activités et avons décidé de mettre l'accent sur le contenu», a souligné M. Brière; les postes touchés sont donc de nature administrative ou bien liés au soutien.

Déjà responsable du réseau généraliste et de la chaîne d'informa-

tion en continu LCN, Raynald Brière coiffera en plus six canaux spécialisés qui viennent d'être autorisés.

Le CRTC confirmerait, à la mi-décembre, qu'ils seront lancés sur le marché en septembre 2001 et il fixerait aussi les «règles d'assemblage» pour les abonnements à ces chaînes ainsi que pour la tarification.

Cette réorganisation et ces coupures devraient dégager à TVA des économies de quelque 5 millions \$ par an, une moitié en coûts de main-d'oeuvre et l'autre en gains d'efficacité, analyse M. Brière.

«Un lent début d'année des revenus publicitaires» a amené à prendre ces mesures, indique un communiqué de l'entreprise qui s'attend à voir son chiffre d'affaires du trimestre reculer d'environ deux pour cent, par rapport à celui d'un an plus tôt; certains annonceurs, par exemple, ont reporté des campagnes publicitaires.

«Ces décisions permettront de protéger la grille horaire performante de TVA», note dans le communiqué le président Daniel Lamarre.

Ailleurs chez Groupe TVA, le vice-président André Provencher, responsable du développement, a annoncé son départ afin de

poursuivre de nouveaux objectifs». Sous son égide, «l'écoute du réseau TVA a atteint des niveaux sans précédent», souligne un communiqué, cela malgré «un marché mature et soumis aux fortes pressions de la fragmentation».

M. Brière a salué en lui «l'homme de télévision au Québec, ces dernières années» et il n'a pas exclu des collaborations futures de TVA avec M. Provencher en tant que producteur indépendant.

Un autre vice-président de TVA, Marc Blondeau, responsable des émissions d'information, avait quitté la semaine dernière pour devenir président d'Éditions Rogers Média.

Du côté de Vidéotron Communications, qui inclut entre autres l'exploitation du service résidentiel de câble et des services Internet, l'abolition de 78 postes, tous occupés, est nécessaire pour «rendre ses opérations plus efficaces et de rencontrer (sic) ses objectifs budgétaires pour l'année financière en cours», indique un communiqué.

La division Vidéotron Communications fait un chiffre annuel de quelque 650 millions \$ et compte environ 2800 employés. ●

La Caisse centrale Desjardins accroît son bénéfice trimestriel

Montréal (PC)

La Caisse centrale Desjardins, l'agent financier du Mouvement des caisses Desjardins, a réalisé un bénéfice net de 9,2 millions \$ au troisième trimestre, en hausse de 46 pour cent par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

Selon la Caisse centrale, cette croissance s'explique par les succès obtenus dans le développe-

ment des affaires, notamment dans le domaine des activités de change et de financements.

Le passif-dépôt et les débiteurs subordonnés totalisaient 8,4 milliards \$ à la fin du trimestre, en baisse de 1,2 milliard \$ par rapport à l'année précédente. Cette baisse est attribuable à une diminution des excédents de liquidités qui avaient été maintenus en 1999 dans le but d'assurer, au Mouvement Desjardins, un passage harmonieux à l'an 2000. ●

Profits de 1,86 milliard \$

La Banque de Montréal hausse ses bénéfices de 34 pour cent

Toronto (PC)

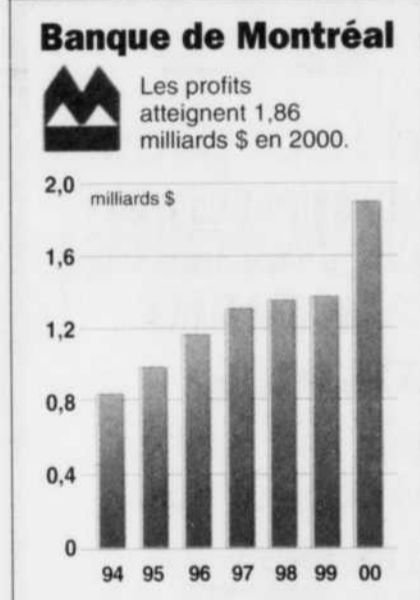
Les signes d'un ralentissement de l'économie américaine ne vont pas affecter la rentabilité de la Banque de Montréal au cours de la prochaine année, selon ce qu'a déclaré hier le président du conseil et chef de la direction, Tony Comper.

Il a fait ces commentaires lors d'un appel conférence avec des analystes, après que la Banque de Montréal ait annoncé une hausse de 34 pour cent de ses profits au cours de l'exercice 2000. Le bénéfice net s'est établi à 1,86 milliard \$, en hausse de 475 millions \$ par rapport à l'année précédente. La moitié de cette hausse est due à la vente de succursales dans des régions rurales de l'Ouest canadien ainsi que d'autres actifs peu rentables.

La Banque de Montréal suit de près l'évolution de l'économie américaine, puisque 34 pour cent de ses revenus proviennent des États-Unis. M. Comper a dit s'attendre à ce que la Réserve fédérale américaine reporte à la fin de 2001, plutôt qu'au début de l'année, la majoration des taux d'intérêt, en raison d'un léger ralentissement économique.

«Nous percevons des signes de ralentissement, mais nous ne croyons pas que ce sera suffisant pour freiner la demande des consommateurs, qui est le moteur de l'économie américaine», a dit M. Comper.

La Banque de Montréal a réalisé



un rendement sur l'avoir des actionnaires de 18 pour cent en l'an 2000, soit une amélioration sensible par rapport à celui de 14,1 pour cent de l'année dernière.

Pour l'exercice 2001, et compte tenu du ralentissement prévu de l'économie américaine, la banque s'est fixé un objectif entre 17 et 17,5 pour cent.

Au cours du dernier exercice, la banque a inscrit des gains exceptionnels de 226 millions \$ résultant de la vente d'actifs, notamment 112 millions \$ provenant de la cession de Partners First, 74 millions \$ de la

vente des services de fiducies corporatives aux États-Unis et 40 millions \$ de la vente de certaines succursales bancaires dans l'Ouest.

Pour le quatrième trimestre, la Banque de Montréal a réalisé un bénéfice net de 485 millions \$, en hausse de 227 millions \$, ou 87,9 pour cent, par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

Les investisseurs boursiers ont visiblement apprécié ces résultats. L'action de la Banque de Montréal a clôturé en hausse de 90 cents à la Bourse de Toronto, à 71,85 \$, après avoir atteint en cours de journée un sommet de 72,60 \$. ●

Coup d'oeil boursier

Mardi, 28 novembre	
TSE-300	8925,16 (-202,19)
CDNX	2977,85 (-57,55)
\$ canadien (US¢)	65,07 (-0,05)
Dow Jones	10507,58 (-38,49)
S&P 500	1336,09 (-12,88)
Nasdaq	2734,98 (-145,51)
Or (US\$)	269,80 (-0,30)

LE FRANÇAIS, PARLONS-EN.

Le 1^{er} décembre prochain, la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec sera en Maurice.

L'avenir de la langue française vous intéresse? Vous avez des idées, une opinion à soumettre? Des expériences à partager?

Venez participer au forum de discussion qui se tiendra en soirée.

De plus, venez entendre les mémoires qui seront présentés tout au long de la journée par des organismes et des citoyens de la région.

Les travaux de la commission se dérouleront à l'endroit suivant:

Hôtel du Roy
3600, boul. Royal
Trois-Rivières (Québec)

Les audiences débuteront à 13 h 30 et le forum de discussion à 19 h.

Québec

Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec
www.etsgeneraux.gouv.qc.ca

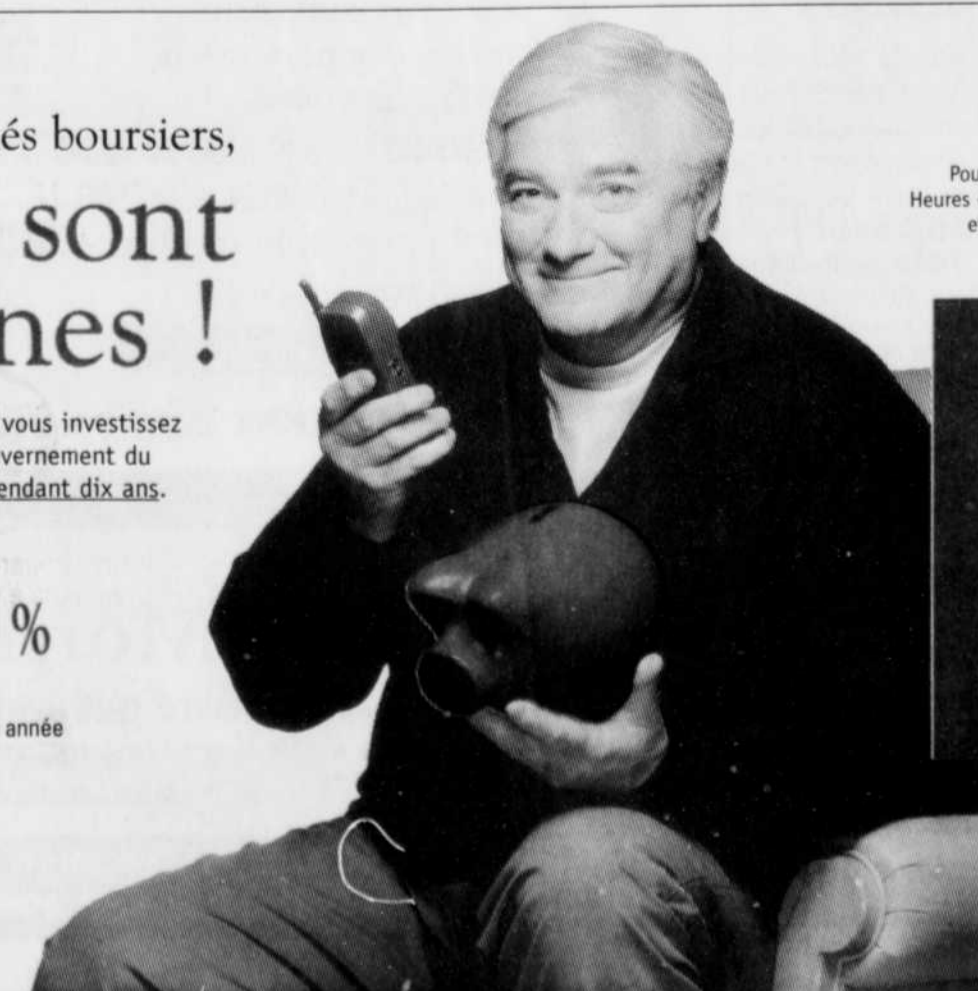
Malgré les fluctuations des marchés boursiers, les nouvelles sont toujours bonnes!

Avec les Obligations à taux progressif Placements Québec, vous investissez l'esprit tranquille. • Capital garanti sans limites par le gouvernement du Québec. • Taux progressifs des plus avantageux garantis pendant dix ans. • Remboursables chaque année sans pénalité.

De 5,50% la première année

Jusqu'à 7,00% la dixième année

6,50% La première année incluant le bonus pour les nouveaux fonds REER.



1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229. Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, et les samedis de novembre de 10 h à 16 h.

LES OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec Placements Québec

Les employés d'Alcoa craignent des mises à pied plus importantes

Baie-Comeau (PC)

■ Les compressions que compte faire la multinationale Alcoa à son aluminerie de Baie-Comeau seraient beaucoup plus importantes que les 414 annoncées en juillet, quelques mois après l'acquisition par Alcoa de sa concurrente Reynolds. Les 340 employés temporaires affectés à la production soutiennent qu'il ne leur reste que quelques semaines à travailler, une affirmation que dément à la fois le syndicat et la direction de l'usine.

Une cinquantaine d'employés qui pourraient être touchés se sont réunis à 13 h hier devant la barrière de l'aluminerie pour crier leur mécontentement. Ils ont soutenu que tous les employés temporaires de la production, principalement affectés à la fonderie, seront remerciés d'ici quelques semaines. Ils affirment qu'ils recevront une lettre officialisant leurs mises à pied le 4 décembre. «Dans le meilleur des cas, on va travailler un mois par année. On ne peut pas faire vivre une famille avec ça», a lancé l'un d'entre eux.

Les salariés ont déclaré que la direction d'Alcoa les avait rencontrés dernièrement et qu'on leur avait dit qu'ils n'y avait plus d'avenir pour eux dans l'entrepr-

se. Ces 340 personnes mises à pied à la production s'ajouteraient selon eux aux 334 programmes de retraites anticipées disponibles dans cette vaste restructuration, sans compter les autres compressions à venir.

Ils en veulent par ailleurs au Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau (CSN), qui n'a rien fait, selon eux, pour stopper l'hémorragie.

Le président du syndicat Jean-Luc Hovington a quant à lui réfuté l'information voulant que 340 postes soient coupés. «Il n'y a personne de licencié officiellement. Il faut faire attention aux rumeurs», a temporisé M. Hovington.

Du côté de la direction, on ne nie pas que des employés temporaires seront mis à pied par la restructuration, mais ce ne sera sûrement pas 340, a indiqué le vice-président et directeur général de l'aluminerie, Gilbert Savard. «Certains employés seront sûrement touchés, mais sûrement pas tous les temporaires, a-t-il lancé. Il n'y a aucune lettre de licenciement d'envoyée. Tant que le programme de retraites anticipées ne sera pas terminé, ça soulèvera de l'inquiétude chez les employés temporaires.»

La Standard Life congédie 13 employés pour malversations

Toronto (PC)

■ La compagnie d'assurance-vie Standard Life a discrètement congédié 13 employés de son siège social à Montréal, après que fut mises au jour des pratiques douteuses de transactions qui auraient fait perdre 500 000 \$ à des détenteurs de polices.

Des dirigeants de la Standard Life ont confirmé les congédiements des 13 employés — un cadre et 12 préposés au service à la clientèle — survenus au mois de janvier dernier. Les détails de cette affaire commencent à peine à transpirer.

Un de ces employés a intenté une poursuite contre la Standard Life pour congédiement injustifié en vertu du code du travail du Québec. Une première audience devant la Commission des normes du travail a

eu lieu le 20 novembre, à Montréal.

Claude Garcia, président des activités canadiennes de la Standard Life, a déclaré en entrevue que les pertes encourues par des détenteurs de polices dans cette affaire totalisent environ 500 000 \$. Il a précisé que la compagnie avait entièrement remboursé les clients lésés.

M. Garcia a indiqué que ces employés avaient enfreint le code de conduite de la compagnie en effectuant des transactions pour leurs propres comptes dans deux des fonds distincts qu'offre la Standard Life. Les fonds distincts sont en quelque sorte l'équivalent, pour les compagnies d'assurances, des fonds communs de placement.

M. Garcia a précisé que les employés fautifs utilisaient des informations confidentielles ou des renseignements privilégiés concernant la valeur de ces fonds. Selon le pré-

sident, la valeur des fonds était établie une journée après la fin des transactions sur les valeurs mobilières qui les composaient. En se basant sur les cours de la bourse, les employés pouvaient ainsi savoir si la valeur des fonds distincts augmenterait ou baisserait le lendemain.

M. Garcia a dit que la Standard Life n'avait pas senti le besoin de rendre cette affaire publique parce que les pertes encourues par des détenteurs de police étaient somme toute minimes.

Dans une affaire semblable, les dirigeants de la compagnie d'assurance Transamerica ont révélé au mois d'août dernier qu'ils avaient congédié 17 employés. Dans ce cas, les pertes encourues totalisaient 6,2 millions \$, et elles ont été entièrement remboursées par la compagnie. ●

Moins de dépenses pour les Canadiens

Ottawa (PC)

■ Les Canadiens ont moins dépensé à l'étranger entre juillet et septembre qu'ils ne l'avaient fait d'avril à juin, a annoncé mardi Statistique Canada.

Selon l'organisme fédéral, le déficit du Canada au compte des voyages internationaux, soit la différence entre les dépenses effectuées par les

Canadiens à l'étranger et celles effectuées par les étrangers au Canada, a chuté à 530 millions \$ au cours du troisième trimestre, comparativement au montant révisé de 630 millions \$ enregistré lors du précédent.

«De juillet à septembre, les Canadiens ont dépensé 4,4 milliards \$ à l'extérieur du pays, en baisse de 2,2 pour cent par rapport au deuxième trimestre. Au cours de la même

période, les voyageurs étrangers ont injecté 3,9 milliards \$ dans l'économie canadienne.

Les dépenses des Américains de passage au Canada ont augmenté de 1,5 pour cent entre les deuxième et troisième trimestres, ayant atteint 2,4 milliards \$. Pour la même période, les dépenses canadiennes au sud de la frontière ont reculé de 0,6% pour atteindre de 2,8 milliards \$.

Chez vos concessionnaires Ford du Québec,

DES OFFRES

À NE PAS MANQUER!

0% DE TAUX DE CRÉDIT À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS

0 PAIEMENT PENDANT 90 JOURS

0\$ DE MISE DE FONDS



Sur la plupart de nos modèles de voitures, VUS, Windstar, Ranger et F-150 2000 neufs en stock.

En plus d'offres de location avantageuses sur nos modèles 2000 et 2001.

FAITES VITE.

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE.



VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC

www.fordquebec.com



L'offre pour le taux de crédit de 0% jusqu'à 48 mois, ainsi que le congé de paiement pendant 90 jours est offerte par Crédit Ford et s'applique à l'achat au détail des modèles Ford 2000 neufs en stock suivants: Windstar/Explorer/Expedition/Excursion/F-150 (dont le PTAC est inférieur à 8500 lb)/Ranger/Focus/ZX2/Mustang/Cougar/Taurus/Grand Marquis. Les modèles Lincoln et Econoline ne font pas partie de cette offre. Exemple: pour un prêt de 15 000 \$ à un taux d'intérêt de 0% pendant 48 mois, les mensualités sont de 312,50 \$, le coût de l'emprunt est de 0 \$ et le montant total à rembourser s'élève à 15 000 \$. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre, exception faite de la remise aux diplômés. Sujet à l'approbation du crédit. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

Fonds de placements

Table listing various investment funds with columns for fund name, category, and performance metrics. Includes sections like 'Fonds de placements', 'Fonds monétaires', 'Fonds de revenu', 'Fonds de croissance', etc.

Toronto Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of Toronto stock market data including various indices like S&P 500, Nikkei, and Canadian indices, along with individual stock prices.

Montréal Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of Montreal stock market data including various indices and individual stock prices.

Fonds de placements

Table of investment funds data including various fund names and their performance metrics.

Devises étrangères

Table of foreign exchange rates for various currencies.

Les actionnaires de Voisey's Bay

Text article discussing the actions of Voisey's Bay shareholders, including a meeting and a lawsuit.

Montréal Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of Montreal stock market data including various indices and individual stock prices.

Fonds de placements

Table of investment funds data including various fund names and their performance metrics.

Devises étrangères

Table of foreign exchange rates for various currencies.

Les actionnaires de Voisey's Bay

Continuation of the article about Voisey's Bay shareholders, discussing the lawsuit and the company's financial situation.

Suite de la page 30

Table of stock market data continuing from page 30, including various indices and stock prices.

La réinsertion sociale se poursuit

337 usagers encore hébergés à l'Hôpital Saint-Julien

Louise Plante
Trois-Rivières

■ Satisfait de la façon dont s'est déroulée l'intégration d'un premier groupe d'usagers de l'Hôpital Saint-Julien entre mars et juin 2000, le conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux vient de donner l'autorisation de poursuivre le même processus avec les 337 résidents vivant toujours dans l'institution.

Rappelons que l'Hôpital Saint-Julien, de Bernierville, est une institution qui, jusqu'à récemment, hébergeait des centaines de personnes atteintes de déficience intellectuelle, de maladie mentale, de handicaps physiques de toutes sortes et même souvent de plusieurs problématiques à la fois. Saint-Julien est actuellement le seul établissement de la région à ne pas avoir terminé la réinsertion sociale de ses bénéficiaires et cela à cause de l'importance même de l'établissement.

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration, M. Jean-Jacques Camera, directeur général par intérim de l'établissement, est venu rendre compte de la façon dont s'est déroulée la réinsertion d'un premier groupe de résidents.

Rappelons que le processus de réinsertion dans la communauté des usagers de Saint-Julien a débuté officiellement en mars 2000. Entre cet-



(Photo Marcel Aubry)

L'Hôpital Saint-Julien

te date et juin 2000, 114 personnes ont été intégrées dans la communauté. Parmi ce groupe, 49 usagers ayant une déficience intellectuelle ont été dirigés vers le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de la région Chaudière-Appalaches.

Dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 20 usagers ayant une problématique de santé mentale ont été confiés au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie tandis que 45 personnes ayant une déficience intellectuelle étaient prises en charge par le Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie-Centre-du-Québec. Les

ressources résidentielles dans lesquelles ont été intégrées ces personnes sont les ressources de type familial (51 personnes) et les résidences à assistance continue (62 personnes) tandis qu'un seul usager était intégré en appartement.

Présentement, 337 usagers habitent toujours l'Hôpital Saint-Julien. La sortie du deuxième groupe débute cet automne pour se terminer en juin 2001. L'hôpital Saint-Julien prévoit que 134 personnes auront été prises en charge pendant cette période par les établissements receveurs, soit 52 par le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle

de Chaudière-Appalaches, 67 par celui de la Mauricie-Centre-du-Québec et un minimum de 15 personnes par le Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie. De plus, deux pavillons hébergeant 21 personnes seront pris en charge par les établissements receveurs en déficience intellectuelle, soit un pavillon ayant neuf usagers par le centre de Chaudière-Appalaches et un pavillon de 12 usagers par celui de Mauricie-Centre-du-Québec.

M. Camera a précisé que l'intégration des usagers du premier groupe a entraîné la fermeture de trois unités de vie de même que le transfert de 113,2 postes à temps complet dans les établissements receveurs. Le départ de 134 résidents de l'Hôpital Saint-Julien d'ici juin 2001 entraînera la fermeture définitive d'au moins quatre unités de vie à l'Hôpital Saint-Julien et un transfert graduel de 51,2 postes d'ici janvier 2001.

Des discussions sont déjà entamées avec le ministère pour statuer sur le mode de financement. Depuis janvier 2000, l'établissement effectue des démarches auprès de Québec pour obtenir le financement des coûts de transition qui, pour l'année financière 2000-2001, sont de l'ordre de 8 millions \$.

Par ailleurs, l'équipe de l'Hôpital Saint-Julien, en collaboration avec l'Association du Québec pour l'inté-

gration sociale, a élaboré un plan d'information et de sensibilisation destiné aux familles, aux proches, et à la communauté. Ainsi, les parents des résidents du deuxième groupe ont été invités à participer à des rencontres d'information où les étapes du processus des usagers leur ont été présentées. 221 personnes ont participé à cette rencontre représentant 82 familles pour un total de 125 familles invitées.

Enfin, on a appris que dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, l'accueil des nouveaux clients nécessitera l'ouverture de quatre résidences à assistance continue, pouvant accueillir 21 personnes, et l'identification de 20 ressources de type familial afin d'y intégrer 46 personnes.

Les services d'activités de jour amèneront la création de centres d'activités à Princeville, Victoriaville et Bernierville. Pour le secteur de la santé mentale, le CHCM prévoit intégrer huit personnes en résidence de type familial et sept autres en ressources intermédiaires, notamment à Victoriaville. Les activités de jour et un plateau de travail seront développés en collaboration avec les organismes communautaires du milieu. Soulignons enfin qu'un comité spécial se penchera sur ce qu'il adviendra de l'immense bâtisse une fois que tous les résidents auront été réinsérés dans la communauté. ■

À VOS SOUHAITS !

BONNE FÊTE AUDREY - 18 ANS !



Passe une belle journée. De Cindy, Kevin, maman et papa. XXXX 801732

BONNE FÊTE LAURENCE POUR TES 5 ANS, LE 30 NOVEMBRE !



De papi Léandre et mamie Cécile qui t'aiment beaucoup. XXX 802512

BONNE FÊTE MICHEL 40 ANS ! (28 NOVEMBRE)



De Nathalie et les enfants. XXX 802508

BONNE FÊTE NICOLE !



C'est à ton tour de vieillir d'un an, le 29 novembre. Je te souhaite une très très bonne journée. P.A. qui t'aime beaucoup. XXX 800321

FÉLICITATIONS - 103 ANS !



Le 27 novembre 2000. Les années filent, mais le bonheur de vous avoir avec nous marque le temps... À notre père, Antonio Boisvert, avec amour, bonne fête. Vos enfants et descendants (5 générations). 801962

BONNE FÊTE ROXANNE 5 ANS !



On t'aime très fort, petite coquine. Papa, maman et ta sœur Audrey. XXX 801204

COUCOU MONIQUE DUPONT!



Bon anniversaire maman pour tes 72 ans. De tes enfants qui t'aiment. XXXX 801851

COUCOU PITCHOUNETTE!



Bonne fête à Carol-Ann Marchand qui a 8 ans aujourd'hui. De papa, maman, et Olivier. XXX 801704

BONNE FÊTE PIERRE 50 ANS!



De France, Isabelle et Karl. Bonne fête mon amour, on t'aime. XXXX 799632



Une seule et unique adresse

991, rue Thibeau, Cap-de-la-Madeleine 375-9547

Idées cadeaux

VASTE CHOIX
de miroirs décoratifs,
cadres, meubles d'appoint,
bibelots, etc...



Raymond
DÉCORS

Service à domicile **GRATUIT**
Résidentiel et commercial

Laramée plaidera-t-il coupable?

Il doit décider lundi s'il reconnaît sa participation au vol de Mont-Carmel

Claude Savary
Trois-Rivières

■ Pierre Laramée, cet individu qui s'est introduit dans une résidence de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, le 17 novembre dernier, et qui a menacé avec un couteau les occupants des lieux pour voler quelques dollars et des bijoux, décidera lundi prochain s'il entend plaider coupable à l'accusation de vol qualifié portée contre lui.

Me Louis R. Lupien, son avocat, a indiqué au tribunal, hier, que les discussions qu'il a eues avec le procureur de la couronne, Me Jacques Lacoursière, pour trouver un règlement au dossier n'avaient pas abouti. Le dossier a donc été reporté au 4 décembre.

Selon l'enquête de police, Laramée s'est présenté au domicile de la famille qui a fait l'objet du vol à la fin de la nuit. Réussissant à entrer par une porte patio, le prévenu se

serait dirigé vers la chambre du couple le visage camouflé et avec un couteau à la main. Terrifiés, les gens ont remis un sac à main contenant de l'argent et des cartes de crédit. Réveillés par des cris, les deux enfants du couple se sont précipités vers la chambre de leurs parents, passant tout près du couteau que détenait Laramée.

Non satisfait d'avoir de l'argent, Laramée aurait aussi exigé qu'on lui remette un coffre à bijoux. Dans

l'énerverment, le coffre a été échappé. D'un ton menaçant, alors qu'il tenait toujours le couteau dans ses mains, le prévenu a ordonné qu'on ramasse tout le contenu du coffre. A ce moment-là, selon le rapport de police, le père de famille aurait reconnu la voix de son agresseur qu'il avait déjà entendue dans son commerce.

Avant de quitter les lieux, Laramée aurait crié à tout le monde de ne pas bouger. Il aurait alors planté le couteau dans le mur. La famille croyait l'individu parti mais moins

de trente secondes plus tard, il rappela pour arracher les fils de téléphone.

Quand ils eurent constaté que le voleur était parti, la famille a pu composer le 911 grâce à un téléphone cellulaire. La police n'a mis ensuite que quelques heures avant de mettre la main au collet du prévenu et de récupérer l'ensemble de la marchandise volée.

Pierre Laramée est actuellement détenu en attendant la fin des procédures. ●

Un avion sort de piste à Fredericton

Fredericton (PC)

■ Les passagers d'un vol d'Air Canada en ont été quittes pour une bonne frousse, hier, quand leur avion est sorti de piste à l'atterrissage pour finir sa course dans l'herbe, à l'aéroport de Fredericton, hier.

Aucun des 40 passagers et des quatre membres de l'équipage n'a cependant été blessé. Le débarquement des passagers et membres d'équipage n'a pas nécessité d'évacuation d'urgence.

Le nez de l'appareil, exploité par Canadien Régional, s'est retrouvé à quelques mètres à peine d'une clôture d'acier ceinturant l'aéroport, tout près d'une autoroute achalandée reliant Fredericton et Oromocto, au Nouveau-Brunswick.

Des automobilistes étonnés se sont d'ailleurs rangés sur l'accotement pour mieux observer l'avion dans sa position inhabituelle.

Des représentants du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports ont emporté les enregistreurs des données de vol et des conversations dans le poste de pilotage et ouvert une enquête pour déterminer ce qui s'est passé quand l'appareil, un bimoteur parti de Toronto, s'est posé un peu avant deux heures du matin.

Paul Traversy, du Bureau de la sécurité des transports, a indiqué que l'incident est considéré comme grave. «Il s'en est fallu de peu, d'après ce que je peux voir, a-t-il dit, l'avion s'étant retrouvé très près de la clôture entourant l'enceinte de



(Photo - PC)

L'avion, comptant une quarantaine de passagers et de membres d'équipage, s'est arrêté à quelque mètres de la clôture ceinturant l'aéroport.

l'aéroport. Serait-il resté plus d'énergie dans l'appareil alors qu'il roulait, cela aurait pu être beaucoup plus grave.»

Un certain nombre de facteurs possibles doivent être examinés, y compris la météo. La température était mauvaise tôt, hier matin, avec des averses de neiges mêlées de pluie et de pluie verglaçante.

La piste d'atterrissage avait été

déneigée, mais la visibilité était mauvaise au petit aéroport, en passe de devenir célèbre pour ses courtes pistes et ses incidents au moment de l'atterrissage.

Il y a trois ans, un appareil régional d'Air Canada de 50 places, parti de Toronto, a quitté la piste et foncé dans des arbres en tentant de se poser à Fredericton, par un épais brouillard, juste avant minuit. Per-

sonne n'a été tué, mais neuf personnes ont été gravement blessées.

Il y a deux semaines, l'avion de campagne du leader de l'Alliance, Stockwell Day, a connu un pépin en atterrissant à Fredericton, quand un de ses moteurs a explosé.

Fredericton possède actuellement les pistes d'atterrissage les plus courtes de tout aéroport national au Canada. ●

Gare au modèle 03-286

Le siège d'une chaise haute de Cosco peut se détacher du support

Montréal (PC)

■ La compagnie Dorel a lancé un avertissement hier concernant la chaise haute Options 5, modèle 03-286, de Cosco, dont le siège peut se détacher du support si le produit n'est pas assemblé ou utilisé correctement.

Trois incidents du genre ont été signalés à la compagnie. On ne rapporte cependant pas de blessures dues à ce problème d'assemblage au Canada.

Près de 50 000 exemplaires de ce produit ont été vendus au pays depuis décembre 1997.

Cosco et Dorel Produits pour Enfants recommandent donc à tous les consommateurs qui ont acheté ce modèle de chaise haute de communiquer avec le service à la clientèle pour obtenir gratuitement un ensemble de fixations d'appoint. ●

À ces prix-là, attache ta tuque!

Nubira SX

Prix spécial :

14 200 \$



OU Taux spécial de financement à l'achat jusqu'à **0%** 48 mois*

- Moteur 2,0 litres DACT
- Climatisation
- Lève-vitres et verrouillage électriques
- Rétroviseurs chauffants à contrôle électrique
- Radio AM-FM stéréo et lecteur de CD
- Feux antibrouillard
- Deux coussins gonflables

Leganza SX

Prix spécial :

17 600 \$



MODÈLE CDX ILLUSTRÉ

OU Taux spécial de financement à l'achat jusqu'à **0%** 48 mois**

- Moteur 2,2 litres DACT
- Transmission automatique 4 vitesses
- Freins à disque aux 4 roues
- Climatisation
- Lève-vitres et verrouillage électriques
- Verrouillage sans clé avec système d'alarme
- Radio stéréo AM-FM et lecteur de CD
- Régulateur de vitesse
- Feux antibrouillard
- Rétroviseurs chauffants à contrôle électrique
- Volant gainé de cuir

Les modèles 2001 arrivent à pleins camions.



DAEWOO

Le monde est de plus en plus futé
www.daewooauto.ca

Daewoo Trois-Rivières
3851, boul. Royal
Trois-Rivières
(819) 374-4441



Mission de Marc Garneau

MISSION

Lancement: Kennedy Space Center, 30 novembre 2000, 22h06 HNE

Navette: Endeavour

Durée de la mission: 10 jours, 19 heures et 52 minutes

Atterrissage: Kennedy Space Center, 11 décembre, 17h58 HNE

Membres d'équipage:
Commandant: Brent Jett
Pilote: Michael Bloomfield
Spécialistes de mission: Joseph Tanner, Carlos Noriega, Marc Garneau

CALENDRIER

Jour 1: Lancement d'Endeavour

Jour 3: Amarrage à la station spatiale et retrait des panneaux solaires de la soute

Jour 4: Première marche dans l'espace

Jour 6: Deuxième marche dans l'espace

Jour 8: Troisième marche dans l'espace

Jour 9: Séparation de la navette et de la station spatiale

Jour 12: Atterrissage de la navette

Source: Agence spatiale canadienne

-- (PC)

Toujours aussi exaltant

Cap Canaveral (PC)

Alors qu'ils s'apprentent à assister au lancement de la troisième mission spatiale de leur père, Simone et Yves Garneau ne semblent aucunement blasés. «C'est encore plus excitant que les premiers lancements», a déclaré Yves, un jeune homme de 24 ans rencontré avec le reste de sa famille dans un hôtel de Cocoa Beach, à quelques milles du Centre spatial Kennedy. «Nous comprenons plus ce qui se passe. Et nous pensons moins à Disney World.»

Lors de la première mission de Marc Garneau, en octobre 1984, Yves et sa soeur jumelle Simone n'avaient que huit ans. On leur avait promis une visite à Disney World après le lancement et ils pouvaient difficilement contenir leur impatience.

Simone et Yves ont également assisté au lancement de la deuxième mission de Marc Garneau, en mai 1996. «Nous pouvons maintenant anticiper davantage ce qui se passe, ça rend l'événement plus agréable, moins mystérieux», a commenté Simone.

Mais cette fois-ci, deux nouveaux petits Garneau assisteront au lancement: Adrien, âgé de quatre ans, et George, un petit bonhomme de 14 mois. «C'est amusant pour moi de voir cet événement avec les yeux d'Adrien, c'est l'âge où les enfants pensent aux fusées et aux dinosaures», a déclaré Pamela Garneau, l'épouse de M. Garneau.

Elle a raconté que Adrien avait longtemps pensé que son papa partait tous les jours travailler dans l'espace. Il comprend maintenant que le lancement de la navette Endeavour est un moment important. «Papa sera à l'intérieur de la navette spatiale», a-t-il déclaré avec assurance.

Le lancement de la navette constituera un prétexte pour un grand rassemblement familial, avec oncles, tantes, grands-parents, cousins, cousines et amis.

Yves est particulièrement heureux de revoir tout ce beau monde, lui qui travaille dans le sud de la Suisse, dans un centre de ski.

Simone, elle, poursuit ses études de doctorat à McGill en géologie planétaire. Elle s'intéresse notamment à la géologie de la planète Mars. «J'avais commencé mes études en génie géologique mais je préfère examiner la géologie sur les autres planètes, a-t-elle déclaré. Je me suis toujours intéressée à l'espace.»

Elle n'est cependant pas certaine de vouloir suivre les traces de son père jusque dans l'espace.

«Si on me donnait l'occasion, je ne dirais pas non, mais il y a aussi beaucoup d'autres choses qui m'intéressent et que je ne veux pas mettre de côté», a-t-elle indiqué.

De son côté, Yves a constaté que s'il aimait les sciences, il n'avait pas vraiment envie d'y consacrer sa vie.

Les Garneau ont indiqué qu'ils essayaient de ne pas penser aux risques inhérents aux voyages spatiaux. Mme Garneau a cependant affirmé qu'avec deux jeunes enfants, elle se sentait un peu plus nerveuse qu'en 1996.

Marc Garneau a fait savoir que cette mission sera probablement sa dernière. Sa petite famille devrait donc quitter Houston et revenir au Canada. •

Le compte à rebours a officiellement débuté

Marc Garneau devrait amorcer son troisième voyage dans l'espace demain soir

Cap Canaveral (PC)

La navette spatiale Endeavour devrait s'envoler du Centre spatial Kennedy jeudi soir comme prévu.

Le compte à rebours a officiellement débuté à 1 h la nuit dernière.

«Mère Nature semble vouloir faire preuve de coopération», a déclaré M. Ken Ferland, un météorologue de l'armée américaine qui participait mardi à une conférence de presse sur le statut de la mission STS-97.

Le sigle STS signifie «Space Transportation System», le nom officiel de la navette. La mission STS-97 comprend l'astronaute québécois Marc Garneau.

M. Ferland a indiqué qu'une crête de haute pression apportera du beau temps au Cap Canaveral jeudi. Les températures ne seront pas très élevées, soit 52 degrés Fahrenheit, le vent sera fort, mais pas suffisamment pour empêcher le lancement. Il n'y a qu'une seule petite menace, soit la possibilité d'un plafond nuageux trop bas, mais en tout et pour tout, il n'y a que 10 pour cent de probabilités que le lancement ne se fasse pas en raison de la température.



(Photo - PC)

Marc Garneau

La question de la météo est cruciale lorsque vient le temps de lancer une navette.

Il ne faut pas qu'il fasse trop chaud ou trop froid. Le vent ne doit pas dépasser 30 noeuds. Il ne doit

pas pleuvoir, il ne doit pas non plus y avoir d'éclairs dans les environs.

Il faut faire attention aussi aux nuages: un plafond trop bas empêcherait les responsables de suivre le trajet de la navette pendant les premières minutes du vol, particulièrement importantes.

Enfin, il faut aussi considérer la météo aux sites d'atterrissage qui devraient accueillir la navette en cas de pépin au départ.

Bref, le bulletin météo occupe une large place au cours des conférences de presse et des séances d'information qui précèdent un lancement.

Des questions météorologiques avaient d'ailleurs forcé le report de la mission STS-96, la mission d'une durée d'une semaine à laquelle avait participé Julie Payette. Des grêlons avaient percé des trous dans la mousse isolante qui recouvrait le réservoir externe de la navette. La NASA craignait que lors du remplissage de ce réservoir avec du carburant très froid, il se forme de la glace dans ces trous. Cette glace aurait pu endommager la navette lors du lancement. Il avait donc été nécessaire de réparer les trous.

Le départ de la mission STS-96

faisait suite à une pause de cinq mois et demi dans les lancements de navette. La situation est bien autre pour la mission de Marc Garneau: trois lancements ont été effectués au cours des trois derniers mois. La machine est donc bien rodée.

«Il y aura plusieurs premières spatiales au cours de la mission STS-97, a déclaré le responsable du programme de la navette spatiale de la NASA, M. Ron Dittmore, au cours de la conférence de presse de mardi. La navette transportera la structure la plus pesante jusqu'ici, une poutrelle munie de panneaux solaires qui, une fois déployés, seront deux fois plus longs que la navette elle-même.»

Marc Garneau sera chargé de sortir cette cargaison de la soute de la navette à l'aide du bras manipulateur canadien. Puis, de l'intérieur de la navette, il assistera deux astronautes américains lors des trois sorties qu'ils effectueront dans l'espace pour fixer la poutrelle à la station spatiale internationale.

Les membres de la mission STS-97 seront d'ailleurs les premiers à rendre visite au tout premier équipage de la station spatiale. •

De bonne famille, facile d'entretien et géniale avec les enfants.



Berline Civic LX représentée.

Prenez place au volant de la toute nouvelle berline Civic qui deviendra vite votre meilleure amie. Conçue pour obéir à toutes vos commandes, elle offre une suspension repensée, un châssis entièrement réaménagé, et un roulement parmi les plus doux et les plus sécuritaires qui soient. Grâce à la conception améliorée de ses sièges et à son habitacle plus spacieux, oubliez l'idée de vous mettre à quatre pattes pour y pénétrer. Et côté bonnes manières, mentionnons son nouveau moteur de 1,7 litre, l'un des plus propres et économes sur la route, conçu pour satisfaire à la sévère norme californienne sur les véhicules à très faibles émissions polluantes (ULEV). Enfin, avec les enfants, votre Civic est géniale. En effet, son système d'ancrage innovateur, issu d'une nouvelle génération d'idées en matière de sûreté, fixe le siège d'enfant en place, pour une sécurité accrue et une plus grande tranquillité d'esprit. À bien y penser, c'est plus-que-jamais-la-lignée-pure Honda, merveilleux complément à toute famille.



**LA TOUTE NOUVELLE BERLINE CIVIC 2001
À COMPTER DE 15 800 \$***
TOUJOURS UNE LONGUEUR D'AVANCE

Appeler le 1 866 GO-CIVIC ou visitez le www.essayercivic.com et faites-vous plaisir, amenez-la faire un tour.

HONDA

CONÇUE ET CONSTRUITE SANS CONCESSION

*P.D.S.F. de la nouvelle berline Civic DX 2001 à 5 vitesses (modèle #ES1521PX). Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

Des vacances qui tournent au drame

Une collision entre un autocar de touristes et un camion fait six morts



(Photo - PC)

Terri Theodore
Revelstoke, C.-B. (PC)

■ Une collision frontale entre un autocar transportant des touristes taiwanais et un poids lourd, sur l'autoroute transcanadienne, dans les Rocheuses, a fait au moins six morts, et 21 blessés lundi soir. L'accident est survenu à l'intérieur d'un pare-avalanche, sorte de tunnel ouvert sur les côtés, destiné à protéger la route des avalanches.

Au moment de l'impact, des corps et des sièges ont été projetés aux alentours.

Le sergent Art Kleinsmith, de la Gendarmerie royale du Canada, a

déclaré que l'autocar de tourisme, qui se dirigeait vers l'est, a dévié de son chemin pour se retrouver dans la voie de circulation opposée, dans un tournant, à l'intérieur du pare-avalanche non éclairé, situé près de Rogers Pass, non loin de Revelstoke.

Les enquêteurs s'efforçaient toujours de déterminer ce qui a amené l'autocar à se retrouver face au trafic venant en sens inverse.

Les chauffeurs des deux véhicules sont décédés, ainsi que quatre femmes qui faisaient partie du groupe de touristes de Taiwan. Les noms des victimes n'ont pas été rendus publics.

Le reste des 21 passagers à bord du véhicule, dont deux jeunes en-

fants, ont subi des blessures allant des coupures et fractures aux lésions internes graves. Ils ont été hospitalisés dans divers hôpitaux de Colombie-Britannique. Huit d'entre eux se trouvaient dans un état critique.

Le coroner a ordonné une autopsie dans le cas des deux conducteurs.

Le voyage fatal avait commencé à Vancouver, mais la police était incertaine, hier, de la destination de l'autocar. Certaines informations laissaient croire que le groupe de touristes se dirigeait vers Banff, en Alberta.

La police ignorait à quelle vitesse roulaient les deux véhicules au moment de la collision, mais celle-ci

Un enquêteur examine ce qui reste de l'autocar de touristes taiwanais à la suite de la collision frontale avec un poids lourd survenue lundi soir sur l'autoroute transcanadienne, dans les Rocheuses. L'accident a fait six victimes et plus de 21 blessés.

les a carrément déchiquetés.

Robert Smith, le propriétaire d'une compagnie de dépanneuses arrivé sur les lieux de la collision quelques minutes plus tard, a affirmé qu'il s'agissait du pire accident qu'il ait jamais vu.

Les deux véhicules étaient com-

plètement imbriqués l'un dans l'autre. La cabine du camion était ouverte, le siège du conducteur et le volant repoussés très loin vers l'arrière. Le nez de l'autobus, méconnaissable, avait été comprimé pour se retrouver au niveau de la troisième rangée de sièges. ●

Opération

Clémentines

Les clémentines sont offertes sur le marché en cinq grosseurs différentes, soit de 1 à 5:

1

Très grosse

2

Grosse

3

Moyenne

4

Petite

5

Très petite

Donc, plus le chiffre est petit, plus la clémentine est grosse.

À la fruiterie Le Végétarien, nous offrons des clémentines de grosseur 2 et 3 afin que vous en ayez pour votre argent.

Par contre, soyez attentifs lors de vos achats chez les commerçants que vous fréquentez car la grosseur des fruits diffère d'un endroit à l'autre.

LA FRUITERIE

LE VÉGÉTARIEN

C'est naturel

Magog
Sherbrooke
Victoriaville

3960, boul. des Forges, Trois-Rivières
665, rue Thibeau Nord, Cap-de-la-Madeleine

Heures
d'ouverture

9h à 21h
Lundi au vendredi

8 1/2h à 18h
Samedi

9h à 18h
Dimanche

**MERCREDI - JEUDI
VENDREDI - SAMEDI
29 nov. au 2 décembre 2000**

Droit réservé de limiter les quantités.

Télévision

Intrusion dans le monde de l'intrusion



Dans l'univers froid et technologique qui est leur quotidien, des employés de l'ARC sont au boulot. De gauche à droite, Caroline Néron, Denis Roy, François Cormier et Patrick Labbé.

■ Idéalement, je vous aurais parlé de « Haute surveillance » plus tôt. Mais voilà, la vie n'est pas idéale et c'est maintenant que je vous en parle.



François Houde

Le problème, ce n'est pas tant que je sois en retard mais bien plutôt que cette télésérie soit trop courte: seulement six épisodes. Je ne doute cependant pas une seconde qu'on en produise éventuellement d'autres.

Ça a commencé le 1er novembre et il reste aux retardataires deux épisodes pour y mordre à belles dents et regretter de ne pas avoir allumé plus vite. C'est présenté le mercredi soir, 21 h, à la SRC. Qu'est-ce que c'est, « Haute surveillance »? C'est l'incursion de la société d'État dans le monde extrêmement high tech des nouveaux systèmes de surveillance. Caméras, vidéo et informatique sont l'épine dorsale de cet univers mystérieux et inquiétant qui est cependant en fulgurante progression.

elles aux images en vidéo, du noir et blanc des caméras de surveillance à la couleur des images normales. Visuellement, c'est un feu d'artifice technique. Mihalka utilise toutes sortes de procédés visuels pour raconter ses histoires tout en maintenant le contrôle sur son récit.

C'est très proche de ce que le cinéma d'action nous offre depuis quelques années. Même qu'on en arrive à conclure que la télévision se rapproche de plus en plus de ce que fait le cinéma avec des moyens moindres. Tant mieux.

L'action traditionnelle des combats, sang, poursuites en voitures, coups de feu et explosion n'est pas le centre de « Haute surveillance ». L'action est plus virtuelle. Ça se traduit en termes informatiques. Et ça donne beaucoup d'atrait à la série. On nous montre toutes sortes de gadgets hallucinants. C'est l'fun, les gadgets.

Dans ce contexte où la technologie prend le dessus, les humains sont un peu en retrait. Les personnages de « Haute surveillance » sont des clichés quelque peu éthérés. On est dans un monde où l'émotion n'a guère sa place et justement dans le dernier épisode, les scénaristes ont joué là-dessus assez habilement.

« Haute surveillance » est une série bien écrite, intelligente, avec le divertissement comme objectif de base. Là-dessus, c'est un beau succès. C'est une série à laquelle on accroche facilement. C'est très contemporain comme approche et loin d'être bête.

Où que vous soyez, quoi que vous fassiez, quelqu'un vous regarde peut-être. Ou il pourrait. La moindre transaction est enregistrée, répertoriée. La plus anodine de vos communications peut être enregistrée et retenue contre vous.

Dans ce contexte, « Haute surveillance » nous apprend l'existence de l'ARC, l'agence de renseignements centralisés qui a accès aux dossiers de tous les citoyens et qui se mêle de ce qui la regarde, puisque tout la regarde, par l'intermédiaire d'agents d'élite.

Les missions sont de tout ordre mais utilisent toujours un système de surveillance extraordinairement sophistiqué. La facture même de la réalisation de l'excellent Georges Mihalka est très high tech. Il multiplie les passages d'images tradition-

dommage qu'il n'y ait que six épisodes. Mais ceux que vous avez ratés jusqu'ici repasseront sans doute en reprise l'été prochain. On parie que vous ne les raterez pas à ce moment-là? •

MÉGAGRILLE le nouvelliste

A large crossword puzzle grid with the title 'MÉGAGRILLE le nouvelliste' and a central box containing the text 'Solution de la mégagrille publiée dans le Plus détente du 25 novembre'.

Échos-art

Julie Lambert en solo

■ L'artiste Julie Lambert, dont on pouvait voir des œuvres lors des trois éditions de l'Atrium des métiers d'art du Nouvelliste, présentera sa première exposition solo du 10 novembre au 17 décembre.

Le public aura du coup l'occasion de visiter sur place l'exposition « Finis terrae. En route vers le ciel ». Les places étant limitées, il est préférable de réserver.

Un accord à graver...

■ Francfort (AP) — Le fabricant d'électronique Hewlett-Packard vient de s'entendre à l'amiable avec une société de perception des droits, touchant la vente en Allemagne de reliefs d'argile, une vingtaine de sculptures et une installation.

Intitulée « Couple », cette exposition réunit la production des deux dernières années de l'artiste. Elle se compose d'une quarantaine de reliefs d'argile, une vingtaine de sculptures et une installation.

Le fabricant américain ajoutera à ses prix des droits de 12 marks (8,40 \$ Can) pour chaque gravure vendue; la mesure vise à pallier le vaste manque à gagner que suscite la copie privée, facilitée par Internet.

De Québec à Compostelle

■ Le Musée des religions de Nicolet recevra, mardi, M. Gilles Robineault, pèlerin de Compostelle et conférencier pour l'Association des pèlerins et amis du chemin de Saint-Jacques. La conférence est intitulée « De Québec à Compostelle » et se tiendra

Gema, principal percepteur de droits d'auteur en Allemagne, avait d'abord réclamé, en mai dernier, 21 \$ pour chaque appareil vendu depuis février 1998; Hewlett-Packard accepte de payer 2,30 \$ par gravure touchant la période écoulée, 8,40 \$ pour les ventes à venir. •

A 'Suggestions' sidebar containing various TV program recommendations categorized by time slots (19h30, 20h, 20h30, 21h) and channels (TVA, TQc, TQS, etc.).

A large grid table detailing TV programming schedules across various channels (CANAUX, R.C., TVA, TQS, etc.) for the evening hours from 17:00 to 23:00, listing program titles and associated ratings (CO, VD).

Le monde

Al Gore réclame un nouveau décompte manuel



(Photo - AP)
Al Gore demande que soient recomptés manuellement quelque 13 000 bulletins de vote.

Washington (AP)

Al Gore a demandé hier que soient recomptés manuellement quelque 13 000 bulletins déposés lors de la présidentielle de Floride dans les comtés de Palm Beach et Miami-Dade. Le vice-président a appelé son rival républicain George W. Bush à ne pas bloquer cette initiative pour que la nation puisse connaître d'ici à une semaine «sans question, ni nuage» le nom de son futur président.

«Ce n'est pas le moment des délais, de l'obstruction et des blocages», a déclaré le candidat démocrate, qui s'exprimait devant la résidence du vice-président à Washington.

Al Gore, qui conteste la victoire, confirmé officiellement par les autorités de l'État, de George W. Bush en Floride, a déclaré à la presse que sa demande était nécessaire car la nation «doit pouvoir dire qu'il n'y a pas de

doute légitime sur le vainqueur de cette élection».

Al Gore a dit croire que le nouveau décompte de 13 000 bulletins pouvait être achevé en sept jours s'il «commence demain matin» et ajouté que les procédures en cours devant la justice pourraient s'achever «un ou deux jours après cela».

Le camp Gore s'est engagé dans une course contre la montre pour obtenir le plus rapidement possible gain de cause et pouvoir recompter les bulletins litigieux.

Les avocats du candidat démocrate de demander à la justice de Floride la nomination par un juge d'un coordinateur qui surveillerait le recensement de milliers de bulletins des comtés de Miami-Dade et Palm Beach. Les avocats de George W. Bush ont aussitôt opposé une objection. Les avocats du vice-président sont alors revenus à la charge avec une

proposition pour que des greffes des tribunaux ou des juges des comtés de Miami-Dade et Palm Beach puissent conduire le décompte manuel de quelque 13 000 bulletins.

Selon Al Gore ces bulletins n'ont jamais été comptés, ce que démentent les républicains qui assurent que les bulletins sont passés deux fois dans les machines de dépouillement automatique et ne contiennent pas de vote valable pour la présidentielle.

Par ailleurs, les avocats d'Al Gore ont présenté leur requête préliminaire devant la Cour suprême qui examinera vendredi le recours de George W. Bush contre la prise en compte des décomptes manuels autorisés par la justice de Floride. Le camp du vice-président a argué que la question n'est «pas de la compétence d'une cour fédérale» et demandé à la plus haute instance judiciaire américaine d'appuyer la décision prise par la cour suprême de

Floride.

De leur côté, les avocats du gouverneur du Texas ont demandé aux juges de la cour suprême d'apporter «un point final légal» à l'élection de Floride. L'affaire, écrivent-ils dans leur requête, a le «potentiel de changer le dénouement de l'élection présidentielle en Floride et donc de la nation».

Les juges de la Cour suprême avaient demandé aux deux camps de déposer deux requêtes initiales avant ce mardi et des requêtes prenant en compte les arguments du camp adverse d'ici à jeudi prochain. La Cour procédera à une audition des arguments d'une heure et demie vendredi. ●

Ehoud Barak accepte des élections anticipées

Mark Lavie
Jérusalem (AP)

La Knesset a approuvé massivement hier soir la tenue d'élections anticipées, acceptées quelques instants plus tôt par Ehoud Barak. Le premier ministre israélien a ainsi pris de court l'opposition, qui risquait de renverser son gouvernement minoritaire, affaibli par deux mois de violences dans les territoires autonomes.

Les législatives devraient être convoquées au printemps prochain, ce qui laisse au premier ministre israélien quelques mois pour tenter de conclure un accord de paix avec les Palestiniens.

«Je ne me suis jamais dérobé devant une élection», a déclaré Ehoud Barak qui a créé la surprise en se présentant devant la Knesset, suspendant ainsi le débat parlementaire sur les propositions de loi prévoyant la dissolution du Parlement et des législatives anticipées présentées à l'opposition.

«J'ai toujours gagné les élections. Et si vous dites que vous vou-

lez des élections, je dis: qu'il y ait des élections, pour le premier ministre et pour la Knesset», a lancé le premier ministre israélien qui avait vu dans la journée de plus en plus de parlementaires se rallier aux propositions de l'opposition.

Dans son discours surprise, Ehoud Barak a fustigé l'attitude du chef du Likoud Ariel Sharon qui avait rejeté sa proposition de former un gouvernement d'union nationale.

Les sondages montrent que si des élections devaient avoir lieu aujourd'hui en Israël, Ehoud Barak serait battu par ses adversaires du Likoud Ariel Sharon ou Benyamin Nétanyahou. Mais le chef du gouvernement peut encore espérer renverser la tendance en scellant une paix définitive avec les Palestiniens et faire ainsi des législatives anticipées un référendum sur l'accord.

La séance à la Knesset a été suivie avec attention par l'Autorité palestinienne. Le négociateur palestinien Nabil Shaath a déclaré qu'il espérait encore qu'un accord puisse être trouvé d'ici la tenue des législatives anticipées. «Barak a encore six



(Photo - AP)
Ehoud Barak a pris de court l'opposition en acceptant des élections anticipées.

mois avant les prochaines élections et s'il le veut, il peut arrêter cette agression et adopter une nouvelle politique qui lui permettra de se présenter devant son peuple avec deux progrès dans le processus de paix».

D'après les observateurs israéliens, seul un accord de paix permettrait à Ehoud Barak de rester au pouvoir. Le premier ministre israélien a redit devant la Knesset que sa priorité restait la paix avec les voisins de l'État hébreu. Mais il a lancé

à l'attention des Palestiniens qu'il ne ferait pas la paix «à n'importe quel prix».

La date des élections anticipées sera fixée dans les prochains jours par les chefs des partis représentés au Parlement.

Selon Ehoud Barak, il pourrait s'écouler jusqu'à neuf mois avant ce scrutin, mais plusieurs parlementaires de l'opposition ont dit s'attendre à des élections en mai prochain, soit deux ans après l'arrivée au pouvoir des travaillistes. ●

L'opposition propose une alternative à Aristide

Port-au-Prince (AP)

L'opposition haïtienne a annoncé hier qu'elle avait l'intention de revenir sur le devant de la scène politique en proposant une alternative à l'ancien président Jean-Bertrand Aristide, quasiment certain de remporter la présidentielle.

D'après les premiers résultats communiqués par le conseil électoral, Aristide remporterait 91 % des suffrages. Les résultats définitifs seront connus mercredi.

«Ce que nous souhaitons, c'est rencontrer les autres partis d'opposition et les associations pour travailler à la construction d'une alternative démocratique», a déclaré sur Radio Métropole Sauveur Pierre Etienne, le porte-parole de la Convergence démocratique qui réunit les 17 principales formations de l'opposition.

Aristide avait proposé lundi à l'opposition de participer au gouvernement. «Pour qu'Haïti soit paisible, l'opposition est indispensable», avait-il déclaré lors de sa première conférence de presse depuis 1994. «Cela fait partie de notre destin démocratique».

Une offre refusée par les principaux partis d'opposition, qui reprochent à l'ancien président de ne pas avoir su mettre un terme à la violence dans les rues.

Les partis d'opposition, qui ont



(Photo - AP)
Des supporters du président Jean-Bertrand Aristide ont manifesté dans les rues de Port-au-Prince.

boycotté le scrutin, ont accusé M. Aristide de préparer une dictature ou d'avoir l'intention de garder la présidence à vie, à la manière des Duvalier qui ont régné par la terreur de 1957 à 1986. «Ce n'est pas dans mon programme», a-t-il répliqué.

Premier président démocratiquement élu d'Haïti en 1990, Jean-Bertrand Aristide a estimé que l'élection de dimanche était une victoire pour la démocratie et qu'une «forte majorité» avait voté. Le conseil électoral, que l'opposition accuse d'être noyauté par les partisans de M. Aristide, a estimé la participation à

60,5%.

Des partis d'opposition ont dénoncé la régularité du scrutin, parlant de bourrage d'urnes et de participation très faible. «L'élection est illégitime. Aristide n'a pas de mandat pour gouverner» a déclaré le chef de l'opposition, Hervé Denis.

M. Aristide aura fort à faire pour tenir sa promesse («la paix de l'esprit, la paix du ventre») dans un des pays les plus pauvres du monde, ravagé par le chômage et l'analphabétisme.

Les États-Unis et d'autres pays donateurs ont averti qu'un scrutin

litigieux pourrait mettre en doute la légitimité du gouvernement Aristide. Le porte-parole de l'ONU Fred Eckhard s'est toutefois félicité lundi que les élections «aient eu lieu comme prévu et qu'il y ait eu relativement peu de violences».

Après des législatives contestées en mai dernier, qui ont vu la Famille Lavalas, le parti de M. Aristide, remporter 80% des sièges à l'Assemblée, l'opposition a décidé de boycotter le processus électoral. L'ancien prêtre se présentait dimanche en situation de force contre trois candidats inconnus. ●

L'euthanasie légalisée

Les Pays-Bas devient le premier pays à adopter une telle loi

La Haye, Pays-Bas (AP)

La deuxième chambre du Parlement néerlandais a voté hier la loi légalisant l'euthanasie et le suicide médicalement assisté, tous deux ouvertement pratiqués aux Pays-Bas depuis plusieurs dizaines d'années bien qu'illégaux. C'est le premier pays à adopter une telle loi.

Le texte, auquel s'opposait un petit parti chrétien, a été approuvé par la deuxième chambre par 104 voix contre 40. Il doit à présent être soumis au Sénat, ce qui ne devrait représenter qu'une formalité, pour entrer en vigueur l'année prochaine.

Les partisans de cette loi estiment qu'elle place les Pays-Bas à l'avant-garde des droits du patient tandis que les détracteurs lui reprochent de substituer le meurtre aux soins. En 1993, le Parlement avait approuvé un texte grâce auquel les médecins ne seraient pas poursuivis, bien que l'euthanasie ou le suicide médicalement assisté restent passibles de douze ans de prison.

Cela ne s'applique qu'aux patients souffrant de façon insupportable, qui ont été informés de toutes les autres possibilités de traitement et ont reçu un deuxième avis médical. La demande doit être faite volontairement, avec insistance et en toute indépendance par le patient sain d'esprit.

Selon le nouveau texte de loi, le patient pourra soumettre une requête d'euthanasie par écrit, donnant le droit aux médecins de l'utiliser si le malade ne peut plus en décider lui-même. Ad Melkert, à la tête du Parti travailliste, le plus important de la coalition au pouvoir, a déclaré qu'un seul travailliste avait voté contre la loi. Ce texte «donnera la liberté de choix au moment le plus fort de la vie des gens», a-t-il déclaré.

Le texte de loi encadre une pratique qui avait déjà cours en Hollande en donnant au médecin une série de consignes. Ainsi ce dernier doit être convaincu que la demande du patient est volontaire et a été bien considérée et que le malade possède une vision claire et exacte de son état et du diagnostic. Le médecin doit être également convaincu que la souffrance du patient est irrémédiable et insupportable, même s'il n'est pas requis en revanche que le patient soit en phase terminale.

Au Vatican, le Saint-Siège a dénoncé vivement le vote des parlementaires néerlandais, jugeant que devenir le premier pays à légaliser l'euthanasie constituait «un triste record pour la Hollande».

Le porte-parole du Vatican Joaquín Navarro-Valls a déclaré à l'Associated Press que «l'adoption d'une loi qui divise les parlementaires et l'opinion publique, une loi qui viole la dignité humaine, est certainement un triste record pour la Hollande». ●

Secrets de polichinelle



J. André Dionne

@ polichinelles@lenouvelliste.qc.ca 376.2501 (poste 319) 376.0946

3730, boul. des Forges, Trois-Rivières - Tél. : 697-2672
Courriel : lesecret@trouville.com Site Internet : www.lesecret.com

L'historien **JACQUES LACOURSIÈRE** travaille à la rédaction d'un livre sur l'histoire de la Ville de Shawinigan, sa ville natale. Le dévoilement aura lieu le 29 avril, dans le cadre des fêtes du centenaire de cette ville.

Hydro-Québec (autrefois Shawinigan Water and Power) Alcan et Abitibi-Consolidated (autrefois Belgo Pulp) sont à l'origine de l'industrialisation de Shawinigan. La directrice des communications d'Alcan, **MONIQUE DANIS**, a rappelé, hier, en conférence de presse, à Shawinigan, que la première coulée d'aluminium au Canada avait eu lieu à l'aluminerie shawiniganaise.

Le Nouvelliste salue

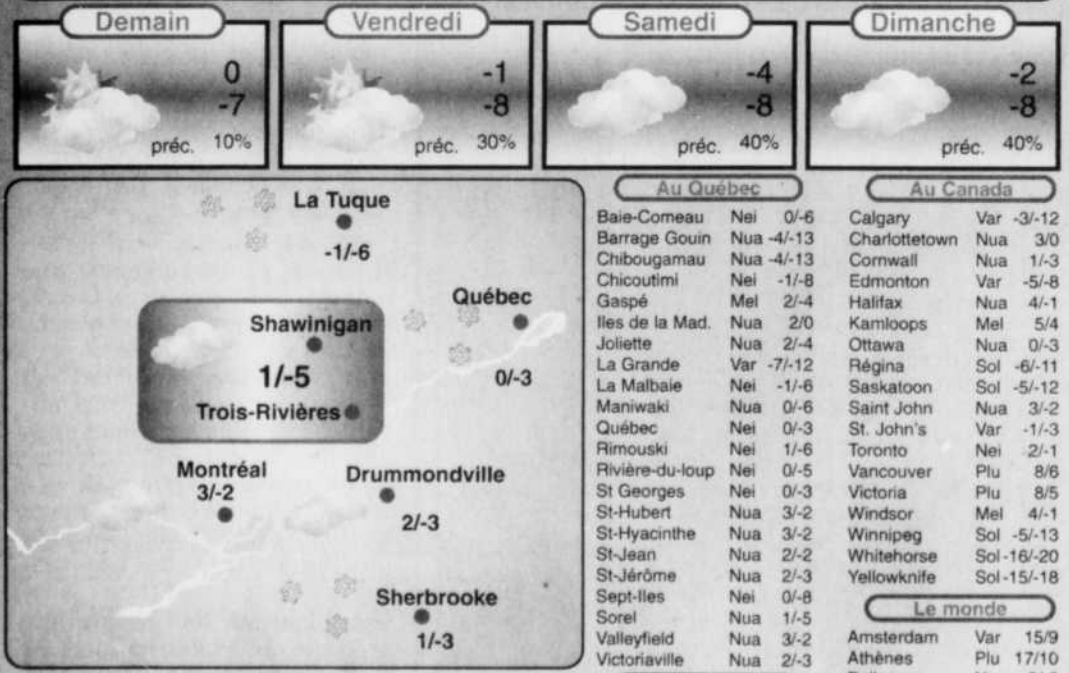
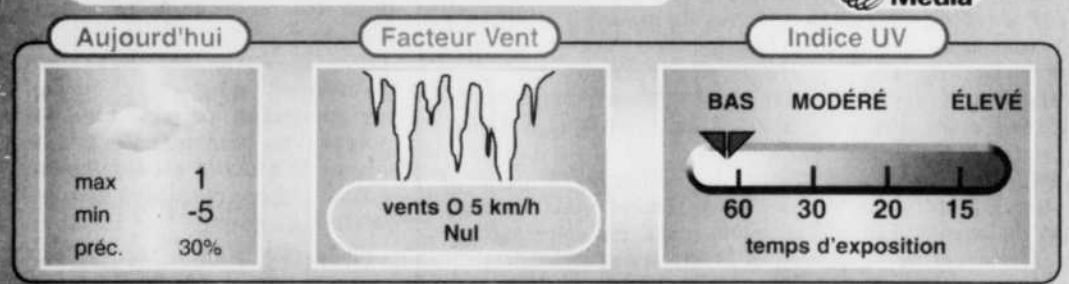


(Alpha Presse:Stéphane Lessard)

Manon Perreault, propriétaire de la Quincailleterie du Parc à Sainte-Gertrude.

Opticien Denis
La plus grande des petites places à lunettes !!!
1 Pour 1 à juste prix !
5654, boul. Jean-XXIII Denis Nilsson, O.O.D.
Trois-Rivières-Ouest
Examen de la vue sur place par un optométriste.
Prescriptions de l'extérieur acceptées.
372-9999

Météo Le Nouvelliste



Les marées		Soleil	
La Pêraie	Trois-Rivières	7h10	
Hre Ht/m	Hre Ht/m	16h06	
08h35 1.2	00h25 1.4		
12h05 1.7	09h55 1.1		
19h20 1.2	12h55 1.2		
	20h30 1.1		

Le représentant d'Hydro-Québec, **GILLES LAFONTAINE**, a parlé quant à lui de la mise en service de la première centrale hydroélectrique qui s'est faite en octobre 1901 et qui est devenue aujourd'hui partie intégrante de la **CITÉ DE L'ÉNERGIE**.

Le bénévolat sied bien à **JACK STONGE** qui préside, depuis 30 ans, le Tournoi de hockey atome de Shawinigan. C'est lui qui jouera au père Noël pour une troisième année de suite lors de la fête des enfants qui aura lieu à l'école secondaire Les Chutes, le samedi 16 décembre. Ce dernier compte ramener le défilé de Noël jadis si populaire, à l'occasion du centenaire de la ville, l'an prochain.

La fébrilité règne chez les membres du **CHOEUR DES PÉLERINS** et surtout chez le directeur musical de cet ensemble, **M. HENRI-PAUL VÉRONNEAU**, quelques jours avant le concert de Noël qui sera présenté le dimanche 3 décembre, à 20 h, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Allégries. À chaque année, l'événement fait salle comble tellement la popularité de cette chorale, exclusivement formée de voix d'hommes, est grande dans la région.



Le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'aluminium CSN de Cap-de-la-Madeleine a procédé dernièrement à l'élection d'un nouveau bureau de direction. Sur la photo, on voit, à l'avant, Normand Prescott, secrétaire, Gilles Dubuc, président, et Eddy Tremblay, trésorier. Derrière, André Poirier, Guy Levasseur et Daniel Goyette, tous trois vice-présidents.



Ces trois personnes travaillent dans l'ombre, au secrétariat du comité des fêtes qui marqueront, à compter du printemps de 2001, le centenaire de la Ville de Shawinigan. Ce sont **Raynald Lessard**, coordonnateur des communications, **Louise Bellemare**, directrice générale, et **Jean Huard**, coordonnateur à la programmation. N'apparaît pas sur la photo, la secrétaire, Sylvie Langlois.

Le Collège Shawinigan a remis, dernièrement, la médaille de la Gouverneure générale du Canada, spéciale de Bronze, à **M. François Moreau-Bussièrre**, diplômé en sciences de la nature. **M. Moreau-Bussièrre** a mérité cette haute distinction parce qu'il a obtenu les meilleurs résultats scolaires parmi tous les finissants de la promotion 1999-2000 du Collège Shawinigan. Sur la photo, on l'aperçoit en compagnie de **M. Marius Crête**, représentant du premier ministre Jean Chrétien dans sa circonscription de Saint-Maurice.

Ça vaut mille mots!



(Alpha Presse:Alain Bédard)
La Chambre de commerce de Bécancour a reçu à sa tribune deux représentants de Fiducie Desjardins qui ont élaboré sur les services offerts au public. Au centre, on reconnaît la présidente, Judith Tourigny, avec à ses côtés Isabelle Ayotte et Marie-Claude Ruel, toutes deux directrices du développement des affaires à Fiducie Desjardins.

Fiche d'inspiration
Al fresco
Découvrez l'influence apaisante du vert...
Laurentide Peinture
www.societelaurentide.com

Venez voir nos nouveaux **DÉMARREURS À DISTANCE LONGUE PORTÉE**
Installation par des professionnels
AUTOTECH
ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE AUTOMOBILE
152, rue Normand, Cap-de-la-Madeleine **693-6814**